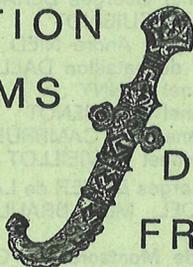


LA KOUUMIA

BULLETIN DE LIAISON

ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1^{er} mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS — Tél. : 874-52-93

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 208

COMITE DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (+), Léonard GARRY (+), Pierre DURAND (+)

PRESIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME (+), généraux GAUTIER (+) (4° G.T.M.), LEBLANC (1° G.T.M.), BOYER de LATOUR (+) (2° G.T.M.), MASSIET du BIEST (+) (3° G.T.M.), PARLANGE (+) (4° G.T.M.), de SAINT-BON (+) (3° G.T.M.), TURNIER (2° G.T.M.), SORE (+) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (+), colonel LUCASSEAU

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (+), Georges CROCHARD (+), général MELLIER (+)

SECRETAIRES GENERAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (+), colonel Gêrôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) **Membres** : MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Marcel FAYE, Gêrôme de GANAY, Georges GAUTIER (+), Yves HUCHARD, Michel LÉONET, Paul LUCASSEAU, André MARDINI, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, M^e Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Clément TROUILLARD, Jean WARTEL.

BUREAU

Président :	Général André FEAUGAS	(57) 40-40-02
Vice-président :	André MARDINI	873-34-14
Secrétaire général :	Colonel Georges GAUTIER (+)	722-70-76
Secrétaire général adjoint :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	763-36-65
Conseiller administratif :	Yves HUCHARD	553-06-49
Trésorier :	Henry MULLER	847-11-42
Trésorier adjoint :	Capitaine Léon MERCHEZ	228-31-02

SECTIONS

b) **Membres de droit** : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. :	Roger DUMONT	Tél. : (88) 69-62-41
Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél. : (56) 80-47-44
Corse :	Xavier COLONNA	Tél. : (95) 65-01-64
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS T.	(61) 62-82-28
Marseille :	Commandant FILHOL	Tél. : (75) 01-35-26
Nice-Côte d'Azur :	Colonel Georges BERARD	Tél. : (93) 81-43-78
Ouest :	Colonel GUIGNOT	Tél. : (33) 50-01-51
Paris :	Lt-colonel André NIED	Tél. : (3) 950-80-33
Pays de Loire :	Chef de bataillon DALLONEAU T.	(47) 95-92-50
Pyrénées :	Colonel JENNY	Tél. : (59) 02-36-41
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. : (74) 84-94-95
Roussillon - Bas Languedoc :	Commandant CAMRRUBI	Tél. : (68) 50-21-77
Vosges :	Lt-colonel J. VIEILLLOT	Tél. : (29) 36-76-57

Association des Descendants : Cdt Georges BOYER de LATOUR. Tél. : (90) 53-63-50

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Commandant DALLONEAU, Capitaine de LOUVIGNY, Commandant PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Porte-fanion : Marcel FAYE.

Porte-fanion suppléant : Georges CUBISOL.

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. 874-52-93 - C.C.P. Paris 8813-50 V

Cotisation annuelle : 80 F (dont service du bulletin : 60 F) en 1983.

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 70 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 h. au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. - Métro : Trinité - Estienne-d'Orves.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 PARIS.

Prière de ne traiter qu'une seule question par correspondance. (Les correspondances différentes pouvant, naturellement, être insérées dans une seule et même enveloppe.)



ASSOCIATION DES ANCIENS
Reconnue d'utilité publique

DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE
Décret du 26 février 1958, « J.O. » du 1^{er} mars 1958

**SECRETARIAT
GÉNÉRAL :**
14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS
TÉL. : 874-52-93

SECTION :

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms :

Date et lieu de naissance :

Situation de famille :

Marié, père de famille : nombre d'enfants :

Prénoms et date de naissance des enfants mineurs :

Situation militaire ou profession :

Adresse :

N° de téléphone :

Derniers grades aux G.M.M. :

Unités des Goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication
des années :

Décorations :

A, le 19....

Signature :

Cotisation annuelle : 20 F.

Abonnement au bulletin (4 numéros par an) : 60 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P. : **KOUMIA 8813-50 V PARIS.**

Les réunions ont lieu le 3^e mardi de chaque mois au secrétariat, de 18 heures à 20 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.
Métro : Saint-Lazare ou Trinité-Estienne-d'Orves.

SOMMAIRE

LA KOUMIA EST EN DEUIL	7
LE MOT DU PRÉSIDENT	7
REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT	8
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 FÉVRIER 1983	8
ACTIVITÉS DE LA KOUMIA	
— Messe à la mémoire du maréchal Juin, Paris	11
— Messe à la mémoire d'Henry de Bournazel, Paris	11
— Messe à la mémoire du général Giraud, Paris	11
— Obsèques du lieutenant-colonel Georges Gautier à Paris	11
— Obsèques du général d'armée Guillaume, à Guillestre	13
— Messe à la mémoire du général Guillaume, Paris	13
VIE DES SECTIONS	
— Alsace-Moselle-F.F.A.	14
— Aquitaine	14
— Marseille	14
— Nice-Côte d'Azur	15
— Ouest	17
— Paris	18
— Pays de Loire	19
— Pyrénées	19
— Rhône-Alpes	21
— Roussillon - Bas Languedoc	22
MUSÉE DE MONTSOREAU	24
CARNET	26
IN MEMORIAM	
— Général Guillaume, président d'honneur de la Koumia	28
— Lieutenant-colonel Georges Gautier, secrétaire général	31
— Gabriel Bournac	32
— Commandant Marcel Chapellier	33
— Jean Chassiboud	33
— Colonel Georges	34
— Capitaine Pierre Lipp	34
— Lieutenant-colonel Jean Maître	36
— Chef d'escadrons Mathonnière	37
— Adjudant Charles Moreau	38
— Colonel Reymond	39
— Colonel Gilbert Salanié	39

DESCENDANTS

- Conseil d'administration du 22 février 1983 42

ARTICLES DIVERS

- Les combats du Sarhro par Jean Saulay 44
- Pèlerinage au djebel Sarhro par Jacques Gérardin 65
- Au sujet du capitaine Moureau par Jean Saulay 70

BIBLIOGRAPHIE

- Charles de Foucauld par Marguerite Castillon du Perron 72
critique de Pierre Grenaud
- Huit ans otage chez les Viets, par René Moreau 74
critique du général Feaugas
- « Amazigh », revue marocaine par Jean Saulay 74

AVIS DIVERS

- Souscription pour le monument au maréchal Juin 75
- Cours de français
- Note de recherche sur Maurice Corniau
- Distinction décernée à G. de Bouteiller
- Recherche d'ouvrage par André Fougerolle
- Publication de « Fumées de Kif » par le docteur Dupuch
- Si vous étiez devenu aveugle hier

LOIS ET DÉCRETS

- Quotient familial en faveur des mutilés 77
- Plaques G.I.G. 77
- Pèlerinages sur les tombes militaires et dans les anciens camps de déportation 77
- Valeur du point de pension aux 1-11-1982 et 1-12-1982 80

ENCART ORANGE AU CENTRE DU BULLETIN

- Programme du congrès des 4 et 5 juin 1983 I
- Fiche de réservation hôtelière III
- O.J. de l'assemblée générale Koumia et pouvoir Koumia V
- Bulletin de vote pour renouvellement du C.A. de la Koumia VI
- O.J. des assemblées générales Descendants et pouvoir Descendants VII
- Bulletin de participation au congrès VIII

ENCART BLANC DE MISE A JOUR DE L'ANNUAIRE

- Additif n° 8 1
- Rectificatif n° 8 5
- Changements d'adresses 5

LA KOUMIA EST EN DEUIL

Au moment où nous mettons sous presse, nous avons la douleur d'apprendre le décès du

général Augustin GUILLAUME,

notre président d'honneur,

ainsi que celui du

lieutenant-colonel Georges GAUTIER,

secrétaire général de la Koumia.

Vous trouverez plus loin, en **IN MEMORIAM**, les allocutions prononcées à leurs obsèques par notre président en exercice, le général FEAUGAS.

Une messe solennelle a été célébrée le mardi 22 mars en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris, à la mémoire du général GUILLAUME et, suivant le désir de Mme GUILLAUME, la mémoire du lieutenant-colonel GAUTIER y a été associée.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le présent numéro de « La Koumia » étant suffisamment étoffé par le compte rendu de la réunion de février du conseil d'administration et le programme de notre assemblée générale de juin, je me contenterai aujourd'hui d'appeler votre attention sur les trois missions que j'estime prioritaires pour nous :

- *aider tous ceux, Français et Marocains, qui furent à nos côtés tant dans la peine que dans la joie. Il appartient à chacun d'entre nous de signaler à la Koumia tous ceux et celles qui, souvent sans oser le demander, espèrent de nous un secours moral ou matériel ;*
- *rassembler au sein de notre association tous ceux qui, par ignorance ou indifférence, ne nous ont pas encore rejoints. Notre assemblée générale de juin prochain à Montsoreau est une excellente occasion pour leur donner rendez-vous ;*
- *faire rayonner notre foi en la grandeur de la France et en la pérennité de l'amitié franco-marocaine.*

Dans l'exécution de ces trois missions, nous nous heurtons certes à l'apathie et au laxisme d'une époque d'égoïsme généralisé ; mais plutôt que de nous laisser entraîner au scepticisme ou à la « désespérance », chantons avec Julio Iglesias : « Impossible devient possible dès lors que l'on y croit. »

Croyons-y et la Koumia ira encore de l'avant !

Général FEAUGAS.

REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

Très touché par les nombreux messages de sympathie que j'ai reçus de beaucoup d'entre vous à l'occasion du décès de notre président d'honneur le général Guillaume et du colonel Gautier, notre secrétaire général, ne pouvant répondre personnellement à chacun, j'adresse ici mes remerciements à tous et vous assure que, suivant l'exemple de ceux qui viennent de nous quitter, grâce au dévouement de l'équipe qui m'entoure, la Koumia continuera d'aller de l'avant, fidèle à sa devise : Zidou Igouddam.

Général FEUGAS.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 FÉVRIER 1983

Le conseil d'administration s'est réuni le 22 février 1983 à 17 heures au cercle Napoléon de Paris, sous la présidence du général Feugas.

Etaient présents, autour de leur président, tous les membres du conseil, à l'exception des colonels Lucasseau, de Mareuil et Gautier, de MM. de Chaunac, Noël et Trouillard qui s'étaient fait excuser.

Etaient également présents : MM. Camrubi, Dumont, Filhol, Nied, Servoin et Vieillot respectivement présidents des sections du Roussillon, d'Alsace, de Marseille, de Paris, d'Aquitaine et des Vosges, ainsi que le colonel Pierre Gautier, ancien chef du bureau de Demmat.

A l'ouverture de la séance, le président demande une minute de recueillement à la mémoire de ceux de nos adhérents décédés depuis le dernier conseil d'administration (octobre 1982) : les colonels Salanié, Georges, Reymond, le Lt-colonel Maître, MM. Bournac et Fave, le docteur Bessi.

Le président passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

1° Situation financière

Au 31-12-1981, notre avoir total était de 873.925 Francs.

Au 31-12-1982 notre avoir total était de : 625.386 francs (après versement des 300.000 francs, montant de la dotation faite à la fondation Koumia-Montsoreau).

Après déduction de la réserve statutaire de 147.951 F, il reste donc disponible la somme de 477.435 F.

Désormais, le budget du musée ne figurera plus dans celui de la Koumia mais dans celui de la fondation. Il sera tenu deux comptabilités séparées et nos trésoriers (MM. Muller, Merchez et Pasquier pour les Descendants) profiteront de cette réorganisation pour prendre conseil de M. Chanoine, expert comptable, afin de simplifier nos comptabilités en les adaptant.

La rentrée des cotisations s'effectue toujours au même rythme trop lent à notre gré, malgré l'activité déployée par notre trésorier qui doit en être remercié.

Quant aux « membres à vie », il est à nouveau précisé que, si les cotisations annuelles ne sont pas exigées d'eux, ils sont par contre tenus de verser à la Koumia le montant de l'abonnement annuel à notre bulletin.

2° Effectifs

- Effectif de la Koumia : 1.100 au 31-12-1981 ; 1.161 au 31-12-1982 (+ 5,5 %).
- Effectif des descendants : 283 au 31-12-1981 ; 333 au 31-12-1982 (+ 17,7 %).

Cette augmentation ne doit pas freiner nos activités de recrutement mais au contraire nous inciter à les développer sachant que de nombreux camarades peuvent encore nous rejoindre. La Koumia devrait atteindre 1.200 au 31 décembre 1983 et les Descendants 400.

3° Cérémonies

— Le cinquantenaire des combats du Sarhro sera marqué par une cérémonie religieuse célébrée le 28 février 1983 à 12 heures en la chapelle de l'Ecole militaire par M. l'aumônier des Invalides, en commun avec la promotion « Sainte-Odile-Lafayette » à laquelle appartenait le capitaine H. de Bournazel et la promotion « Bournazel ».

Un article devrait paraître prochainement dans le **Figaro Magazine** rappelant la conduite héroïque du capitaine de Bournazel et de nos camarades. Le colonel Pierre Gauthier remet au président, pour le musée, des photos datant des combats du Sarhro.

— La Koumia participera à la cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe le 11 mai 1983 (rassemblement au musoir à 18 heures). Le président demande que les adhérents de la section de Paris soient nombreux autour de lui et, si possible coiffés du calot des Goums.

— L'inauguration du « Monument au maréchal Juin et à ses soldats » aura vraisemblablement lieu à la mi-juin 1983 mais la date prévue n'a pas encore été arrêtée. Elle sera communiquée en temps utile par la presse et le président souhaite une importante représentation de la Koumia à cette cérémonie.

4° Histoire des Goums

Le texte (en quatre exemplaires) du premier tome (allant jusqu'en 1934) de l'histoire des Goums est parvenu fin janvier au secrétariat de la Koumia.

Après contacts avec le général Guillaume, l'exemplaire n° 1 de cet ouvrage lui sera soumis à Guillestre durant la semaine du 6 au 13 mars 1983 par son auteur le colonel Saulay, assisté du lieutenant-colonel Sabatier. Après approbation du général, les éditeurs éventuels seront contactés en liaison avec le général directeur du Service historique de l'armée. Le président profite de cette réunion pour insister à nouveau sur l'importance du travail effectué par le colonel Saulay qui a droit à la reconnaissance de tous.

5° Vie des sections

Le président qui a, depuis octobre, rendu visite aux sections de l' Ouest, d'Aquitaine et des Pyrénées, se serait volontiers rendu à la réunion organisée par la section de Marseille si celle-ci n'avait pas eu lieu le même jour que celle de la section des Pyrénées. Il suggère que dorénavant un calendrier annuel des réunions de sections soit remis par les présidents des sections au secrétariat, avant la réunion du conseil d'administration de février. Cette suggestion est acceptée.

6° Fondation Koumia-Montsoreau

Le premier conseil d'administration de la fondation s'est tenu le 1^{er} décembre 1982 à Montsoreau. Tous les membres étaient présents ou représentés, à l'exception de M. le président du conseil général. Le procès-verbal de cette réunion a été adressé, pour signature, à tous les membres. Seul le président du conseil général ne l'a pas encore renvoyé. Le prochain conseil se tiendra au château de Montsoreau, la veille de l'assemblée générale de la Koumia, soit le vendredi 3 juin à 16 heures. M. Huchard est chargé d'adresser les convocations en temps utile.

La question du financement d'affiches du tourisme concernant le château de Montsoreau sera étudiée au cours de la réunion du conseil du 3 juin, après contacts pris par M. Huchard auprès du maire et du président du syndicat d'initiative de Montsoreau.

7° Assemblée générale 1983

Le programme a été présenté aux administrateurs qui l'ont approuvé. Il est donné dans l'intercalaire au présent bulletin.

8° Renouvellement du conseil d'administration et du bureau

Le mode de scrutin approuvé par le conseil d'administration consiste en un bulletin de vote inséré dans le présent bulletin, à adresser au secrétariat général (14, rue de Clichy à Paris) en même temps que le bulletin de participation, ou le pouvoir, à l'assemblée générale.

9° Questions diverses

a) Sur suggestion faite par la section des Pyrénées, M. Merchez est chargé de prendre tous contacts en vue de rééditer (sur cassettes) « Le Chant des Tabors » qui sera vendu lors de l'assemblée générale, au bénéfice des œuvres de la Koumia.

b) Le président félicite notre ami Camrubi et sa section pour la mise au point d'un prochain voyage en groupe au Maroc. Tous documents nécessaires ont été remis ou adressés aux présidents de sections.

c) Sur demande du président de la section de Paris, un essai sera effectué dans un prochain bulletin en vue de relancer les « indifférents » et de faciliter l'accès aux « amis des Goums ».

d) Le président remet au conservateur du musée des photos du monument de l'île d'Elbe qui lui ont été adressées par Mme Legoux à la suite d'un pèlerinage effectué sur les lieux par celle-ci.

e) Une suggestion d'un de nos adhérents d'Aquitaine, à dessein de rendre plus lisible notre bulletin, le numéro de juin sera imprimé sur papier blanc, la couverture gardant sa couleur traditionnelle, si possible améliorée quant à l'épaisseur du papier.

f) Le président fait part de ce que la section du Languedoc a donné son accord pour prendre à sa charge l'organisation de l'assemblée générale 1984 dans la région de Toulouse et l'en remercie.

g) Il remercie vivement, au nom de tous les membres de la Koumia, Mme Vieillot mère du président de notre section des Vosges, du magnifique ouvrage **Lyautey** daté de 1936, qu'elle a offert à notre musée.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à 19 heures.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

Messe à la mémoire du maréchal Juin et de ses soldats

Le 30 janvier 1983, une messe à la mémoire du maréchal Juin et de tous les morts du C.E.F.I. a été célébrée à Paris, à Saint-Louis des Invalides. Notre porte-drapeau, Marcel Faye, placé au premier rang, représentait la Koumia. Parmi les nombreux camarades présents, nous avons remarqué : les généraux Leblanc, Lecomte, Daillier, Dorange et Bonhoure, MM. Léon Merchez, Raoul de Monts de Savasse, André Pasquier, Jean de Roquette-Buisson, Marcel Sabatier.

Messe à la mémoire d'Henry de Bournazel et des morts du Sarhro

Le 28 février 1983, pour le cinquantième anniversaire de la mort du capitaine de Bournazel et des officiers, sous-officiers et hommes de troupe tombés lors des combats du djebel Sarhro, une messe a été célébrée à Paris, en la chapelle de l'Ecole militaire, à la demande de la Koumia, de ses camarades de la promotion Sainte-Odile-Lafayette 1917-1918 et de la promotion Bournazel 1932-1934.

Mme de Bournazel et sa famille avaient tenu à se joindre à cette cérémonie religieuse au cours de laquelle le père Decogné, aumônier des Invalides, a souligné la valeur du risque accepté par tous les combattants, en particulier par ceux de la pacification du Maroc, et le rôle des officiers des Affaires indigènes.

Autour de Mme de Bournazel et de sa famille avaient pris place Mmes les maréchales de Lattre et Leclerc, de très nombreux amis et les anciens des promotions Sainte-Odile-Lafayette et Bournazel.

De son côté, la Koumia était représentée par notre président, le général Feaugas, les généraux Durosoy, Granger, de La Brosse et Lecomte, les colonels Benedittini et Pierre Gauthier, MM. Mikcha, de Monts de Savasse, de Roquette-Buisson et Sabatier.

Messe à la mémoire du général Giraud

Le vendredi 11 mars 1983, une messe a été célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du général Henri Giraud, décédé le 11 mars 1949. Cette cérémonie était célébrée à la demande du général Granger, son gendre, président de l'Association des anciens des Confins algéro-marocains, et membre de la Koumia.

Notre association était également représentée par Stanislas Mikcha et son épouse, rares parmi nos membres présents dans la capitale en cette période d'élections, qui retenait en province de nombreux camarades.

Obsèques du colonel Georges Gauthier secrétaire général de la Koumia

Les obsèques du colonel Georges Gauthier, secrétaire général de notre association, ont été célébrées le lundi 14 mars 1983 à 8 h 30 en l'église Saint-Honoré d'Eylau à Paris, en présence d'une assistance très nombreuse et particulièrement recueillie.

On notait la présence d'un grand nombre de membres de la Koumia et d'anciens du Maroc parmi lesquels : le général et Mme Leblanc, le général et Mme Feugas, le général et Mme Dorange, le général de La Brosse, le général Vautre, Mme la comtesse du Luart, Mmes de Saint-Bon, Barrou Brault-Chanoine et Philimore, les colonels Gauthier, Picardat, de Ganay, de Monts, Le Chatelier, de Sèze, Nied, Caussin et Vaillant, nos amis Huchard, Noël, Milkcha, de Roquette-Buisson, Trouillard et Simiot ; M. Pailhes représentant les anciens contrôleurs civils du Maroc, Mmes Chanoine, Hovassèe, de Lignières et Mlle Guignont, représentant les Descendants de la Koumia.

Le drapeau, porté par M. Faye, le fanion, par M. Muller et notre plaque souvenir par M. Merchez, se trouvaient dans le chœur entourant le cercueil de notre regretté secrétaire général.

Le colonel Dubost, gendre du colonel Gautier, et notre président ont évoqué en quelques mots la figure de notre ami, rendant hommage à sa droiture, à sa bonté et à son dévouement à la Koumia.

Que son épouse, ses enfants et petits-enfants durement éprouvés trouvent ici l'expression de la profonde sympathie de nous tous.

**Allocution prononcée par le lieutenant-colonel Dubost le 14 mars 1983
lors des obsèques du lieutenant-colonel Georges Gautier, son beau-père**

Parfait officier de cavalerie dont il a toujours conservé les qualités de cœur et l'élégance — au physique comme au moral — le colonel Georges Gautier était resté passionnément attaché au Maroc qu'il considérait comme sa deuxième patrie. Officier des Affaires indigènes, il appréciait en effet — et admirait — ce pays magnifique et ses habitants.

J'estime donc qu'il n'est pas déplacé de lire deux strophes du chant des Tabors marocains car elles illustrent à merveille un épisode de la vie de Georges lorsque, à la tête de ses goumiers, il est entré en vainqueur en Allemagne, en 1945 :

« Regardez les goums qui meurent
Sans un cri, comme des loups.
Lorsque vient la dernière heure,
Les goumiers meurent debout.
Ils ont promené leurs bandes
De l'Atlas, par-delà le Rhin.
Dans les rangs des G.T.M.
Retentit un cri : en avant,
Pour la France et pour le Maroc.
Après le Rhin, la Forêt Noire
Nous vit surgir comme des démons.
On se ruait vers la victoire,
Puis, un soir d'avril, nous plantions
— Ah ! le beau soir doré de gloire —
Dans le Danube, nos fanions.
On chantera, la chose est sûre,
Pendant cent ans et beaucoup plus,
Les exploits et les aventures
De ceux qui se sont tant battus.
Goumier à la robe de bure,
Tu peux rentrer dans ta tribu. »

Pour ma part, je suis persuadé que Georges a rejoint la sienne, sur les terres du Seigneur. Il y a retrouvé Jacqueline de Jessé-Charleval, la mère de Martine, il a retrouvé sa fille Sibylle, morte à cinq ans, il a retrouvé son petit-fils Yann qui l'y a précédé, il y a deux mois jour pour jour. Mais pour nous, les vivants — et en particulier pour ses petits-enfants et ses neveux qui sont présents, pour moi-même son gendre — Georges restera un exemple vivant. Au revoir, mon Colonel, au revoir mon cher Georges.

Obsèques du général Guillaume à Guillestre le 15 mars 1983

Les obsèques du général d'armée Guillaume, président d'honneur de la Koumia, notre ancien « patron », ont été célébrées à Guillestre (Hautes-Alpes), son village natal, le mardi 15 mars 1983 à 10 heures. La cérémonie religieuse était présidée par S.E. Mgr Seguy, évêque de Gap, qui a concélébré l'office avec six prêtres du diocèse dont un neveu du général qu'entouaient plus de trente drapeaux et fanions d'associations d'anciens combattants, la garde d'honneur étant assurée par huit officiers et quatre sous-officiers.

En raison de la tourmente de neige qui sévissait, sur autorisation exceptionnelle de Mgr l'évêque les allocutions rendant hommage à la mémoire du général ont été prononcées à l'intérieur de l'église à l'issue de la célébration eucharistique, par M. le maire de Guillestre, le général Feaugas, au nom de la Koumia et le général Tricon-Dunois au nom des anciens de la 3^e D.I.A.

A la sortie de l'église, les honneurs militaires ont été rendus sur la place de Guillestre par un détachement de la 27^e division d'infanterie alpine avec drapeau et fanfare, en présence d'une foule très nombreuse malgré la tourmente de neige qui rappellait à beaucoup d'entre nous le dur hiver de 1944 dans les Vosges et donnait à cette cérémonie un caractère particulier qui n'eût pas déplu à notre ancien chef.

Puis le cercueil placé sur un véhicule militaire, escorté de sa garde d'honneur et des drapeaux des anciens combattants, précédé de S.E. Mgr l'évêque et du clergé, suivi de la famille, des personnalités, des délégations de la Koumia, de la 3^e D.I.A., de Rhin-et-Danube et du C.E.F. et d'une foule d'amis, gagna lentement sous la neige le cimetière qui domine le village où furent dites les dernières prières et rendus les derniers honneurs.

A cette cérémonie fort émouvante pour tous, au milieu d'une foule recueillie d'amis venus parfois de très loin et de fort nombreux concitoyens du général qui fut durant de nombreuses années maire de son village, on remarquait en dehors des délégations, les personnalités suivantes : Mme la maréchale de Lattre, M. le préfet des Hautes-Alpes, M. le sous-préfet d'Embrun, MM. les maires et conseillers généraux du département, MM. les généraux Hure et Tricon-Dunois, de la 3^e D.I.A., Bonhoure, du C.E.F., le délégué de Rhin-et-Danube.

La délégation de la Koumia, conduite par notre président le général Feaugas, comprenait, entourant notre drapeau porté par M. Merchez et notre fanion porté par M. Muller, Mmes d'Alès et Brault-Chanoine, le général et Mme Partiot, le général et Mme Wartel, les colonels Saulay, Sabatier, Bérard, président de la section de Nice, Gilbain, Vernier, Magnenot, président de la section Rhône-Alpes, le lieutenant-colonel et Mme Alby, nos amis Huchard, Loubès, Lejeune, de Maigret, Noël, de Roquette-Buisson, Simiot, Turc et Mme Turc.

Notre président ayant estimé qu'une plaque commémorative particulière devait être déposée sur la tombe de notre ancien chef, le projet la concernant sera présenté lors de notre prochaine assemblée générale.

Messe à la mémoire du général Guillaume, à Paris

De nombreux camarades n'ayant pu se rendre à Guillestre, une messe solennelle à la mémoire du général Guillaume a été célébrée le mardi 22 mars à midi en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris, en présence d'une foule si nombreuse qu'il ne nous est pas possible de citer ici toutes les personnalités ni tous les amis du général qui, par leur présence, ont tenu à exprimer leurs condoléances à la famille du général qu'entouraient la maréchale de Lattre, la maréchale Leclerc de Hauteclocque, le général Leblanc, et notre président.

Parmi la nombreuse assistance, on notait la présence du général représentant le grand chancelier de la Légion d'honneur, du général représentant le gouverneur militaire de Paris, du représentant du général chef d'état-major des Armées, du général de Galbert, gouverneur des Invalides, du général Le Diberder, directeur du musée de l'Armée, de Si ben Zouaoua, premier imam de la mosquée de Paris.

VIE DES SECTIONS

Alsace, Moselle, F.F.A.

Réunion popote du samedi 12 février 1983. — Excellent couscous. Tous nous avons apprécié ce restaurant et le recommandons à nos camarades de passage en Alsace (le Pacha, rue de l'Ecurie à Strasbourg, spécialités de couscous, pastillas et tadjines). Nous y étions une vingtaine, dans une chaude ambiance et un décor bien maghrébin : M. et Mme Pernoux, M. et Mme Mock, M. et Mme Espeisse, M. et Mme Ambrosi, M. et Mme Romani, M. et Mme Besnard, M. et Mme Marx, M. Dumont, M. et Mme Moury, M. et Mme Angst et leur fils.

M. Léonet, retenu, s'était fait excuser, de même que M. et Mme Roquejoffre, absents pendant les congés scolaires.

Aquitaine

Nouvelles diverses

Le lundi 17 janvier 1983 chez notre président, au Méjean, près de Saint-Emilion, on aurait pu se croire au bureau des A.I. de Boulemene en 1941-1942. Celui-ci avait en effet réussi à réunir chez lui l'encadrement de ce bureau tel qu'il était il y a quarante ans.

Étaient présents avec leurs épouses : le chef de bureau (ex-capitaine J. Abadie), ses deux adjoints (les ex-lieutenants J. Voinot et A. Feugas) ainsi que le toubib (le docteur Lalu).

De nombreux souvenirs furent échangés, de bonnes histoires racontées, dans une atmosphère de chaude camaraderie du bled retrouvée, et une franche gaieté a ensoleillé cette journée d'hiver.

Si chacun de nous essaie de reconstituer ainsi un jour un bureau d'antan, les liens d'amitié qui doivent unir les membres de la Koumia ne pourront que se resserrer.

Nous attendons les comptes rendus des prochaines réunions semblables auxquelles il serait souhaitable que participent les enfants des « auteurs » de ces « reconstitutions ».

Marseille

DERNIER ÉCHO DE LA RÉUNION DU 17 OCTOBRE 1982

(extrait du *Méridional* du 21 octobre 1982)

« Auriol

« Un ancien des Goums à l'honneur

« Une agréable manifestation s'est déroulée à Auriol. En effet, l'association des « Goumiers et Affaires indigènes du Maroc » avait organisé un banquet pour

ses adhérents venus de la Drôme, l'Ardèche, le Vaucluse, le Var, le Gard et les Bouches-du-Rhône.

Au cours de cette belle journée, un ancien des Goums, le chanoine Paul Grasselli, qui fut aumônier de ces braves soldats, fut fait commandeur dans l'Ordre national du Mérite par le capitaine Larousse, commandeur de la Légion d'honneur, en présence de ses parrains : le commandant Filhol, président de la section de Marseille, et de M. Para, secrétaire de cette association.

« Rappelons que ce sont les goumiers qui furent les principaux artisans de la libération d'Aubagne, le 21 août 1944. Le nom de l'une des artères principales de la ville, en bordure du stade Jean-de-Lattre en rappelle le glorieux souvenir.

RÉUNION DU 6 FÉVRIER 1983

Pour sa première réunion de l'année 1983, la section de Marseille avait convié ses membres à se retrouver dimanche 6 février, à l'auberge « Moulin de Maître Jules » à Roquefavour, dans la région d'Aix-en-Provence.

Cent quatorze convives avaient répondu à l'invitation du président Filhol. En voici les noms : Barbaize, Mme et un invité, Bedet et Mme, Bertany, Blanchard et Mme, Bonachera et Mme, Brian et Mme, Brines, Mme et deux invités, Busi, Mme et quatre invités, Caron, Mme et deux invités, Cazenove, Pr. Chevrot, Chollet-Meyrieu et Mme, ambassadeur Dallier et Mme, Desbrosse et Mme, Dorche et Mme, Dubarry et Mme, Dubus et Mme, Duhoo et Mme, Franceschi, Mme et une invitée, Goule et son fils, Gaudibert et Mme, Lasserre et Mme, Lavoignat et Mme, Dr Léger, Lejard et Mme, Mairot, Mme et un invité, Marti et Mme, Matoré, Mme, leur fille et deux invités, Merlin et Mme, Neigel et Mme, Pataine et Mme, Pertin, Mme et deux invités, Mme Riaucou, Riehl, Ronsin et Mme, Setti et Mme, le général Sirvent, Verlet et Mme, Vidal et Mme, Filhol et Mme.

De la section de Nice, étaient présents : Gallan et Mme, Thoumire et Mme.

De l'Aquitaine : Hébert et Mme. Le commandant Chazerans et Mme, ex-A.I. de Tunisie, amis du président Filhol, s'étaient joints aux anciens du Maroc.

Des descendants, avec leur président Boyer de Latour et Mme, étaient également présents : Perretin, Setti, Mme Sebbag, née Pataine, et son époux.

Deux jeunes Marocains, élèves pilotes à l'Ecole de l'air de Salon, invités par Boyer de Latour, retenus à la base par les vaccinations réglementaires, n'ont pu participer.

Étaient excusés : Arnaud, Aubert, Bacus, Bailly, Mme Berbesson, Bera, Boudet, Brioncasado, Chaumaz, Mme Carretier, Debril-Loiseau, de Combarieu, Dekyvère, Delhumeau, Donato, Ferré, Franceschetti, Mme Franchi, Galline, Gerin, Gilles, Heran, Honore, Jaloszynski, Larousse, Lelièvre, Loiseau, Mabille, Menet, Ocamica, Mme de La Paillonne, Pecouret, des Rieux, Rueda, Ruel, Sarrazin, Seigle, Mlle Sonderer, Turc, Vitu, le général Wartel.

Parmi les descendants : Berthon, Mlle Delafon, Borius, Dubus.

Étaient excusés également, au dernier moment, empêchés : par la neige, le colonel Hoock ; par la maladie, Mme Larousse, Para ; ou par des accidents, Chaumaz, Dagan.

Le commandant Raymond Gaillard, ancien président de la section Aquitaine, installé maintenant dans la Drôme, s'était excusé étant retenu par des obligations familiales.

Comme de coutume, une ambiance joyeuse a marqué cette journée qui s'est achevée fort tard dans l'après-midi, après que le jeune Perretin, de l'Association des Descendants, ait donné un tour de chant à l'auditoire présent.

Nice - Côte d'Azur

C'est dans les salons « Ciel d'Azur » de l'aéroport de Nice, magnifiquement décorés à cet effet, et par une radieuse matinée d'automne, qu'a eu lieu, samedi 18 décembre, le deuxième déjeuner de 1982 de la section azurienne de la Koumia.

Un pot d'accueil permettait aux nombreux participants de renouer un bref contact et de créer l'ambiance excellente qui caractérise toutes nos réunions de la Koumia.

Après l'arrivée du commandant Charles Argillier, représentant M. Jacques Médécin, député-maire de Nice, et délégué aux Affaires civiles et militaires, qui avait bien voulu répondre, ainsi que Mme Argillier, à l'invitation de notre président de section, le colonel Bérard, les convives prenaient place et pouvaient, tout autant, apprécier la finesse des mets servis, la générosité des vins versés, que la diligence du personnel qui assurait le service. Au dessert, le colonel Bérard devait remercier nos camarades membres et amis de la Koumia, venus en nombre de près ou de loin, assurer le succès de la réunion (et ce malgré la proximité des fêtes de fin d'année) et porter ainsi témoignage de la vitalité de la section azuréenne.

Il a donné connaissance du message personnel du général Feugas aux termes duquel notre président se chargeait de transmettre à tous ses regrets de ne pouvoir être des nôtres et nous assurait de ses fidèles amitiés. Pour Noël, nous était-il confié, le général réunirait 48 enfants et petits-enfants. Le général Marchal, ancien président de notre section, a transmis également ses excuses de ne pouvoir assister à notre repas pour raisons familiales.

Avant de donner quelques aperçus sur l'activité de l'association, le colonel Bérard devait évoquer le souvenir de nos amis qui nous ont quittés depuis notre réunion du 18 avril dernier.

— L'adjudant-chef Charles Gagerot, qui a succombé en mai dernier aux suites d'une longue et cruelle maladie. Titulaire de la médaille militaire et de deux citations, le défunt a laissé le souvenir d'un bon camarade, regretté par tous ceux qui l'ont approché.

— Le commandant, breveté d'E.M., Charles Chapellier, est décédé le 20 juillet dernier à Nice. Très brillant officier, commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de cinq citations, dont deux à l'ordre de l'Armée, le défunt a fait, sous les armes, une carrière exemplaire retracée dans ce bulletin.

— Enfin, le commandant Roger Mathonnière nous a quittés le 27 août dernier. Le défunt, qui avait réalisé de magnifiques états de services, a été longtemps la cheville ouvrière de notre section de Nice, au service de laquelle il s'est dévoué sans compter. Il laissera chez tous le souvenir fidèle d'un excellent camarade.

Une minute de silence était observée pour honorer la mémoire de nos trois camarades décédés.

Le colonel Bérard devait ensuite rappeler que les efforts du bureau et du président de la Koumia avaient permis la première réunion du conseil d'administration de la fondation Koumia-Montsoreau, officiellement créée par décret du 3 août 1982.

Nous avons été obligés de reporter aux 4 et 5 juin 1983 l'assemblée générale de la Koumia, qui sera honorée par la présence très probable du préfet de Maine-et-Loire, et celle du général commandant l'école d'application de l'A.B.C.

Ceux d'entre nous qui pourront envisager ce déplacement ne manqueront pas d'assister à cette assemblée générale qui permettra ne outre de visiter le musée de Montsoreau.

Le colonel Bérard a également invité nos amis à participer à la souscription ouverte pour l'érection du monument au maréchal Juin, place d'Italie à Paris.

Le vainqueur du Garigliano est particulièrement digne de cet honneur.

Il a enfin invité ceux de nos camarades qui voudraient lui témoigner de leur fidélité respectueuse, à rendre visite au général d'armée Guillaume, en séjour dans une maison de repos de Fréjus. Notre président d'honneur souhaiterait en effet recevoir de brèves visites au cours desquelles il pourrait évoquer ses souvenirs marocains.

La fin de l'année étant proche, le colonel Bérard est heureux d'adresser, au nom de tous, ses vœux au général Feugas et au bureau de la Koumia, ainsi qu'à tous les camarades ici présents, pour que nous puissions, tous ensemble, appliquer jusqu'au bout notre devise : « zidou l'gouddam ».

Le commandant Charles Argillier devait ensuite prendre la parole pour excuser M. Jacques Médecin, député-maire de Nice, retenu par les occupations de sa charge, dont l'adjoint devait ensuite témoigner sa satisfaction d'être l'hôte de la Koumia et de goûter ainsi une ambiance si chaleureuse.

Les anciens combattants, a-t-il ajouté, ont assuré dans le monde l'image de marque de la France, au combat comme en temps de paix. Il leur appartient de la sauvegarder face aux périls qui les menacent à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le commandant Boyer de La Tour devait à son tour signaler l'importance croissante de l'Association des descendants et inviter nos camarades à inciter leurs enfants à venir grossir le nombre des descendants pour le grand bien de tous.

Tandis que le dessert était servi, des enveloppes surprises étaient proposées aux convives et enlevées si rapidement que tous ne pouvaient être servis ; le produit doit pouvoir consolider les finances de la section aussi délabrées que celles de l'Etat.

Mais les aiguilles tournaient et c'est avec regret qu'il fallait prendre congé, car le temps devenait menaçant, et nombreux étaient les amis qu'un long trajet séparait de leur domicile.

Assistaient à ce repas, dans l'ordre alphabétique :

M. et Mme Bazin, colonel et Mme Bérard, commandant et Boyer de Latour, colonel et Mme Carret, commandant Demain, Colonel et Mme Denain, colonel Dorange, commandant et Mme Dubus, colonel et Mme Eugène, M. et Mme Flori, lieutenant-colonel et Mme Gilbain, Mme Guérin, colonel et Mme Guio (amis du colonel Bérard), docteur et Mme Guyard, Mme Lacroix, M. Lebel, M. et Mme Leblanc, commandant et Mme Levallois, docteur et Mme Maurice, docteur et Mme Metenier avec Mmes Albera et Cipriani, M. et Mme Salaun, colonel Vernier et son fils Etienne.

S'étaient fait excuser :

Colonel Aspinion, M. Barbarin, Mme Bartoli, M. J.-J. Beucler, M. Boivin, Mme Bridot, colonel Callies, Mme Chapellier, M. Euzière, commandant Filhol (président de la section de Marseille), Mme Gagerot, commandant Giraud, colonel Guermouche, lieutenant-colonel Leblond, colonel Marchadier, général Marchal, commandant Miquel, colonel Montjean, lieutenant-colonel Petiteau, Mme Prea, M^e Réveillaud, M. Richard, colonel Ruel, Mme Sabarots, Mme Stemmier, colonel Terrie, médecin-colonel Vaudin.

Ouest

La réunion annuelle de la section de l'Ouest de la Koumia s'est tenue à Rennes, le 13 novembre 1982, au cercle militaire.

Notre président, le général Feaugas, avait effectué un long périple de la Dordogne à Rennes en passant par Paris, pour être parmi nous. Nous le remercions bien vivement de cette marque d'amitié.

A 10 h 30, à part quelques défections dues à des santés déficientes, tout l'effectif prévu était atteint. Pendant que les épouses et descendants effectuaient, sous la conduite de Mme Guignot, un périple à travers les quartiers du vieux Rennes qui viennent d'être rénovés, les membres de la Koumia ont tenu une réunion de travail.

Le colonel Guignot indiqua les grandes lignes du programme de la prochaine assemblée générale qui se tiendra les 4 et 5 juin à Montsoreau.

Le général Feaugas, à la demande du colonel Guignot, fit ensuite part à l'assistance de l'heureuse réalisation de la fondation Koumia-Montsoreau. L'arrêté du Premier ministre qui est paru est l'aboutissement de plus de dix ans d'efforts des équipes qui se sont succédé à la tête de la Koumia.

Le colonel Lucasseau, qui a tant travaillé au projet, exprima en termes chaleureux le plaisir et la satisfaction que lui procure cette nouvelle et remercie l'équipe du général Feaugas.

A 11 h 30, en l'église de la Sainte-Famille, une messe a été célébrée à la mémoire des morts de la Koumia par l'aumônier militaire de la garnison.

Un apéritif, suivi d'un déjeuner, a ensuite réuni tous les participants dans les luxueux salons du cercle militaire.

Le consul du Maroc à Rennes, M. Serraj, originaire de Fès mais ayant vécu longtemps à Rabat, avait bien voulu, à la demande du colonel Thet, accepter d'être des nôtres. Il a été accueilli par le général Feaugas et le colonel Guignot. Celui-ci a épinglé une Koumia sur le revers de la veste de M. Serraj qui, en termes choisis, a remercié l'assistance de l'avoir associé à cette réunion et a signalé la présence, à Rennes, de nombreux étudiants marocains qui seraient heureux de prendre contact avec les membres de la Koumia.

C'est dans une ambiance très gaie et amicale qu'un excellent déjeuner a été servi.

Etaient présents :

Le général Feaugas, colonel et Mme Guignot, commandant A. de Bardies, capitaine et Mme Bernard, capitaine et Mme Boisnard, capitaine et Mme Lelong, colonel Chatras, général et Mme de Coux, Mme Girard, colonel et Mme Lucasseau, colonel et Mme Thet, colonel et Mme Pinta, colonel et Mme Bourget, commandant et Mme Pasquier, commandant et Mme Espeisse, M. et Mme Thommeret, Mlle A.-M. Guignot (descendante), Mme Lucasseau-Cousin (descendante).

Notre camarade Fouillien, venu du Morbihan, victime d'un malaise à son arrivée à Rennes, a dû être hospitalisé d'urgence. Après quarante-huit heures de soins il a pu regagner Plonay.

Le colonel Thet, organisateur dévoué et efficace de cette journée, lui a rendu visite à l'hôpital et, depuis, Fouillien a écrit au colonel Guignot pour lui faire part de ses regrets ne n'avoir pas pu, avec Mme Fouillien, participer à la réunion. Sa santé est rétablie.

Etaient excusés :

Verchin, que la Faculté a brimé en lui interdisant le long déplacement de Quimper à Rennes, Le Demnat, Forget, Paul Bernard, Pichot, Pelletier, Guigoux, Rousseau, Gentric, Fauque, Bedu, Boivin, Le Petit, Mouille, d'Agon de la Contrie (muté à La Réunion), Chulliat, Rattiez, Brocvielle, Wery-Protat, Fournier-Foch, Marmara, Plant, Legouix, Mme Thery, Leblanc (D), Mme de Lestang-Feaugas (D), M.-P. Feaugas (D), Mme de Hillerin-d'Ales (D), le président des Descendants, commandant Boyer de Latour, et le colonel Iaconi, en cure.

A 16 heures, après avoir encore évoqué les souvenirs communs du vieux Maroc et avoir promis de se retrouver l'an prochain plus nombreux encore, chacun s'en fut, content de sa journée et de ces occasions de retrouvailles.

Paris

Remarques préliminaires

1° Les participations aux cérémonies, messes, etc., qui, à Paris, sont toujours d'ordre national, ne figureront plus désormais dans la rubrique « Section de Paris », car elles n'appartiennent pas à la vie propre de la section.

2° Les témoignages d'épouses qui ont été adressés à la section depuis novembre n'ont pas encore trouvé place dans le bulletin. Merci aux rédactrices à qui nous exprimons nos regrets, mais qu'elles patientent quelque peu en raison de l'abondance des matières dans les plus prochains bulletins.

Le cercle-débat

Janvier a connu, le lundi 17, à l'École militaire, une remarquable conférence de notre camarade Méraud sur l'art de l'Islam.

Février : les habitués du cercle sont venus soutenir Nied pour un débat sur des questions d'égyptologie et d'histoire des religions, débat qui s'est tenu à la Maison des universitaires.

Mars connaît en ce moment, en trois soirées, un colloque islamo-chrétien pour lequel le nombre d'auditeurs pressentis a dû être limité.

Avril : le lundi 18, à 20 heures, à l'École militaire, nous aurons un colloque sur le thème des « Scribes inspirés », thème qui entre d'ailleurs dans le cadre des soirées du 8 novembre 1982 et du 24 février 1983.

D'ores et déjà nous sommes assurés de la participation d'éminentes personnalités.

A ce propos, deux demandes :

1. L'envoi au président de la section de Paris par ceux que ces activités peuvent intéresser d'une enveloppe timbrée à leur adresse. En effet, le budget de la Koumia n'a pas à supporter les frais d'expédition d'informations qui ne concernent pas toute l'association.

2. En raison de la forte participation d'invités à nos débats, il a été accordé par le conseil d'administration l'autorisation d'admettre dans la Koumia, comme « Amis », des civils plus intéressés par l'activité particulière et moderne du cercle-débat que par des souvenirs marocains. Cela, on peut le signaler, rentabilisera pour notre trésorier l'effort fourni par quelques camarades. Dans ces conditions, que ceux qui viendront le 18 avril n'hésitent pas à amener de nombreux amis, auxquels nous vendrons une carte de membre au titre du cercle.

Pays de Loire

A tous les adhérents de la section : En raison de la proximité de l'assemblée générale de la Koumia les 4 et 5 juin à Montsoreau, la réunion annuelle de notre section, qui était prévue en avril-mai, est reportée à l'automne. Les convocations vous seront envoyées fin septembre, pour la seconde quinzaine d'octobre. Ainsi que je vous l'avais annoncé à notre réunion de mai dernier, notre camarade de Louvigny a bien voulu se charger de l'organiser dans sa ville d'Angers. J'espère que vous y viendrez nombreux.

Le président,
DALLONEAU.

Pyrénées

Le dimanche 6 février avait lieu la première réunion des membres de la nouvelle section « Pyrénées » de la Koumia. Cette section comprend les trois départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Landes.

Le rendez-vous avait été fixé à Amou (Landes), où le maire, M. Coudanne, avait bien voulu nous accueillir. Il mettait à notre disposition la grande salle de réunion du conseil municipal pour tenir notre assemblée générale. Nous devons en effet constituer le nouveau bureau de la section.

Dans une ambiance très amicale, le vote avait lieu et, à l'unanimité des présents, le bureau était constitué ainsi :

- président : colonel Jenny ;
- vice-président (Pyrénées-Atlantiques) : colonel de Kerautem ;
- vice-président (Hautes-Pyrénées) : colonel Fournier ;
- vice-président (Landes) : colonel Le Corbeiller ;
- trésorier : colonel Jacquinet ;
- membres : MM. Deschaseaux, officier de réserve des Goums ; Vérié, Manus, Eyharts, Lesbats, Lécuyer, colonel Albier, représentant les Amis des Goums.

Le colonel Jenny remerciait l'assemblée de la confiance qui lui était renouvelée.

Une messe était alors célébrée par l'abbé Lamaison, curé d'Amou, qui prononçait une homélie en hommage à tous nos disparus. A la sortie de l'église une gerbe était déposée aux monuments aux morts de la commune, en présence de notre président national le général Feaugas, du général d'Armée Allard, ami des Goums, du docteur Darmaillacq, premier adjoint, représentant le maire retenu auprès de son épouse hospitalisée, et du représentant des anciens combattants d'Amou, le colonel Castaignet avec son drapeau.

Le docteur Darmaillacq, neveu de notre ami Tesmoingt, nous recevait alors à la mairie pour un vin d'honneur et, dans un discours chaleureux, saluait nos actions passées. Il était très cordialement remercié par le général Feaugas.

Venait alors l'heure du déjeuner au restaurant « Le Commerce » où la finesse du repas ne pouvait que favoriser l'ambiance très gaie et cordiale ainsi que les effusions amicales.

Cent une convocations avaient été adressées, soixante et onze réponses sont parvenues dont trente-trois positives représentant le nombre des présents et quarante-cinq négatives pour raisons diverses et en particulier de santé.

Etaient présents (par ordre alphabétique) : général et Mme Allard, Ané, Mme Barrou, Bertot et Mme, Buan, de Balby et Mme, Brassens, Cazenave, Decomble, Dugarry, Dumas et Mme, Eyharts et Mme, d'Elissagaray, Mme et une descendante, Fourquet-Fournier et Mme, le général et Mme Feaugas, Guyomar, Jenny et Mme, Lesbats, Mme Meyer, Manus, Rougeux et Mme, de Rochefort, Soubrié et Mme, Servoin et Mme, Subra et Mme, Vérié et Mme et Melle Signeux, Wallart.

Etaient absents excusés : Albier, Aymeric, Abad, Alby, Auboin, Berger, Boyer de Latour, Boué, de Bouvet, Bourdet, Cabos, Chirouse, Chappe, Cazaugade, Chavigny, Dulard, Dallet, Deschaseaux, Dumollard, J.-C. Feaugas, Goumy, Géhin, Gascou, Gourde, B. Jenny (D), de Kérautem, Loriot, Mme Lhéritier, général Le Guillou, Lhospied, Labadan, Marguerite, Marchand, Mme Nassiet, Noblet, Olive, Pàgès (ami des Goums, démissionnaire pour raison de santé), Pinon, Mme Peyramale, général Partiot, Mme Robert (D), Mlle de Rochefort (D), Mme Renevier, Mlle, M. et L. Renevier (D), Rungs, Salles, Sornat, Signour (D).

Les sections sœurs, voisines, étaient agréablement représentées, en particulier par leurs présidents respectifs.

Colonel JENNY.

Rhône-Alpes

Activités de novembre 1982 à janvier 1983

11 novembre 1982. — La Koumia était représentée aux différentes cérémonies qui se sont déroulées à Lyon : le fanion porté par Mazin, Magnenot, Payre, Reynaud.

25 novembre. — Présence habituelle des camarades à la réunion mensuelle, 3, rue du Plat à Lyon.

4 décembre. — Encesamedide décembre nous étions une trentaine à Régné-Durette, en Beaujolais. L'auberge paysanne « La Vigneronne », dans un cadre rustique, nous servait un repas campagnard très apprécié, arrosé d'un beaujolais-village faisant suite au « primeur » du même cru dégusté à l'apéritif au caveau du village. Les Lyonnais retrouvaient sur place Cléménçon et Durieux, ce dernier, retenu par ailleurs, est venu passer quelques instants avec nous, apportant un lot de son cru pour la tombola traditionnelle.

Les plus méritants de cette réunion Koumia, étant donné la saison hivernale, furent Mlle Jacqueline Thepenier, du Creusot, et M. et Mme Préaux, d'Autun. Encore bravo aux amis de Saône-et-Loire. Douze étaient excusés pour différentes raisons. Six n'ont pas répondu.

Une très bonne journée passée dans la détente et l'amitié, à renouveler à la belle saison, avec l'ensemble des membres de la section.

19 janvier 1983. — La section Rhône-Alpes, membre de la F.A.R.A.C., était représentée par Payre à l'assemblée générale de cette très importante fédération qui regroupe plus de soixante associations.

27 janvier. — A cette première réunion mensuelle de l'année nous étions vingt : Aubertin et Mme, Battu, Bordes et Mme, Carré et Mme, Cléménçon, Guérin, Guidon et Mme, Loubès et Mme, Magnenot, Mme et leur belle-fille Rolande Magnenot, Mazin, Nougé, Payre et Mme.

Etaient excusés : Maligne et Reynaud.

A l'ordre du jour : échange de vœux du Nouvel An, galette des Rois, nouvelles des uns et des autres : de Gaude, Clemenceau, Mme Thepenier et Jacqueline, Mme Potelle, Heyraud, Mme Le Page qui, après un long séjour à l'hôpital Desgenettes, a regagné son appartement à Lyon où le président de section est allé la saluer le 3 janvier dernier.

Mme Genoux a subi une très délicate intervention chirurgicale et son état de santé nécessite des soins attentifs.

M. Sibille, grand invalide, suit par la pensée les activités de la Koumia grâce au bulletin qu'il reçoit régulièrement.

A tous nous renouvelons nos vœux de santé et de rétablissement et les assurons de nos sentiments très cordiaux.

2 février. — Les 25 candidats, à ce jour, pour un voyage au Maroc ont été informés de la date fixée : du 24 avril au 5 mai. Ils recevront prochainement une circulaire précisant les conditions d'exécution et les formalités.

J. MAGNENOT.

Roussillon - Bas Languedoc

Les anciens des Goums et A.I. du Maroc, leurs familles, veuves et amis, se sont réunis à Pézenas, dans l'Hérault, le 21 novembre 1982, pour assister à l'assemblée générale régionale de la section Bas Languedoc - Roussillon, sous la haute présidence du général Feugas, venu tout particulièrement officialiser et lancer cette jeune section.

Le rassemblement a eu lieu à 9 h 30, sur la place de la cité piscénoise, où le maire, M. Audibert et le capitaine Reffas, sont venus accueillir les participants.

Le groupe s'est rendu en cortège au monument aux morts de la ville pour y déposer deux gerbes (au nom de la ville et de la Koumia) et observer une minute de silence à la mémoire de tous les frères d'armes, français et marocains tombés au champ d'honneur sur tous les territoires d'opérations : A.F.N., Europe et Extrême-Orient.

L'assemblée générale a eu lieu dans une salle de la mairie, dont M. Audibert a bien voulu faire les honneurs en faisant remarquer tout particulièrement les armes de la ville : de champ d'or à trois fasces de gueule, le chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, à dextre, franc quartier d'or chargé d'un dauphin d'azur. Armes sûrement uniques pour une commune de France.

Le président de la section adresse ses remerciements, au nom de tous, au général Feugas pour avoir bien voulu faire un si long déplacement pour venir réconforter ces anciens du Maroc qui, depuis le temps, se sentaient un peu les enfants pauvres dans cette petite région écartelée entre deux autres : celle de Marseille et celle du Sud-Ouest, devenue par la suite celle du Languedoc. Remerciant les présents, il se dit un peu déçu de se retrouver moins nombreux que prévu, tout en comprenant les raisons de certaines absences : grand âge ou maladie, obligations antérieures.

Il remercie aussi M. le maire d'avoir bien voulu honorer de sa présence les cérémonies consacrées au souvenir et à l'amitié, ainsi que de son très charmant accueil qui touche profondément tous les participants.

N'ayant de rapport ni moral ni financier à présenter, il indique ce qu'il espère voir se réaliser :

- pouvoir doter la section d'un fanion à sortir à l'occasion des commémorations telles que : l'Armistice de 1918, Camerone, Bazeilles, Dien-Bien-Phu, combats d'A.F.N. — à l'exclusion du 19-Mars — et de celles où la section pourrait être invitée, avec dès que possible le port du calot de tradition dont le trésorier et ami Klopp est chargé de grouper les commandes à adresser au siège à Paris ;
- organiser une sortie trimestrielle, champêtre ou touristique, dans les différents départements de la région par les délégués départementaux qui voudront bien faire acte de candidature. La prochaine réunion est prévue le 20 janvier à Perpignan, à 16 heures, au Cercle de garnison, pour se retrouver autour de la galette des Rois ;
- prévoir un voyage au Maroc pour le printemps prochain dont les détails d'organisation ont été confiés au commandant Fabre et qui seront connus prochainement ;
- voir le bureau se créer à Montpellier, chef-lieu de région.

Prenant à son tour la parole, le général Feugas remercie très chaleureusement M. le maire de son accueil et d'avoir sacrifié quelques heures de sa journée pour participer aux cérémonies organisées dans sa charmante ville.

Il félicite le chef de bataillon Camrubi pour sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur et remercie les participants de leur présence.

Il fait savoir que, par décret du 3 août 1982, a été enfin officialisée la création de la fondation Koumia-Montsoreau et qu'une réunion d'inauguration de cette fondation destinée à assurer la pérennité de l'Association des anciens des Goums et des Affaires indigènes du Maroc aura lieu prochainement. Il en profite pour annoncer que l'assemblée générale de 1983 se tiendra à Montsoreau les 4 et 5 juin prochain.

château de Montsoreau. Mais le décret ministériel qui résulte de démarches entreprises depuis... 1973, n'est cependant pas une simple formalité administrative. Il officialise en effet l'existence du musée dont les collections sont dorénavant léguées à la fondation « Koumia-Montsoreau » par l'association des anciens goums et celle des descendants des anciens goumiers (créée en 1978 pour prolonger la précédente). La fondation aura à conserver et développer le musée des goums (unique en son genre en France) implanté au château de Montsoreau par le général Aunis, dernier chef de corps des goumiers, parce que les salles du château se trouvaient disponibles et que le général comptait des relations en Touraine.

Hier, la fondation présidée par le général André Feugas, a tenu son premier conseil d'administration à Montsoreau en présence notamment de M. Emmanuel Karlin, sous-préfet de Saumur, du général Georges Le Diberder, directeur du Musée de l'Armée et du colonel Louis Baratchart, commandant en second l'Ecole de cavalerie. La réunion avait pour objet de prendre certaines dispositions consécutives à la publication du décret ministériel. Elle fixa aussi aux 4 et 5 juin prochain l'assemblée générale des anciens goums (1.340 membres) qui aura lieu au château de Montsoreau.

Rappelons que les Goums étaient les compagnies (trois sections d'infanterie et un peloton de cavalerie) qui, de 1906 à 1956, furent composées de volontaires marocains encadrés par des officiers et sous-officiers français. Ces unités épaulèrent la pacification du Maroc derrière l'action conduite par Lyautey puis Juin. Elles participèrent également à la libération de la France lors de la Seconde Guerre mondiale, après avoir combattu en Tunisie et en Italie, puis débarqué en Provence, et se retrouvèrent engagées en Indochine avant d'être dissoutes en 1956, année de l'indépendance du Maroc, pour constituer le noyau de l'armée royale marocaine.

C'est ce demi-siècle d'histoire de France que raconte le musée du château de Montsoreau, à quelque vingt milliers de visiteurs annuels.

VISITE DU MUSÉE DES GOUMS A MONTSOREAU

Dispositions en faveur des membres de la Koumia

La visite guidée du musée des Goums à Montsoreau est trop courte pour que les anciens du Maroc puissent regarder tous les souvenirs qui les intéressent.

Les membres de la Koumia y auront la possibilité de prolonger leur visite en remplissant et en remettant au gardien le billet ci-dessous.

AUTORISATION

délivrée à M.

membre de la Koumia ou Ami des Goums, pour visite prolongée du Musée des Goums à Montsoreau.

La présente autorisation doit être remise au gardien.

Elle ne dispense pas du paiement du droit d'entrée. Elle n'est valable que pour l'année 1983.

Le président de la Koumia.

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Florentine, le 18 juin 1982 à Bordeaux, fille de M. et Mme Mähler-Besse et petite-fille de M. et Mme Jean de Roquette-Buisson.
- Laurie Chaumaz, le 11 octobre 1982 à Valence, sixième petit-enfant du chef de bataillon Louis Chaumaz.
- Marie-Noëlle, le 9 décembre 1982 à Noisy-le-Grand, Seine-Saint-Denis, petite-fille du colonel et de Mme Jacquinet.
- Anne-Gaëlle, le 12 décembre 1982, treizième petit-enfant du lieutenant-colonel et de Mme Jacques Berthod.
- Gauthier, le 1^{er} janvier 1983, fils du capitaine et de Mme Jacques Pajon, et petit-fils du capitaine et de Mme Serge Tétu.
- Julien, le 6 janvier 1983, onzième petit-fils de M. et Mme Hubert Courvoisier.
- Pierre, en février 1983, à Paris, fils du docteur et de Mme François-Xavier Boyer de Latour (D).
- Alain, sixième petit-enfant du général de Ligniville.
- Bernard, fils de Dominique Labadie et treizième petit-enfant de M. Robert Labadie.
- Caroline, fille de M. et Mme Gosse, et neuvième petit-enfant du lieutenant-colonel Marcel Jean-Baptiste.

Aux parents et grands-parents, la Koumia adresse ses chaleureuses félicitations.

MARIAGES

- Mlle Corinne Ocamica, fille du capitaine et de Mme Guy Ocamica, avec M. Philippe de Guilhermier, le 11 décembre 1982 à l'Isle-Jourdain.
- Mlle Claude Lavoignat, fille de M. et de Mme Gilbert Lavoignat, avec M. Didier Latour, le 18 décembre 1982 à Châteauneuf-du-Pape.
- Xavier Thomassin (D) est heureux de vous annoncer son mariage avec le docteur Anne-Marie Battistuta, le 18 décembre 1982 à Bouglon (Lot-et-Garonne).
- Mlle Brigitte Larrien avec M. Hervé Deschaseaux, fils de nos amis Deschaseaux, le 12 février 1983 à Coubios-Loos (Pyrénées-Atlantiques). Les colonels Jenny et Jacquinet et leurs épouses assistaient au mariage et présentaient félicitations et vœux de bonheur au nom de la Koumia.
- M. Georges Pasquier, fils du commandant et de Mme André Pasquier et frère de Michel Pasquier, avec Mlle Elisabeth Schmittmeisler.

La Koumia adresse ses chaleureuses félicitations aux parents et ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS

- Mme Jaloszynski, épouse de l'adjudant-chef Witold Jaloszynski, le 19 janvier 1983 à Olonzac (Hérault).
- Yann Farcot, fils de M. et Mme Bernard Farcot et petit-fils de notre secrétaire général et de Mme Georges Gautier, le 20 janvier 1983.
- Le colonel Joseph Batlle, père du lieutenant-colonel Pierre Batlle, le 2 février 1983 à Prades.
- Pol Roussel, décédé à l'âge de soixante-trois ans, le 10 février 1983 à Toulon, inhumé le 14 à La Garde (Var). Pol Roussel fut des nôtres comme aspirant, adjoint au commandant du 1^{er} goum, à El Ksiba, de 1951 à 1955, puis au 106^e goum de cavalerie aux Ait Ourir, jusqu'à l'indépendance du Maroc.
- L'adjudant-chef François Leclercq, père de Mme Pigny-Leclercq, le 23 février 1983 à Marcœuil.
- Yves-Marie Clesca, fils de notre regretté ancien, le colonel Clesca, qui nous a quittés en 1965, le 27 février 1983. Ils reposent tous les deux maintenant à Jussey, en Haute-Saône. Nous prions Madame Clesca et sa famille de trouver dans ces lignes l'expression de notre sympathie très attristée.

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses affectueuses condoléances et les assure de la fidèle amitié de tous ses membres.

PROMOTIONS ET DISTINCTIONS

- Le commandant J.-A. Fournier est nommé lieutenant-colonel dans la réserve.

La Koumia lui adresse ses chaleureuses félicitations.



IN MEMORIAM

Général d'armée Augustin Guillaume

D'autres, plus qualifiés que moi, retraceront dans les prochains jours ce que fut votre carrière d'« homme de guerre », mais il m'appartient aujourd'hui, en tant que président de la Koumia, de vous adresser au nom de tous les anciens des Affaires indigènes et des Goums marocains un dernier salut.

Le salut de tous ceux, Français et Marocains, que vous avez conduits victorieusement sur les champs de bataille d'Italie, de France et d'Allemagne en 1944-1945, après les avoir rassemblés, instruits, équipés et armés au Maroc dans la clandestinité de 1940 à 1942.

Le général Guillaume a vu le jour ici, à Guillestre, le 30 juillet 1895, à une époque où l'Alsace-Lorraine et l'Empire colonial étaient deux vocables dont la sonorité faisait battre plus vite le cœur des Français. Saint-Cyrien à dix-huit ans, commandant à dix-neuf ans une compagnie dont tous les officiers ont été tués dès les premiers jours de la guerre de 1914, l'aventure a déjà saisi aux épaules le jeune sous-lieutenant. Elle ne le lâchera plus. Fait prisonnier les armes à la main, il tentera plusieurs fois de s'évader, il subira les camps de représailles de la Prusse orientale. A peine libéré, on le voit à Odessa où quelques divisions alliées, sans moyens efficaces et sans cohésion, voudraient aider les Blancs du général Denikine à freiner l'avance de l'Armée rouge. La chance qui est la belle compagne de l'aventure, le tira indemne du piège russe. A peine rapatrié en France, il demanda à être envoyé au Maroc, là où un animateur de génie, Lyautey, réveillait un vieux et grand pays assoupi dans une torpeur médiévale.

**

C'est là que le destin du général Guillaume va se sceller. Au lendemain de la Grande Guerre, le Maroc apparaissait, déjà, comme une école d'énergie, d'imagination, d'efficacité, de grandeur, de jeunesse. Sur tous les plans : pacification, administration, équipement, les mots d'ordre de Lyautey étaient strictement suivis. Vite, large, loin, ce langage et cette méthode d'action provoqueront une singulière résonance dans l'esprit du capitaine Guillaume et de tous les jeunes officiers qui appartiendront bientôt au corps des Affaires indigènes. Il saisira immédiatement la signification profonde d'une conquête qui s'accomplit par les armes pour unifier le Maroc à l'obéissance du souverain chérifien, mais qui vise en dernière analyse la conquête des cœurs. Il subira la contagion de cette fièvre d'action qui consume Lyautey, et, à l'image de tous ceux qui, à un moment quelconque de leur vie, ont connu le Maroc, il sera marqué par cette école. Il en demeurera justement fier, jusqu'à son dernier souffle, et cela, bien qu'il portât au cœur la blessure jamais refermée d'avoir quitté, dans des circonstances douloureuses, le beau pays qu'il avait tant contribué à pacifier, à équiper, à éduquer, à soigner, à moderniser — auquel il avait voué les années fécondes d'une vie ardente et laborieuse, et qu'il avait aimé de toute son âme passionnée et sans détours.

Ce sont là, sans doute, des vérités élémentaires. Parce qu'elles sont trop souvent méconnues et parfois masquées, ceux qui furent ses collaborateurs, militaires ou civils, doivent les rappeler ici, très simplement, devant la tombe du

général Guillaume dont le nom demeurera inséparable de grands Français qui, de l'autre côté des mers, ont accompli dans la certitude de leur foi et l'élan de leur enthousiasme, une haute mission civilisatrice.

*
**

Naguère, on parlait volontiers du miracle français au Maroc. Sur cette même terre, il se produisit un autre miracle : la rencontre de jeunes hommes qui devaient devenir un jour les chefs de guerre de la Libération : Juin, de Lattre, Montsabert, Guillaume, Leclerc, Brosset... parmi d'autres officiers de cette Armée d'Afrique dont l'esprit indépendant refusait les routines métropolitaines.

Lorsque vinrent les jours noirs de 1940, Augustin Guillaume était alors colonel, directeur des Affaires politiques et, à ce titre, patron des forces suppléatives. Sur son initiative et selon ses directives, 10.000 gومiers furent entraînés dans la clandestinité, prêts à être jetés dans la bataille pour peu que le destin redevenne favorable. A travers le bled marocain, des fusils mitrailleurs, des mortiers, des munitions furent cachés dans des grottes, parfois dans des trous creusés sous les guitounes. Nous portons ici témoignage solennel que la confiance et la fidélité qui liaient tous les gومiers à tous leurs chefs étaient si profondes que personne ne trahit jamais le secret.

Les fameux tabors marocains qui sont entrés dans l'Histoire, nous les devons au général Guillaume. Placées sous son commandement, ces troupes de choc ont permis au général Juin de concevoir un plan qui était un défi à tous les exercices d'école, en débordant Cassino par la montagne inaccessible à n'importe quel autre corps de troupe. Promu général de brigade, Augustin Guillaume conduisait alors sa meute comme un meneur de loups à travers les Abruzzes, la harcelant nuit et jour, revêtu comme nous tous de la djellaba brune aux rayures de sanglier, plus chef de bande qu'officier général, escaladant les rampes avec ses jarrets de montagnard, bousculant les plus savantes combinaisons de l'état-major, et s'égosillant à jeter le cri qui allait devenir légendaire : « Zidou l'gouddam ! », c'est-à-dire « en avant ! » qui nous conduisit à Rome, à Sienne et aux abords de Florence.

*
**

Lorsque le moment fut arrivé pour la 1^{re} Armée française, placée sous le commandement du général de Lattre, de reconquérir le sol national, les tabors de Guillaume furent présents au rendez-vous du 15 août 1944 sur les côtes de Provence.

C'est un destin étrange que celui de revenir un jour dans son propre pays, les armes à la main, pour y reconquérir ses villages, ses arbres, ses champs, ses rivières, ses tendresses. Ce fut particulièrement celui du général Guillaume, lorsqu'après Marseille, ses tabors s'engagèrent vers la vallée de la Durance et Briançon. Ceux d'entre nous qui le virent entrer à Guillestre, le 1^{er} septembre 1944, pour y embrasser sa vieille maman, ne sont pas près d'oublier cet instant d'émotion, à la fois simple et bouleversante, où le général victorieux ne put retenir les larmes qui coulaient sur son rude visage. Quelques jours plus tard, l'un des nôtres, le colonel de Colbert était frappé à mort, à quelques kilomètres de Guillestre, au Roux-d'Abriès. Une tristesse brutale terrassa un instant le général Guillaume qui dit à l'un de ses proches officiers : « Colbert est tombé sur le sol de mon pays pour protéger tous ceux que j'aime. »

*
**

Mais il fallait déjà repartir. Zidou l'gouddam ! En avant ! Toujours en avant ! Promu divisionnaire, le général Guillaume s'était vu confier le commandement de la 3^e division algérienne par le général de Lattre et il avait obtenu de garder celui de ses tabors. Le chef de bande dirigeait maintenant une grande unité, mais il entendait la commander selon ses propres méthodes, non pas avec des officiers d'état-major, mais d'un P.C. avancé, au milieu de ses troupes. On le vit alors sur les routes enneigées de l'hiver vosgien, parcourant les positions de ses tirailleurs et de ses gومiers, se heurtant aux terribles défenses d'un adversaire résolu, et parcourant la nuit des kilomètres verglacés pour se rendre au Q.G. du général de Lattre auquel le liait, depuis le Maroc, une amitié profonde, fraternelle, aussi indéfectible que sans complaisance.

C'est ainsi que le commandant en chef de la 1^{re} Armée française lui donna l'ordre, le 3 janvier 1945, de défendre coûte que coûte Strasbourg menacée d'être reprise par l'ennemi ; trois mois plus tard de traverser le Rhin, de franchir la Ligne Siegfried et de bondir sur Stuttgart. Ces deux chefs savaient qu'ils pouvaient compter l'un sur l'autre dans les heures les plus graves. Courant toujours les lignes, on vit un jour le général Guillaume revenir à son P.C. la tête enturbannée d'un pansement : sa voiture avait été mitraillée et lui-même touché à la tête et à l'épaule.

**

Ces quelques aspects de l'homme de guerre au courage indomptable, d'une loyauté sans fêlure et d'une franchise aussi rugueuse que sa volonté, c'est peut-être ce que retiendront la postérité et l'Histoire qui est toujours une grande simplificatrice. Mais ce chef de guerre était aussi un humaniste qui se situait dans la tradition de ces soldats du 16^e siècle dont la plume faisait bon ménage avec l'épée. Parlant très couramment huit langues, il avait composé un dictionnaire de berbère et ceux qui furent, pendant la campagne d'Italie, ses compagnons immédiats, l'ont entendu encore réciter à mi-voix, pour lui seul, avant de prendre quelques rares heures de repos, une ou deux strophes de la **Divine Comédie**. Nommé, après la victoire, chef de la mission militaire française à Moscou, il rédigea un important ouvrage où il étudia les divers facteurs de la puissance militaire et industrielle soviétique, parallèlement à l'organisation et aux méthodes des organes politiques de l'Armée Rouge : cet ouvrage fut traduit aux Etats-Unis et en Allemagne. Plus tard, l'heure de la retraite arrivée, il devait consacrer à son pays du Queyras trois études qui révèlent un sens profond de l'histoire et de la sociologie. Et lorsque la maladie l'eut foudroyé, l'homme d'action devint un homme de lecture.

Auparavant, le général Guillaume avait été désigné pour occuper les plus hauts postes : le commandement des troupes françaises en Allemagne, la résidence générale de France au Maroc, enfin le commandement suprême des Forces armées dont il devait démissionner avec éclat parce que sa farouche honnêteté intellectuelle lui interdisait d'occuper la situation qui couronnait sa carrière, à partir du moment qu'il estimait être en désaccord avec la politique du gouvernement d'alors.

**

Plus qualifiés que le président de la Koumia, d'autres diront tout ce que le général Guillaume fit alors pour son vieux pays retrouvé : la magistrature de Guillestre et les routes dans la montagne, parallèlement à la présidence nationale de l'Association Rhin et Danube.

Nous autres, ses soldats, ses compagnons, ses amis, nous gardons et nous garderons, intacte, l'image de celui qui nous conduisit sur les chemins d'Italie, sur les routes de la reconquête nationale et, en Allemagne, sur les pas des grognards du grand empereur. Sa figure appartient à une époque où tous les écoliers étaient justement fiers de regarder sur leurs atlas les larges taches violettes qui coloraient l'étendue de l'empire français. Le général Guillaume est demeuré strictement conforme à cette fierté de sa jeunesse. Homme de son temps, il n'aura pas méconnu pour autant que les possibilités de conduire l'Histoire échappaient aux mains des hommes d'Occident, dans cette seconde moitié du XX^e siècle.

Un chef, diriez-vous, mon Général, n'est jamais noté plus équitablement que par ses subordonnés. Le nombre de ceux qui vous entourent aujourd'hui est bien le témoignage de l'estime et de l'affection que tous vous portaient.

Mon Général, partant ces jours derniers pour le Paradis des goumiers, vous avez sans doute proféré une dernière fois votre slogan préféré qui restera le nôtre : Zidou l'gouddam ! (En avant !), et vous avez été accueilli par tous ceux, français et marocains, qui y attendaient leur « patron ».

Madame, Mademoiselle le conseiller d'ambassade, puisse la respectueuse sympathie de tous ceux pour lesquels le général Guillaume demeurera LE CHEF apaiser votre douleur.

(Allocution prononcée aux obsèques du général Guillaume,
à Guillestre, par le général André Feugas.)

Lieutenant-colonel Georges Gautier

Mon cher Georges,

En tant que président de la Koumia il m'appartient, certes, d'adresser un dernier « Au revoir » au secrétaire général de notre association, mais c'est avant tout à l'ami de plus de quarante-cinq années que je veux dire : « à bientôt au paradis des Goumiers, et merci pour tout ce que tu nous a donné de toi-même ».

Si parfois tu as pu apparaître à certains quelque peu distant, froid, voire hautain, ceux-là qui te côtoyaient savaient, eux, que cette attitude cachait en réalité une grande timidité que tu t'efforçais de compenser par une disponibilité totale et une extrême bonté. Entier et ferme dans tes conceptions de la vie, bien des évolutions actuelles te heurtaient mais, malgré ton intransigeance, tu savais écouter les autres pour essayer de les comprendre, afin de mieux les convaincre, du bien-fondé de tes opinions.

Notre première rencontre date de 1938, au cours des Affaires indigènes de Rabat, et, depuis lors, nous avons cheminé parallèlement durant près d'un demi-siècle, partageant nos peines et nos joies. Et combien mon épouse et moi avons été heureux de vous accueillir tous les deux dans le Téhéran d'avant Khomeiny, à l'époque où la France y était considérée comme « l'Iran de l'Europe », le centre intellectuel du monde civilisé. C'est là que tu as voulu concrétiser notre indéfectible amitié en me donnant la joie de te remettre les insignes d'officier de la Légion d'honneur. Puis, notre ami Lucasseau me transmettant il y a quatre ans la présidence de la Koumia, me confia que tu secondais déjà fort efficacement au secrétariat de notre association notre ancien Guy de Mareuil. Tu pris tout naturellement sa place lorsqu'il décida de consacrer la plus grande partie de ses activités à de savantes études.

N'as-tu pas vécu avec lui, il y a quelques semaines à peine, en Terre Sainte, ta dernière grande expérience spirituelle en ce bas monde ?

A la Koumia, agissant avec méthode et minutie, comme tu l'as toujours fait, connaissant depuis longtemps mes manies et mes travers, tu as, quoi qu'il pût t'en coûter, avec une totale discipline intellectuelle, mis à la disposition de notre association toute ton énergie et tout ton cœur. Je sais que bien souvent tu eusses préféré avoir un président plus présent, moins pressé, mais d'un sourire tu avais toujours la gentillesse d'excuser mes impatiences ou ma précipitation. Aussi chaque mois, après quelques heures passées ensemble à Paris, je rejoignais avec confiance ma Dordogne natale, certain qu'en toutes circonstances, efficacement secondé par l'équipe dévouée qui t'entourait, tu agirais au mieux des intérêts de la Koumia.

La vie, jusqu'à ces derniers jours encore, ne t'a pas ménagé, les chagrins et les deuils ne t'ont pas été épargnés, mais, avec beaucoup de sagesse et une très grande dignité, tu as toujours su les surmonter, donnant à tous l'exemple d'une force de caractère peu commune, anticipant sur cette formule récente de S.S. Jean-Paul II : « La vie est un chemin de croix, mais c'est aussi un chemin de joie, car c'est un chemin d'espérance. »

Tu as succombé à la tâche, te préoccupant encore, à la veille de nous quitter, de l'élaboration du prochain numéro de notre bulletin.

Merci Georges, de ce que tu as été pour nous, de ce que tu as fait pour nous.

Merci de ce qu'avec ton extrême discrétion et ton élégante courtoisie tu as fait pour moi durant ces dernières années.

De là-haut où tu as déjà retrouvé nos amis français, marocains et iraniens continue de penser à nous, comme nous continuerons de penser à toi.

Et vous, amie très chère, vous, ses enfants et petits-enfants, soyez fiers de celui qui nous a précédés auprès du Père. Suivez l'exemple qu'il nous a donné

et soyez certains que la grande famille de la Koumia vous comptera toujours parmi les siens.

Parce que le lieutenant-colonel Gautier était nôtre, vous serez toujours des nôtres.

Au revoir, Georges, à bientôt, et, comme tu l'as fait si souvent durant quarante-cinq ans, une fois encore je te le demande : garde-moi une petite place auprès de toi.

Général André FEAUGAS.

(Allocution prononcée le 14 mars 1983
aux obsèques du lieutenant-colonel Gautier,
à l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris.)

Gabriel Bournac

Gabriel Bournac est décédé le 30 octobre 1982. Avec lui disparaissait l'un des doyens de la Koumia, doyen par l'âge mais aussi par son ancienneté aux Goums. De plus, et à ma connaissance, Bournac était le dernier des fondateurs de l'Amicale des anciens des goums mixtes marocains créée en 1938 à Rabat, dont il était le trésorier.

Le lieutenant de réserve Bournac est né le 30 août 1891 à Sainte-Livrade, dans le Lot-et-Garonne. Il s'engage pour trois ans au titre du 8^e zouaves en Tunisie. Caporal en octobre 1911, il est nommé sergent le 1^{er} avril 1912. Il arrive au Maroc le 1^{er} septembre 1912 et passe sergent-major le 16 novembre 1913. Il renonce à ce grade pour se rengager le 22 avril 1914 au titre des Goums mixtes marocains. Aucune précision sur les goums où il a servi ne figure sur l'état des services mais cependant y figurent les affaires auxquelles Bournac a participé de 1914 à 1916 : Tanoualt, Khenifra, Ea Bordj, Oufres, Fom Teguet, Sidi Amellal, encore El Bordj et Khenifra, Djebel Allal, Fom Aguemoun, col de Ziar, Targout (j'ai respecté l'orthographe de l'état des services).

Le 1^{er} janvier 1917 le sergent Bournac est affecté au bureau de comptabilité des goums. Il est nommé sergent-major le 1^{er} janvier 1918 et adjudant le 1^{er} février 1919, enfin adjudant-chef le 16 décembre 1920. Il se marie le 10 novembre 1923 avec Mlle Geneviève Lacroix et il quitte l'armée après quinze ans de services le 8 octobre 1925. La médaille militaire lui est attribuée en 1926.

Alors commence une longue carrière civile au Maroc, à Arbaoua, ensuite à Rabat.

En 1940 il est fait chevalier de la Légion d'honneur, celle-ci lui est remise par le colonel Bethouart (le futur général) au cours d'une prise d'armes le 6 février 1941 à Rabat. En 1944, le 23 novembre, il a la douleur de perdre son fils, l'aspirant Pierre Bournac, mort au champ d'honneur.

Bournac rentre en France en 1946. Après la mort de son épouse, survenue en 1971, il se retire à la maison de retraite de Penne-d'Agenais où il est décédé. Il repose au cimetière de Villeneuve-sur-Lot avec son épouse et son fils.

Depuis que je suis trésorier, j'ai écrit plusieurs fois à Bournac, à qui j'avais eu l'honneur et le plaisir d'être présenté par notre vieil ami Léonard Garry. J'ai pu rédiger ces quelques lignes grâce aux renseignements que m'a fournis son frère, Marcel Bournac, ancien sergent au 13^e goum à Karia ba Mohamed Chergui (région de Fès) et mobilisé comme sergent en 1939 au 42^e goum à Rabat (cercle de l'Ouerrha). Son frère, M. Marcel Bournac, malgré ses quatre-vingt-cinq ans, se sent toujours l'esprit gommier. Je l'en remercie au nom de tous les anciens.

Henri MULLER.

Commandant Marcel Chapellier

Le commandant Marcel Chapellier luttait depuis trois ans contre une cruelle maladie qui avait nécessité trois interventions chirurgicales. Il s'est éteint le 20 juillet 1982, à l'âge de soixante-quatre ans. Ses obsèques ont eu lieu, suivant sa volonté, dans la plus stricte intimité.

Entré à Saint-Cyr en 1938, il en sortait 2^e au classement de sortie l'année suivante.

Il sert successivement aux 27^e R.I., 11^e R.T.A., 3^e R.T.M. avant d'être affecté au 3^e G.T.M. le 26 juillet 1944. Sa brillante conduite au feu lui avait déjà valu une citation à l'ordre du régiment, une citation à l'ordre du corps d'armée et une citation à l'ordre de l'armée accompagnant sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur durant les combats de mai et juin 1940.

Au cours des opérations de juin et juillet 1944 en Italie, il contribue pour une large part, à la tête de la section d'engins, à la progression de son tabor et il fait l'objet d'une nouvelle citation à l'ordre du régiment.

Son courage et son allant, dans les Vosges, en octobre 1944, font l'admiration de tous. Enfin, le 19 octobre, toujours au premier rang, il est grièvement blessé au cours d'un violent bombardement à Rondking et amputé de la cuisse gauche. Il fait alors l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée accompagnant sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur ; il a vingt-six ans et il est promu capitaine l'année suivante.

D'abord placé dans la position hors cadre en mission, il est attaché militaire adjoint au consulat de France à Tanger (1946-1949). Il revient en 1951 aux A.I., prend les fonctions de chef d'état-major du commandement des Goums marocains, fonctions qu'il assure jusqu'en 1956. Mutilé à 100 p. 100, le capitaine Chapellier était nommé au grade de commandeur de la Légion d'honneur en octobre 1954.

Promu chef de bataillon au choix, il est admis à l'Ecole supérieure de guerre (1958-1960). Le commandant Chapellier est, à la sortie de l'E.S.G., affecté au 2^e bureau de l'état-major interarmées à Alger. Il quitte l'armée le 31 août 1961.

Entré à la Compagnie des machines Bull, le commandant Chapellier devait se faire distinguer rapidement et occuper des postes de direction au sein de cette compagnie de classe internationale.

Sujet d'élite, cet officier supérieur a donné toute la mesure de son courage sur le terrain comme celui de son rayonnement intellectuel dans les états-majors où il a servi.

Sa carrière peut et doit servir de modèle aux jeunes officiers de notre armée.

Jean Chassiboud

Le 9 novembre 1982, disparaissait l'adjudant-chef Jean Chassiboud, jetant un voile de tristesse sur les cérémonies nationales à Embrun, Hautes-Alpes, où il était particulièrement estimé.

Né le 20 novembre 1920 à Lyon, Chassiboud s'engageait en 1939 pour achever en 1955 une carrière jalonnée par les campagnes de Tunisie, de France, d'Allemagne auxquelles il participa dans les rangs du 1^{er} G.T.M. De nombreuses actions lui valurent la croix de guerre avec quatre citations, la médaille militaire et la croix de chevalier du Ouissam alaouite chérifien.

Après la guerre, plusieurs camarades l'ont retrouvé à Camp Bertaux, dans les années 1950-1951, où il servait sous les ordres du capitaine Moutier.

Après avoir quitté la vie militaire, arabisant et berbérissant, il était tout désigné pour s'occuper, pendant plusieurs années, de la gestion du Centre de

travailleurs migrants d'Embrun. Il y laissa le souvenir d'un gestionnaire respecté et estimé des ouvriers nord-africains.

Bien que très affecté par la mort de sa femme voici environ trois ans, il participait de près à la vie des organisations d'anciens combattants comme vice-président de la section locale des médaillés militaires, secrétaire et porte-drapeau de l'A.M.A.C.

La Koumia, mise au courant de sa mort par les soins de Joseph Long et de Pierre Cramoisy, présente ses condoléances attristées à ses fils et à leur famille.

Colonel Henri Georges

Au début de février, nous parvenait la nouvelle de la mort du colonel Georges, qui fut, en 1940, chef du bureau des Affaires indigènes de Sefrou, alors commandé par le chef de bataillon Butzer. C'était un attelage de fins politiques très au courant des affaires marocaines et des rouages de notre administration, ce qui ne les empêchait pas d'avoir été de distingués baroudeurs, en particulier en 1925, dans le Riff.

Le capitaine Georges termina sa carrière dans un poste important à Rabat, à la direction des Affaires politiques où il laissa le souvenir d'un chef averti et compétent.

Il était commandeur de la Légion d'honneur, titulaire des croix de guerre de 1914-1918 et des T.O.E. avec de nombreuses et élogieuses citations. Le sultan du Maroc l'éleva à la dignité de grand officier du Ouissam alaouite.

La Koumia présente à Mlle Georges, sœur du colonel, et au capitaine de corvette Georges, l'expression de ses vives condoléances.

Colonel A. PICARDAT.

Capitaine Pierre Lipp

Décédé dans les premiers jours de l'automne, le capitaine Pierre Lipp a été inhumé le 26 septembre 1982 à Venizy (Yonne), son pays natal, en présence de ses enfants et de ses nombreux amis.

Ayant servi moi-même de 1931 à fin 1932 au 26° goum (lieutenant Gouachet et capitaine d'Ornano), à Tatta et Aqqa, j'ai bien connu Pierre Lipp qui était chef du peloton de cavalerie au 29° goum, alors que les goums du Sous formaient un groupement constitué par les 26°, 27°, 29° et 37° goums, sous les ordres du capitaine Le Page, chef du bureau d'Irherm.

Pendant ces années 1931-1932, la mission de ces unités supplétives était particulièrement centrée sur la sécurité de la plaine de l'Imâoun, entre les Issafen, l'Imiteq et Aqqa, jusqu'à l'Oued Drâa.

Pierre Lipp aimait ardemment son métier, exigeant avec lui-même, d'esprit très vif, extrêmement compétent pour les tâches inhérentes aux goums passionné pour la mission exaltante des goums dans ce Maroc dont il comprenait bien l'âme.

C'est dans cette région d'Aqqa qu'au cours d'engagements avec les Réguibat associés aux Ait Hammou, à Assif el Kerma et à Ambad au sud d'Imiteq qu'il était cité à deux reprises à l'ordre de l'armée pour son calme et sa conduite au feu.

Ayant quitté le 26° goum pour le 15° à Boudenib, Lipp, tout jeune marié à une jeune fille de Venizy, venait nous rejoindre en septembre ou octobre 1933.

En mars 1934, le 15° goum (capitaine Granger) allait prendre garnison au poste de Talsint, sous les ordres du lieutenant Barrère, chef du poste des A.I.

Sa parfaite connaissance des constructions lui permit avec le sergent-chef Leclercq, de mener à bien la remise en état du poste et du douar des mariés, tout en faisant de son peloton et du train muletier un modèle exemplaire.

Par la suite, il servit dans plusieurs goums où il se fit remarquer de ses chefs, pour sa compétence et sa manière exemplaire de servir.

Réintégré aux spahis, son arme d'origine, sur sa demande, il recevait l'épaulette, haute récompense qu'il méritait.

Je le rencontrai un jour de 1949 à Azrou, où j'étais au makhzen du cercle : il était exploitant forestier dans la région d'Aïn Leuh, qu'il avait agréablement retrouvée, ayant servi au 41^e goum.

Par la suite, au moment des événements qui précédaient l'indépendance du Maroc, il reprenait du service en premier lieu à Marrakech, pour la constitution d'un makhzen d'intervention.

Après la parfaite réussite de cette entreprise, il était appelé une nouvelle fois à mettre sur pied une unité de makhzen à Azemmour, près de Mazagan, où, là encore, son expérience et sa parfaite connaissance des hommes lui permirent de mener à bien sa mission.

Affecté en France dans l'Administration, pour laquelle il n'était pas fait, il prenait une retraite bien méritée à Venizy, pour y mener toujours une vie d'action dans cette commune de l'Yonne, aménageant sa belle résidence et voyageant beaucoup avec son épouse, dans le sud de la France où il avait l'occasion de voir ses enfants.

Mais avec l'âge, les fatigues accumulées au cours d'une vie particulièrement active, la maladie aussi, venaient mettre un terme à son activité débordante. Il repose maintenant en paix dans cette terre de l'Yonne qu'il aimait de tout son cœur.

Mais comme les joies, les peines font le plus souvent partie de notre existence sur cette terre, c'est à son épouse, à ses enfants et à ses nombreux petits-enfants, ainsi qu'à sa famille et à tous ses fidèles amis, que nous adressons une pensée attristée. Que la compassion de la grande famille des goumiers soit pour sa famille éprouvée un réconfort moral dans cet adieu.

Adieu, cher camarade des Goums, tu nous quittes pour trouver une paix sereine d'homme qui a su remplir son existence par le travail et le devoir en servant bien son pays.

Henri BEZOU.

Adieu et hommage au capitaine Pierre Lipp

« Le Boër »

En 1933 à Hassi El Kerma, voici un demi-siècle, nous étions rassemblés, en bas de ce sinistre piton, pour rendre les honneurs à la dépouille du sergent Baldini, tué au combat, en 1932. Son corps, retiré des sables, devait être rapatrié vers son village.

Après bien des années, nous nous rencontrâmes — pour la dernière fois sous l'uniforme — à la direction des Goums à Rabat. Tu allais me diriger avec ta gentillesse habituelle vers le bon bureau qui allait faciliter ma mise en route pour rejoindre les Goums en Italie.

Et puis, beaucoup plus tard, alors que nous étions redevenus des civils, tu es arrivé à Tarbes, guidé par notre vieux copain Hadj Bonnot, me retrouver. C'est avec joie et fraternité que nos réunions et rencontres allaient reprendre sous le signe du souvenir.

En avril dernier, pendant notre trop court séjour à Arcizac-Adour, avec Mme Lipp, nous avions projeté de nous réunir au cours de l'été, à Venizy, dans

la « case du Boër ». Hélas ! la santé de mon épouse a empêché cette visite. Quels regrets !

Adjudant-chef, il ne m'appartient pas de parler de ta belle carrière militaire terminée avec le grade de capitaine !

Toutefois, je peux souligner que ton premier séjour en Afrique, de 1919 à 1923, au Gabon, t'avait implicitement préparé pour ta future vie marocaine de blédard.

Lorsqu'en 1924 vous décidiez, avec ton pays Antoine Bonnot, en partant de Saint-Florentin, de tenter votre « aventure », vous choisissiez les spahis. Tout jeune brigadier, tu demandais ton affectation aux Goums mixtes marocains. Toute ta brillante et longue « aventure » allait se dérouler avec le burnous des Goums, en fier et fringant cavalier, ta belle prestance admirée.

Avec loyauté et quelle belle sympathie affectueuse tu savais évoquer tes premiers contacts avec tes officiers, le colonel Buteri aux Spahis (que tu allais retrouver aux Goums) et aux supplétifs, avec les Dohér, les Lepage et autres. Tu avais conservé et entretenu d'excellentes relations d'amitié par correspondances et visites.

Mais je dois te rendre un bel hommage, mon cher Pierre, pour ta pensée généreuse à toujours soutenir sans les oublier, tes anciens compagnons du cadre des sous-officiers. Tu connaissais leur activité et leur présence partout où les Goums étaient employés, ton honnêteté scrupuleuse s'inquiétait de ne pas retrouver dans les récits leur existence, pardon, leur présence. Ton amitié sincère ta fidélité chaleureuse étaient sensibilisées par cette réserve. Avec ta courtoisie naturelle, sans la moindre démagogie tu étais resté, en homme de qualité, un camarade exceptionnel, un ami intangible et respecté.

Maintenant, tu as rejoint dans le royaume de l'Eternel nos chers compagnons de notre belle aventure, ton fidèle « pays » et ami Antoine Hadj Bonnot, ton cher capitaine et ami, le colonel Lepage ; leur départ t'avait beaucoup affecté.

Sois en paix, mon cher grand ami, Pierre Lipp. Adieu !

Adjudant-chef Roger DULARD.

Lieutenant-colonel Jean Maître

Nous nous étions revus le 28 juin 1982 à la réception offerte à l'occasion de la fin de l'exercice de mes fonctions d'animateur du foyer scolaire.

En nous séparant nous étions convenus de nous revoir à l'issue des vacances. Il m'avait bien précisé devoir subir une intervention chirurgicale de peu d'importance, selon lui, du moins.

Quelques jours plus tard, j'étais parti effectuer une cure thermale.

J'étais rentré depuis quelques jours à peine, lorsque le 16 août, un ami me rappelait d'abord l'admission à l'hôpital du colonel Maître. Aux circonlocutions accompagnant les commentaires, j'avais tout de suite compris que son état était grave, mais sans envisager le décès, lequel, hélas ! était survenu le 14 août du fait de complications consécutives à l'intervention chirurgicale.

Longtemps ma raison avait refusé d'admettre une telle issue. Quoi ? Un homme vigoureux, débordant de vitalité, constamment optimiste aurait pu nous être ainsi ravi à l'âge de soixante-deux ans, à la suite d'une intervention chirurgicale pratiquée couramment ?

Je dus me rendre à l'évidence le lendemain lorsque le glas de l'église de Castanet salua l'arrivée du corps !

Service funèbre poignant dans l'extrême sécheresse imposée par la nouvelle liturgie : sans la présence du cercueil nul n'aurait pu croire assister à des obsèques.

Ensuite, la montée au cimetière, les dernières prières et enfin le crisement du bois sur une dalle demeurée entrouverte afin que chacun put aller embrasser le cercueil. C'était terminé. Nous sommes vraiment des êtres fragiles.

Né en Algérie, le lieutenant-colonel Maître, après s'être illustré en 1940 dans les rangs de l'héroïque cohorte des cadets de Saumur, était entré dans le corps des officiers des Affaires militaires musulmanes. Il avait élargi ses horizons au Maroc et en Maurétanie. Il connaissait toutes les finesses de la langue arabe ainsi que tous les détours de la psychologie musulmane.

Admis à la retraite en tant qu'officier, il avait mis ses connaissances à la disposition du secrétariat d'Etat aux Rapatriés, comme directeur du B.I.A.C. (Bureau d'information et de conseil) de Strasbourg, d'abord, de Toulouse ensuite. C'est là que nous nous sommes connus, nous maintenant en liaison constante pour la solution des cas sociaux. Nous avons des conceptions similaires relatives à l'évolution et à l'insertion de la population musulmane installée en France. A la fin de l'année 1981, la suppression des B.I.A.C. devait priver les pouvoirs publics de cet excellent conseiller. Ainsi disparaissait de la scène encore un témoin de l'époque au cours de laquelle « rien n'avait été fait en faveur des musulmans rapatriés ».

Il s'était retiré à Castanet devenu son « village » d'adoption. Nous nous revoyions régulièrement, car le sort des Maghrébins lui collait à la peau. Ceux-ci lui sont reconnaissants des services rendus avec une franchise particulièrement appréciée. Une dizaine d'entre eux étaient présents à ses obsèques, en habits de cérémonie, bel hommage rendu à sa mémoire et à son œuvre.

Ainsi, les rangs continuent à s'éclaircir autour de nous ; nous nous sentons de plus en plus solitaires pour méditer sur nos fins dernières.

A Mme Maître, à ses enfants, à son gendre nous renouvelons l'expression de notre douloureuse compassion en les assurant de la part que nous prenons à leur deuil.

Jean Maître, mon ami, que la terre de Castanet te soit légère, que Dieu t'accueille avec transport et récompense de ta bravoure, de ta droiture et de ton dévouement !

Colonel ETTORI.

Chef d'escadrons Roger Mathonnière

Le commandant Mathonnière, né en 1906, est entré dans l'armée à dix-huit ans, en 1924. Il sert au 22^e régiment de spahis marocains. Ses classes terminées, il est affecté au premier escadron à Agadir. Il y restera jusqu'au mois de juillet 1925. Affecté sur sa demande à l'encadrement des méhallas chérifiennes, il sert dans le Rif sous les ordres du commandant Lahure. Au cours de ces opérations, il a l'occasion de se distinguer en ramenant son officier blessé dans les lignes amies. Décoré sur le champ de bataille par le maréchal Pétain, il devient, en son temps, le plus jeune médaillé militaire dans l'armée française. Il n'a que dix-neuf ans.

En octobre 1925, il rejoint son régiment à Marrakech puis, le 1^{er} escadron à Kasbah-Tadla. Nommé maréchal-des-logis le 31 décembre 1925, il est affecté au peloton du lieutenant Marchetti (3^e peloton du 1/22 spahis marocains).

Il a également participé, en 1927, aux opérations du côté d'Ouezzane pour mater la rébellion des Jbalas qui avaient repris la dissidence après avoir tué le commandant Bourguignon.

Il profite d'une permission pour se marier en 1929. De retour au Maroc après son congé, il rejoint son escadron à Alemsid. Puis, en mars 1930, il est affecté à la Garde Noire où il fait un bref séjour avant d'être affecté à la direction des goums à Rabat.

En 1934, il participe aux dernières opérations de pacification du Maroc dans l'Anti-Atlas.

Promu adjudant le 1^{er} décembre 1937, il fait un séjour de deux ans à Mokhrisset au 6^e goum. Revenu à Rabat il y restera jusqu'à son départ en 1943 pour la campagne d'Italie.

Archange FRANCESCHETTI.

SOUVENIRS SUR LE COMMANDANT MATHONNIÈRE

Personnellement je me souviens d'avoir fait la connaissance de l'adjudant-chef Mathonnière pendant la campagne d'Italie en 1943-1944 alors qu'il était « officier de ravitaillement » au 11^e tabor (4^e G.T.M.). Moi-même je me trouvais dans le même G.T.M. au 5^e tabor. Ensuite le 4^e G.T.M. est revenu au Maroc avant de repartir participer à la campagne d'Allemagne.

Lorsque je l'ai rejoint en juillet 1945, Mathonnière se trouvait à l'état-major des Goums à Constance. C'est vers cette époque qu'il a été nommé sous-lieutenant.

J'ai retrouvé le lieutenant Mathonnière à Meknès en 1949, au moment de mon affectation aux A.I. Il était alors au 1^{er} bureau de la région.

En 1955, avec le grade de capitaine, il s'occupait des anciens combattants au Dar El Askri, toujours à Meknès (peut-être n'était-il plus en activité). Ensuite il a séjourné quelques mois à Tanger où son épouse avait été affectée.

En 1961, le capitaine Mathonnière faisait partie des quelques officiers qui servaient à Paris dans le service des Affaires algériennes, en liaison avec la préfecture de police. Il a été volontaire pour servir en Algérie, sans doute comme officier de réserve en situation d'activité (O.R.S.A.), ce qui lui a valu d'être nommé chef d'escadrons.

En résumé le commandant Mathonnière a brillamment participé à la pacification du Maroc jusqu'à son mariage en 1929. Puis son épouse qui était fonctionnaire de l'instruction publique a été elle aussi affectée au Maroc et depuis il a surtout occupé des fonctions dans des états-majors.

Sa féconde débrouillardise et sa bonne humeur, ajoutées à un travail méthodique, lui ont valu l'estime et l'amitié de la plupart de ses « patrons », en particulier des généraux Parlange et Aunis. Il était aussi un très bon camarade qui avait le souci constant de rendre service.

Mme Mathonnière était une personne remarquable qui participait discrètement aux joies et aux peines des très nombreux amis que son mari comptait aux Goums et aux A.I. Elle était affectueusement surnommée « Mathon » (la moitié de Mathonnière).

Jacques LEBLOND.

Adjudant Charles Moreau

L'adjudant Charles Moreau s'est éteint le 6 octobre dernier, à l'âge de soixante-dix ans, après quelques mois à peine de maladie.

Dès l'âge de dix-huit ans, en octobre 1930, il entre dans la carrière militaire en s'engageant au 4^e régiment de spahis tunisiens où il acquiert ses galons de brigadier et de brigadier-chef.

De la Tunisie, il passe au Maroc en 1934, où, affecté au 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique, il est détaché à l'encadrement des Goums mixtes marocains.

Affecté d'abord au 7^e goum à Arhbalou n'Kerdous, il sert ensuite au 49^e goum comme brigadier-chef et maréchal-des-logis jusqu'en septembre 1936.

Son contrat étant venu à expiration, il se rengage aussitôt dans son arme d'origine et sert successivement au 8^e régiment de spahis algériens, stationné au Maroc, puis en 1940 au 3^e régiment de spahis marocains ; de nouveau, il est détaché à l'encadrement des Goums mixtes marocains (101^e goum) qui deviendront, dans cette période délicate qui suit l'armistice de juin 1940, des unités des méhallas chérifiennes. C'est ainsi que, mis en congé d'armistice, il passe par le 6^e goum chérifien, avec l'appellation d'agent titulaire de deuxième classe avant d'être affecté au 64^e goum du 3^e tabor chérifien à El Hajeb, après le débarquement allié en Afrique du Nord. Nommé maréchal-des-logis-chef, il participe avec cette unité à la campagne de Tunisie en 1942-1943.

De retour au Maroc, il sert au 34^e goum du 16^e tabor, puis au commandement régional de la méhalla chérifienne de Marrakech, enfin à Rabat où il termine sa carrière avec le grade d'adjudant en février 1946.

Après un bref passage dans la vie civile, il reprend du service auprès des Forces auxiliaires du Maroc, au makhzen de Rabat-ville où il restera sans interruption jusqu'à l'accession du Maroc à l'indépendance.

Rentré en France, il fera une deuxième carrière dans la fonction publique, attaché au service des prix, à Poitiers puis à Toulouse en compagnie de son camarade l'adjudant-chef Larroque qui devait disparaître en 1977.

Ensemble ils feront partie, dès le début, du bureau de la sous-section Midi-Pyrénées de la section du Sud-Ouest, devenue par la suite la section Languedoc. Toujours membre très actif du bureau de cette dernière jusqu'à ce que la maladie vienne le frapper, il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme qui se distinguait en toutes circonstances tant pour son dévouement et sa serviabilité que par sa cordialité et sa bonne humeur.

Les obsèques de Charles Moreau ont eu lieu le 8 octobre à Ramonville-Saint-Agne dans la banlieue toulousaine, en présence des membres du bureau de la section Languedoc venus rendre à leur ami un dernier hommage.

Pierre BRASSENS.

Colonel Jean-Marie Reymond

Nous avons appris, fin janvier, la mort du colonel Reymond, qui était le mousquetaire des Affaires indigènes. Il fit beaucoup parler de lui dans tous les postes qu'il occupa brillamment au Maroc.

Encore jeune capitaine et déjà officier de la Légion d'honneur, il s'affirma un chef de bureau actif du territoire d'Agadir, puis fut blessé grièvement au djebel Sarhro où tombèrent tant de preux aux côtés du légendaire capitaine de Bournazel.

Cela n'empêcha pas le commandant Reymond de prendre la tête, en 1939-1940, d'un bataillon de tirailleurs marocains. Prisonnier, il s'évada au bout de quelques semaines pour regagner l'Afrique du Nord.

En retraite, il fit encore parler de lui en défendant la cause de l'Algérie française et des rapatriés comme conseiller municipal de Toulon.

Le colonel Reymond était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire des croix de guerre de 1914-1918, des T.O.E. et de 1939-1945 avec de nombreuses citations.

La Koumia prie Madame Reymond d'accepter ses respectueuses condoléances.

Colonel A. PICARDAT.

Le colonel Gilbert Salanié

Le colonel Salanié s'est éteint le 7 février 1983 dans le petit village de Marminiac, dans le Quercy, où il est né le 18 septembre 1891.

Il appartenait à la « génération du feu ». Appelé au service armé avec la classe 1911, il suit le peloton des E.O.R. et est nommé sous-lieutenant de réserve le 1^{er} avril 1914. A la déclaration de guerre, il part en campagne avec le 140^e régiment d'infanterie et participe aux premiers combats sur la « ligne bleue » des Vosges : col de Saales, col de Sainte-Marie-aux-Mines, etc. En décembre 1914, il est cité à l'ordre de l'Armée, fait exceptionnel à l'époque, pour s'être emparé, à la baïonnette, à la tête de sa compagnie, d'une tranchée allemande, faisant 55 prisonniers.

Une compagnie d'infanterie s'élançant à l'attaque, baïonnette au caon derrière son chef sabre au clair... c'est, certes, une très belle image d'Epinal, comparable à celle du saint-cyrien debout sous la mitraille, en casaco et gants blancs, attendant l'heure « H ». Mais peut-on bien mesurer, aujourd'hui, l'intensité dramatique de l'action ? Un jeune lieutenant de vingt-trois ans, entraînant, enlevant par son seul exemple, une centaine de garçons du même âge que lui... Les lieutenants de vingt-trois ans de 1983 peuvent, peut-être, méditer sur la leçon que leur légue, au-delà des ans, le lieutenant Salanié de 1914.

Blessé à la tête en juin 1915, sur la Somme, Gilbert Salanié doit être trépané et souffrira tout au long de sa vie d'une surdité plus ou moins prononcée de l'oreille gauche. Il ne quitte pas le front pour autant. Sitôt rétabli, il rejoint son régiment et participe aux combats acharnés qui aboutissent, au prix de pertes sanglantes, en août-septembre 1917, à la prise du Mort-Homme et de la cote 304. Au cours de l'hiver 1917, il a la joie de fouler le sol de la haute Alsace libérée, avant de rejoindre le Maroc, fin janvier 1918, où il est affecté au 3^e bataillon d'Afrique.

Avec les « Joyeux », il prend part aux opérations du groupe mobile de Bou Denib, pour tenter de réduire l'agitation créée au Tafilalet par le faux cherif Sidi Mohamed n'Ifrouten.

Le capitaine Salanié est alors conquis par le Maroc et demande à passer au service des Renseignements. Nommé adjoint stagiaire, il est appelé à former à Midelt le 22^e goum, qui vient d'être créé à Bou Denib, mais n'a pas encore été recruté. Il emmène le nouveau goum à peine constitué dans la vallée de la Moulouya, où il construit son poste à Ouizerht, entre Ksabi et Missour.

Il n'y rete pas longtemps. En août 1920, il est mis à la disposition du colonel commandant le territoire Tadla-Zaïans et prend à Aguelmous le commandement du 5^e goum, le goum de Khenifra à l'époque de la tragique reconnaissance à El Herri, le 13 novembre 1914, de l'imprudent colonel Laverdure.

Sa carrière est alors entièrement axée sur la politique berbère, dont il devient un spécialiste parmi les plus avertis. Les fils de Moha ou Hammou viennent de faire acte de soumission entre les mains du général Poeymirau, mais la dissidence est loin d'être apaisée dans la montagne, où le jeune capitaine Guillaume vient de prendre le commandement du poste de l'Oued Amassine et du 12^e goum. L'amitié qui liera les deux chefs de poste voisins ne se démentira jamais : ils viennent de nous quitter à un mois d'intervalle...

Le capitaine Salanié est ensuite muté à Azrou en qualité de chef du bureau du cercle, que commande le chef de bataillon Nivelles. Là, pendant deux années, il participe avec les partisans Aït M'guild, aux côtés du capitaine Ayard, aux opérations de dégagement de Bekrit en septembre 1921. En 1922, toujours avec les partisans Aït M'guild, il prend part aux opérations d'élargissement du couloir d'Azrou à Midelt, par l'occupation de la haute vallée de la Moulouya et du débouché de la cluse de Tounfit. L'opération est conduite par le chef d'escadrons de Loustal, qui vient de prendre le commandement du cercle d'Itzer, et qui remarquera ce chef de partisans au tempérament ardent, remarquable entraîneur d'hommes.

En 1924, nommé au commandement du cercle Zaïan, le lieutenant-colonel de Loustal fait du capitaine Salanié son collaborateur immédiat en lui confiant le commandement du bureau du cercle. Il le charge en outre d'une mission de confiance particulièrement délicate : le contrôle de la levée des partisans zaïans, qui vont éclairer la marche du groupe mobile de Tadla jusqu'à la fin des opérations de pacification de l'Atlas central. Vivant en permanence au milieu d'eux pendant les opérations, le capitaine Salanié et son ami le lieutenant des A.M.M. Coudino, deviennent rapidement des chefs de partisans particulièrement appréciés du colonel, puis du général de Loustal. Amis personnels d'Ahmaroq, leur connaissance approfondie des tribus et des chefs de guerre zaïans est l'un des facteurs principaux de la réussite de notre progression en direction du seuil d'Arhala, commandant le passage entre la vallée de l'oued el Abib et celle de la Moulouya.

Affecté à la direction des Affaires indigènes à Rabat, Gilbert Salanié ne peut supporter que les zaïans repartent au combat sans lui : il se fait détacher auprès du général de Loustal pour la durée des opérations en 1930, puis en 1932.

Chef de bataillon en 1933, il effectue son temps de commandement au 7^e R.T.M. à Meknès en 1935-1937. Réintégré ensuite au service des Affaires

indigènes, il est nommé chef du bureau régional de la Région de Fès en septembre 1937. Le sort le désigne ensuite pour être l'un de ceux qui « garderont » le Maroc pendant que leurs camarades connaîtront l'épopée exaltante des goums, des Atlas au Tyrol. Il est nommé chef des services municipaux de la ville de Fès en septembre 1940 et est maintenu à ce poste jusqu'à la fin de la guerre. La fonction était ingrate sur le plan militaire, au moment des campagnes victorieuses de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne. Elle était délicate sur le plan administratif durant ces années de restrictions, de rationnement, de réquisitions. Mais sur le plan politique, elle était d'une importance capitale, à Fès qui a toujours résonné à tous les événements qui agitent l'Islam. Grâce aux contacts humains qu'il sut prendre avec l'intelligentsia de la vieille cité, avec les oulema de la medersa Qaraouiyne en particulier, le lieutenant-colonel Salanié sentait battre le pouls de la capitale religieuse du Maroc, à une époque où le sort du monde était en balance.

Nommé colonel le 15 décembre 1945, il est affecté au commandement du territoire de Ouarzazat. Cette affectation marque le terme de sa carrière militaire : n'ayant pas pu participer aux campagnes de 1943-1945, il demande à bénéficier des dispositions de la loi de dégagement des cadres et quitte l'Armée le 1^{er} mai 1946.

Il se retire alors dans son petit village du Quercy, à Marminiac, où il mène à l'écart du bruit des villes, au milieu des siens, la vie simple et modeste qu'il affectionne particulièrement.

Pendant que je travaillais à l'Histoire des goums au Maroc de 1908 à 1934, il avait accepté d'évoquer pour moi quelques-uns des souvenirs de sa vie au milieu des partisans Aït M'guild et Zaïans. J'en ai retenu deux choses : tout d'abord l'amour et l'estime qu'il portait à ces hommes aux mœurs demeurées bibliques, aux sentiments violents mais chevaleresques que Maurice Leglay a su si bien dépeindre, ensuite le regret qu'il a éprouvé avec tous ses camarades des Renseignements, en constatant que la pacification entraînait inéluctablement la disparition de la société berbère, authentique mais anachronique, qui n'avait plus sa place dans le Maroc moderne centralisateur naissant dans les ruines de l'Empire chérifien. Dans un article qu'il rédigea en 1934 sur la mort de Moha ou Hammou, survenue en mai 1921, il situa l'événement à l'aube du « dernier printemps des libérés berbères ».

La Koumia gardera fidèlement la mémoire de ce soldat exemplaire, de cet officier d'Affaires indigènes modèle, et présente à toute sa famille, à notre cher ami le lieutenant-colonel Pierre Salanié, l'expression de ses condoléances émues.

Meylan, mars 1983.

Jean SAULAY.



ASSOCIATION DES DESCENDANTS

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 22 FÉVRIER 1983

La réunion du conseil d'administration s'est tenue au cercle Napoléon à Paris (4°).

Convoqués selon les règles, les administrateurs dont les nom suivent étaient présents : Jean-François Carrère, Robert Coudry, Hubert Chanoine, Antoinette-Marie Guignot, Maëva Hovasse, Francine de Lignières, Guy Adam, Cyril Villerbu, Georges Boyer de Latour.

Etaient absents excusés et avaient envoyé leur pouvoir : Jean Bertiaux, Michel Pasquier.

M. et Mme Maurer, née Jacqueline Matot, assistaient au conseil.

Le point 1 de l'ordre du jour traite de la rédaction de l'O.J. de l'assemblée générale qui doit se tenir à Montsoreau les 4 et 5 juin prochain.

Après échange de vues, les administrateurs proposent l'O.J. suivant pour la prochaine assemblée :

- 1° Rapport moral du président.
- 2° Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1982.
- 3° Présentation et approbation des comptes de l'exercice 1982 et du projet de budget pour 1983.
- 4° Modification du montant de la cotisation pour l'exercice 1984.
- 5° Renouvellement de mandats d'administrateurs dont les fonctions s'arrêtent en 1983. Cinq postes sont à pourvoir : ceux de Georges B. de Latour, Jean-François Carrère, Robert Coudry et Michel Pasquier, un poste reste vacant sans titulaire.
- 6° Vie de l'association et organisation des sections régionales avec nomination de responsables régionaux.
- 7° Questions diverses.

Les membres du conseil souhaitent que les parents d'une famille Koumia puissent s'inscrire comme sociétaires de l'association des Descendants.

Ils proposent la réunion d'une assemblée extraordinaire qui décidera de la modification de l'article 5 des statuts et de l'article 1 du règlement intérieur.

Cette A.G. extraordinaire se tiendra immédiatement après la clôture de l'A.G. ordinaire. Le point 2 de l'O.J. concerne la vie de l'association.

Le président indique que le nombre de sociétaires atteint 334.

Des retards dans le paiement des cotisations de l'année 1982 sont enregistrés, mais ils sont en cours de régularisation.

Il est demandé aux retardataires de régler rapidement leur cotisation de 1982 en même temps que celle de 1983. Antoinette-Marie Guignot fait part aux administrateurs de la participation du consul général du Maroc à la réunion de la section de la Koumia de l'Ouest. Les administrateurs sont unanimes à reconnaître la signification importante de cette présence d'une autorité consulaire marocaine qui prouve les liens amicaux et fraternels qui unissent le Maroc et la France.

Le président est heureux d'apporter aux membres du conseil une autre preuve du désir des Descendants de maintenir et de développer des liens avec les Marocains en France en faisant part de la participation à un repas familial, auquel participaient plusieurs descendants, d'un élève pilote marocain de l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence.

Robert Coudry fait part des contacts qu'il a eus avec le chef de bataillon Yannik d'Arcimoles, en poste à l'E.M.A., qui propose d'instituer un parrainage par famille française et marocaine pour des Marocains résidant en France, pour

PROGRAMME DU CONGRÈS NATIONAL DE LA KOUMIA A MONTSOREAU 4 ET 5 JUIN 1983

VENREDI 3 JUIN

17 heures à 19 h 30 — Accueil à l'E.A.A.B.C.

SAMEDI 4 JUIN

9 heures à 11 heures — Accueil à l'E.A.A.B.C.
 11 heures — Présentation du Cadre Noir sur le Chardonnet.
 11 h 45 à 12 h 30 — Visite du musée des Blindés.
 13 heures — Déjeuner au mess des sous-officiers de l'E.A.A.B.C.
 15 heures — Assemblées générales de la Koumia et des Descendants, au château de Montsoreau.

Pendant la tenue des assemblées, les épouses des participants seront invitées à visiter successivement :

— le musée des Goums, sous la conduite du commandant Pasquier (conservateur) et de son épouse ;
 — le château de Rigny-Ussé ;
 — l'abbaye de Bourgueil.
 18 h 30 — Dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Montsoreau (les honneurs seront rendus par un détachement de l'E.A.A.B.C.).
 19 heures — Visite de l'abbaye de Bourgueil.
 20 heures — Dîner amical informel à l'abbaye de Bourgueil, au cours duquel sera tirée une tombola au profit des œuvres de la Koumia tandis qu'une sono sera à la disposition de ceux qui désirent danser.
 Les cars partiront sur Saumur à 23 h 45.

DIMANCHE 5 JUIN

10 heures — Réunion au château de Montsoreau du nouveau conseil d'administration pour élection du nouveau bureau.
 11 heures — Messe du souvenir au château de Montsoreau.
 12 heures — Apéritif sur la terrasse des caves Gratien et Mayer à Saumur.
 12 h 30 — Déjeuner officiel de clôture dans les caves Gratien et Mayer à Saumur, sous la présidence de M. le préfet de Maine-et-Loire et en présence de M. le général commandant l'E.A.A.B.C.

Des cars seront à la disposition des congressistes ne disposant pas de voiture.

Les participants sont invités à se munir de l'un des badges qui leur ont été distribués chaque année depuis cinq ans.

Les participants ont droit à une réduction sur la S.N.C.F., par bon spécial qui leur sera adressé sur demande par le secrétariat général de la Koumia. Ils devront présenter leur billet de chemin de fer au bureau d'accueil de la Koumia dès leur arrivée à Saumur, pour apposition du cachet Koumia.

Chambres d'hôtel :

Après accord conclu entre la Koumia et l'office de tourisme de Saumur, les participants devront adresser directement à cet organisme, avant le 30 avril, la



RHIN ET MOSELLE ASSURANCES FRANÇAISES

le plus « **koumia** » des groupes de
compagnies d'assurances

1, rue des Arquebusiers - 67000 - STRASBOURG
48 - 50, rue Taibout - 75009 - PARIS
78, route de Paris - 69260 - LYON-CHARBONNIERES

Bernard MERLIN

SECRETAIRE GENERAL

STRASBOURG

Henry ALBY

INSPECTEUR GENERAL

" Bordeneuve "

31380-MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Pierre SALANIÉ

AGENT GENERAL

" Le Haut-de-la-Côte "

46220 - PRAYSSAC

Michel LEONET

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DU GROUPE

Rhin et Moselle - Assurances Françaises
Languedoc

STRASBOURG

Marcel NICLAUSSE

AGENT GENERAL

68, avenue Georges Clémenceau
83700 - SAINT-RAPHAËL

André BABILLON

INSPECTEUR

PARIS

André FEUGAS

INSPECTEUR GENERAL HONORAIRE

" Le Méjean "

Pessac - sur - Dordogne
33890 - GENSAC

Maurice DUBARRY

DIRECTEUR ADJOINT HONORAIRE

" La Grande Candelle "

Allée des Pins - 13009 - MARSEILLE

Renaud ESPEISSE

SOUS-DIRECTEUR HONORAIRE

4, Quai Koch - STRASBOURG

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES DESCENDANTS
DES MEMBRES DE LA KOUMIA
SAMEDI 4 JUIN 1983 A MONTSOREAU**

Ordre du jour

1. Rapport moral du président.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1982.
3. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 1982 et du projet de budget pour 1983.
4. Modification du montant de la cotisation pour l'exercice 1984.
5. Renouvellement de mandats d'administrateurs dont les fonctions s'arrêtent en 1983. Cinq postes sont à pourvoir : ceux de Georges B. de Latour, Jean-François Carrère, Robert Coudry et Michel Pasquier, un poste restant vacant sans titulaire.
6. Vie de l'association et organisation des sections régionales avec nomination de responsables régionaux.
7. Questions diverses.

L'assemblée générale ordinaire sera suivie d'une

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Ordre du jour

1. Modification de l'article 5 des statuts.
2. Modification de l'article 1 du règlement intérieur.

Pouvoir

Ne pouvant assister personnellement aux assemblées générales ordinaire, et extraordinaire des Descendants de la Koumia du 4 juin 1983, je donne pouvoir à

M. de m'y représenter.

NOM : PRENOM :

Fait à, le

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir. ».)

BULLETIN DE PARTICIPATION

(à adresser au secrétariat de la Koumia à Paris, avant le 4 mai 1983)

Je prendrai part au congrès national de la Koumia les 4 et 5 juin 1983.

NOM, prénom et grade :

Je serai accompagné de personne(s)

Je serais désireux d'utiliser, avec person(s), un des cars de transport.

Mme et participeront à la visite

prévue l'après-midi du 4 juin, pendant la tenue des assemblées générales.

RÈGLEMENT (à adresser au secrétariat de la Koumia) :

Je joins au présent bulletin un chèque bancaire ou un virement postal au nom de la Koumia de F, représentant :

— déjeuner du 4 juin : 60 × =

— dîner du 4 juin : 120 × =

— déjeuner du 5 juin : 120 × =

Total

fiche ci-dessous dûment remplie et signée, accompagnée des arrhes et recevront directement de l'office de tourisme une fiche de réservation comportant le nom et l'adresse de l'hôtel où ils seront attendus (le commandant Daloneau, au bureau d'accueil, détiendra un double des fiches de réservation délivrées par l'office de tourisme).

AVIS. — Pour la cérémonie au monument aux morts prévue à Montsoreau, le président de la Koumia souhaite que les participants soient porteurs du calot de tradition.

Fiche de réservation hôtelière

à retourner avant le 30 avril 1983 à

Office de tourisme, 25, rue Beaurepaire, 49400 SAUMUR

Tél. : (41) 51-03-06

Assemblée générale de la Koumia Montsoreau, 4 et 5 juin 1983

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

..... Téléphone :

Cochez votre choix dans chaque colonne.

CATEGORIE	CHAMBRE	CONFORT	PRIX		PRIX TOTAL
			PAR CHAMBRE		
			MINI	MAXI	
1 ETOILE	Une ou 2 pers.	Cab. toilette	55	120	
2 ETOILES	Double 1 lit ou 2 lits	Douche	70/95	180	
3 ETOILES	Double 2 lits	Bain	140	280	

ARRIVÉE LE : PAR VOITURE

DÉPART LE : PAR TRAIN

NOMBRE TOTAL DE NUITS : (Rayer la mention inutile.)

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES :

Je verse ce jour par chèque libellé à l'ordre de : OFFICE DE TOURISME DE SAUMUR, les arrhes correspondant à 25 p. 100 du montant total du séjour, soit

la somme de :

Plus les frais de réservation, soit 8 F par personne.

TOTAL DU VERSEMENT :

cetelem



89, avenue Charles de Gaulle - Neuilly sur Seine / Tél.637.81.81

PREMIER ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ DANS LES FINANCEMENTS AUX PARTICULIERS

1 réseau de 13 000 correspondants
agréés pour votre équipement courant
et votre confort.

57 agences régionales à votre
disposition.

Toute formule de prêt ou d'épargne
"pour mieux vivre de vos ressources".

Un crédit automobile facile par sa
filiale spécialisée COFICA.

leurs études ou leurs occupations professionnelles. Le président indique que la reconnaissance officielle d'utilité publique de la fondation Koumia-Montsoreau renforce juridiquement et administrativement l'association de la Koumia et l'association des Descendants. Les Descendants sont représentés par deux membres dans le conseil d'administration de la fondation Koumia-Montsoreau.

Robert Coudry a envoyé une centaine de questionnaires aux membres de la section des Descendants de Paris.

Les réponses ont été malheureusement peu nombreuses et donc peu représentatives de l'opinion des descendants sur leur façon de concevoir l'organisation et la vie de leur association.

Avec le point 3 les administrateurs abordent le sujet délicat de l'augmentation de la cotisation qui doit être proposée à la prochaine A.G. Après discussion, il est décidé de proposer deux montants de cotisation à partir du 1^{er} janvier 1984.

Pour les étudiants et les descendants privés d'emploi le montant de la cotisation reste inchangé, soit 20 F. Pour les autres descendants, le montant de la cotisation est proposé à 40 F à partir de la même date.

Le président rappelle que le montant de la cotisation actuelle n'a pas varié depuis 1978 et que l'association se trouvant dans l'obligation de rembourser le montant des abonnements au bulletin de la Koumia depuis le 1^{er} janvier 1983, ne dispose plus, pour sa gestion et les actions qu'elle désire mener, que du montant des cotisations et des dons.

Le point 4 de l'O.J. se rapporte à la publication d'articles sur tout sujet qui peut intéresser la collectivité dans le bulletin Koumia. Les descendants sont invités à affirmer leur présence et leur volonté de participation en envoyant des articles dont le sujet les passionne.

Dans le point 5, il est proposé la nomination de responsables de sections régionales et de la définition de leur rôle ainsi que des moyens qui pourraient être mis à leur disposition.

Les administrateurs souhaitent que cette question soit soumise à l'A.G. afin de trouver des membres volontaires pour tenir cette fonction de responsable de section régionale.

Michel Pasquier, trésorier, empêché du fait d'un événement familial de participer au C.A., devra faire parvenir les comptes de l'exercice 1982 aux administrateurs avant leur présentation à l'A.G. de Montsoreau. Le président indique que ces comptes sont positifs et que 25.000 F ont été placés à un taux d'intérêt très valable. En ce qui concerne les questions diverses le président signale que les sections Koumia de Lyon et du Bas Languedoc-Roussillon organisent un voyage au Maroc auquel les descendants sont cordialement invités à participer. Tous renseignements sur ces voyages peuvent être demandés aux présidents de ces sections.

Guy Adam fait part de son voyage de fin d'année dernière au Maroc, dans le Sud-marocain, qui lui a permis, au cours d'un périple de près de 3.000 kilomètres, de se rendre compte de la très bonne infrastructure routière et hôtelière du Maroc. L'accueil aimable et hospitalier réservé aux touristes français engage les candidats éventuels à ne pas hésiter à se rendre au Maroc.

A la demande de nombreux descendants le conseil d'administration souhaite qu'une soirée dansante soit organisée pour les descendants. A cette soirée un jeune descendant de la section de Marseille pourrait animer par ses chansons le dîner et le bal. Ce descendant a déjà fait ses preuves sur plusieurs radios locales et créé plusieurs disques aussi bien rétro que modernes.

Le président espère que tous les membres du conseil participeront à la prochaine A.G. et que tous les descendants feront un effort pour être présents auprès de leurs anciens.

Après avoir remercié tous les participants et constaté que personne ne souhaitait prendre la parole, le président déclare close la réunion du C.A.

Ont participé au dîner qui a suivi le C.A. : le général et Mme Abadie, née Marie-Thérèse Carrère, Jean-François Carrère, Antoinette-Marie Guignot, Maëva Hovasse, Mme Ecorcheville, née Guignot, Patricia B. de Latour, la petite-fille du colonel Quaix, Cyril Villerbu, Guy Adam, M. et Mme Schaffler, née Annick Réveillaud, M. et Mme Jacques Pasquier, Françoise Mikcha, Hubert Chanoine, M. et Mme Maurer, née Jacqueline Matot, Georges B. de Latour.

ARTICLES DIVERS

Cinquantième anniversaire des combats du Djebel Sarhro et de la mort du capitaine Henry de Bournazel

Pour commémorer cette avant-dernière page de l'histoire de la pacification du Maroc, nous publions le passage de l'historique des Goums, écrit par le colonel Saulay, qui rapporte les événements de février et mars 1933.

On ne peut parler du Sarhro sans évoquer aussitôt le capitaine Henry de Bournazel, tué au combat le 28 février 1933 et qui est pour nous tous l'image même de l'officier des Affaires indigènes et des Goums.

Pour le cinquantième anniversaire de sa mort, une messe a été célébrée en la chapelle de l'Ecole militaire, à Paris, dont il est rendu compte dans le présent bulletin, à la rubrique des « Activités de la Koumia ».

Les combats du Sarhro février-mars 1933

Avant d'évoquer les très durs combats menés de février à mars 1933 contre les Aït Atta du Sarhro, et la part très considérable que prirent les goums marocains à ces combats meurtriers, il convient de rappeler quelques notions de géographie et d'histoire marocaines.

Sur le plan géographique d'abord, il faut situer le vaste territoire qu'occupait — qu'occupe toujours — la puissante confédération des Aït Atta, limité au nord par la ligne Dadès - Todrha - Ferkla - Rheris, à l'est par le Ziz, le Tafilalet et la Daoura, à l'ouest par le Draa. Au sud, il n'est limité que par l'Iguidi saharien, difficilement pénétrable.

En dehors de cette vaste ère de peuplement, on trouve des Aït Atta dans l'Oussikis et le M'semrir (haute vallée du Dadès) et dans la région d'Azilal, de la Zaouïa Ahansal et de Ouauizerht. Ils mènent à paître leurs troupeaux dans le Grand Atlas d'une part, dans la basse vallée du Draa d'autre part, jusqu'au méridien de Tata. Avant notre occupation des oasis du sud algérien, ils rançonnaient les populations du Touat et du Gourara et leurs rezzou poussaient parfois jusqu'au Tidikelt.

Le cœur du pays Aït Atta est constitué par la chaîne Sarhro - Ougnat et par la palmeraie du Tazzarine. Les oasis du Draa, du Dadès, du Todrha, du Ferkla, du Tafilalet, ne sont pour eux que des terres de conquête, souvent récente, donc d'exploitation.

Lorsque, pour des considérations impératives de politique internationale et de défense du territoire national, le gouvernement décida d'achever la pacification du Maroc avant l'hiver 1934-1935, les opérations militaires qui se déroulèrent dans les confins algéro-marocains d'une part, l'activité politique poursuivie patiemment dans la vallée du Draa d'autre part, amenèrent la soumission au Maghzen d'un nombre considérable de fractions de la grande confédération, mais son cœur restait à conquérir. Et malheureusement, nous n'avions plus le temps nécessaire pour réaliser le vœu du colonel Chardon : « Au lieu de leur envoyer des obus et des bombes, envoyons-leur des pains de sucre et du blé. Ils ne tarderont pas à venir d'eux-mêmes dans nos infirmeries et, dans deux ou trois ans, le problème Aït Atta se réglera de lui-même. »

Nous ne disposions plus de ce délai de trois ans, et à chacune de nos avances en force vers l'intérieur du pays, les irréductibles s'enfuyaient toujours vers le Sarhro : nous l'avons constaté lors de l'occupation du Tafilalet et de la palmeraie de Tazzarine.

Qui étaient donc ces gens si jaloux de leur indépendance à l'égard du Maghzen ?

Ils étaient et sont toujours des « senhaja », des berbères de pure race, des « imazirhene », frères de sang des tribus de l'Atlas central et du Moyen-Atlas et le caractère belliqueux de leurs guerriers ne le cédait en rien à celui des Aït Oumalou.

Ils vivaient dans une totale liberté, ignorant superbement l'existence du lointain « aguellid » arabe de Fès, Meknès ou Marrakech. Leur histoire se confond avec celle des « senhaja », en lutte continuelle contre tout pouvoir central. Il est vraisemblable qu'ils apportèrent leur appui à la Zauoua de Dila, qui faillit de peu, au XVI^e siècle, instaurer l'autorité des Berbères de la montagne sur les habitants des plaines atlantiques et des villes, et se substituer à la jeune dynastie alaouite.

Mais en vérité, on ne sait pas grand-chose de précis sur leur passé lointain. Nous ne pouvons que nous en tenir à la documentation réunie par deux officiers des Affaires indigènes, le capitaine Georges Spillmann, auteur d'une remarquable notice sur « les Aït Atta du Sahara et la pacification du haut Draa » et le lieutenant de La Chapelle, qui fait allusion à eux dans son étude sur « le sultan Moulay Ismail et les Berbères senhaja du Maroc central ».

De son côté, Henri Terrasse, dans sa monumentale **Histoire du Maroc**, rapporte que, en 1677, Moulay Ismail dut entrer en campagne contre les Aït Atta, les gens du Dadès et ceux du Todrha, qui appuyaient la rébellion du frère du sultan au Tafilalet. Les troupes du Maghzen remportèrent une difficile victoire dans le Sarhro et quittèrent le pays, rencontrant de très grosses difficultés dans la traversée du col de Telouet où elles furent très éprouvées par d'abondantes chutes de neige. La soumission des Aït Atta cessa dès le départ de la Mehalla et ils continuèrent d'étendre leur domination sur les oasis sans que le pouvoir central tentât de les réduire à l'obéissance.

Sous le règne de Moulay Sliman, tous les « senhaja » du Moyen-Atlas se soulevèrent à deux reprises, en 1811 et 1812, contre le sultan, sous le commandement d'Aboubekr Ahmaouch, et infligèrent de graves échecs à ses armées. Les environs de Fès et de Meknès sont pillés, mais les « imazirhene », divisés entre eux, n'exploitent pas leurs succès.

En 1816, une expédition dans les oasis réussit à refouler les Aït Atta, qui se réfugient dans le Sarhro.

En 1854, ils entrent en lutte contre les Aït Yafelman, qui leur barrent l'accès aux grands cols de l'Atlas et freinent leur mouvement de migration vers les pâturages du versant nord. Les Aït Atta battent leurs adversaires et leur chef de guerre, Ibrahim Izemouren, devient le personnage le plus important des oasis. Le sultan lui confie l'investiture maghzen, dans l'espoir de l'utiliser. Mais Ibrahim ne tarde pas à rejeter l'autorité gouvernementale pour reprendre sa liberté d'action. Les troupes envoyées contre lui sont défaites et le sultan est tenu en échec. Il parviendra cependant à se débarrasser du rebelle en le faisant empoisonner.

Plus près de nous, en 1893, le sultan Moulay Hassan 1^{er} monte une grande expédition au Tafilalet, sous le prétexte de venir prier sur le tombeau de ses ancêtres. En réalité, il se propose de rétablir l'autorité du Maghzen sur les oasis où la confédération des Aït Atta ne cesse de consolider sa domination. L'expédition, partie de Fès, passe par Sefrou, Boulemane, gagne la haute Moulouya, franchit le Tizi n'Talrhemt et fait un crochet dans l'Atlas central par la haute vallée du Rheris avant de gagner le Tafilalet par Ksar es Souq et la vallée du Ziz.

Quelques tribus consentent à offrir la « hediya » traditionnelle au sultan, mais aucune n'accepte de lui fournir des contingents armés. La mehalla a le plus grand mal à assurer son ravitaillement. Prudemment, dans ce pays hostile, le sultan évite tout conflit, bien que les Aït Hadiddou aient refusé tout net de payer quelque impôt que ce soit et que les Aït Morhrad se soient enfuis dans la montagne. Quant aux Aït Atta, le sultan ne se hasarde pas à tenter de les châtier. Après une quinzaine de jours passés au Tafilalet, l'expédition prend le chemin du retour par le Todrhra, le Dadès et le Ouarzazat, franchissant le seuil d'Imlil sous le regard vigilant de groupes d'Aït Atta en armes, au milieu de la froideur générale de la population. L'Atlas est franchi au Tizi n'Telouet, péniblement, grâce au concours des hommes du Glaoui, venus au-devant de la mehalla en détresse dans la tourmente de neige.

Ces rappels historiques ne sont pas inutiles, car les Marocains sont un peu trop enclins à imaginer l'histoire de leur pays dans une atmosphère de légende dorée, qui les amène à présenter les Aït Atta de 1933 comme des soldats de la guerre sainte, des « moujahidine », s'opposant dans un grand élan patriotique à l'invasion des chrétiens mécréants, « kouffar ».

Il est plus conforme à la réalité historique de reconnaître que les Aït Atta qui se battirent contre nous avec un courage admirable et digne de respect, le firent surtout pour défendre la suprématie menacée de leur confédération et leurs libertés millénaires, contre le Maghzen que nous représentions, et qui fera d'eux, farouches imazirhene indociles, des « citoyens marocains » soumis à l'impôt comme tous les habitants du royaume. Les dictons populaires, par lesquels les Aït Atta marquaient orgueilleusement leur refus de se soumettre à l'humiliation de l'impôt, devront être oubliés :

« Halef Dadda Atta la iataa Sarhro irjaa outa. » — « Le Père Atta a juré qu'il ne paierait pas, même si le Sarhro devenait une plaine. » Ou bien encore : « Hakk Dadda Atta, el maata ma inaata. » Soit : « Par les mânes du Père Atta, ce qui doit être donné (l'impôt) ne le sera pas. »

Au moment où se sont achevées les opérations de 1932 sur le pourtour du Sarhro, la majeure partie du territoire de la confédération est contrôlée par nos troupes et les Aït Atta ont perdu le contrôle des oasis du Draa, du Dadès, du Todrha et du Ziz. Une bonne partie de la population s'est soumise, de gré ou de force, à l'autorité du Maghzen, mais les fractions qui résident dans le Sarhro, dominé par l'Amalou n'Mansour, nous manifestent toujours la même hostilité et accueillent tous les irréductibles qui ont fui devant l'avance de nos troupes.

A la suite d'un bombardement de représailles après une embuscade réussie, montée par un djich Aït Atta, le chef du Bureau intéressé avait écrit au cheikh de la fraction coupable pour lui dire que nous n'adoptons pas d'attitude systématiquement agressive et que nous restions ouverts à toute discussion. Il reçut en réponse à sa lettre un court billet ainsi conçu : « Que celui qui a rédigé cette lettre vienne lui-même chercher ici la réponse. »

Les avis étaient partagés sur la résistance que les Aït Atta pourraient nous opposer. Le refus systématique d'entamer des conversations laissait à penser que celle-ci serait dure et opiniâtre. Et les rapports de nos aviateurs sur le terrain épouvantable dans lequel nos troupes allaient opérer nous permettaient d'imaginer que les Aït Atta sauraient utiliser au mieux toutes les possibilités que leur donnait un terrain parfaitement connu d'eux et particulièrement propice à la défense. Le général Huré le dépeint ainsi dans ses souvenirs sur « la Pacification du Maroc » : « Un haut plateau, la cuvette de l'Imdadène orientée Est-Ouest, à pente légèrement descendante vers l'Est, forme une espèce d'oppidum de 3.000 mètres environ de long sur quelques centaines de mètres de large. Les murs de l'oppidum sont constitués au sud par des pentes rocheuses abruptes, descendant à pic d'abord, puis dans un enchevêtrement inextricable d'énormes rochers vers la vallée étroite de l'Aqqa n'Khouïa Brahim, et au nord par des

falaises fortement entaillées dans tous les sens, surplombant la vallée de l'Aqqa n'Oulili ; en somme, région horriblement tourmentée à laquelle nos aviateurs avaient donné le nom de région des Aiguilles. Dans le pays, l'ensemble de ces mouvements de terrain portait le nom de Bou Gafer.

Au nord et dominant tout, le jbel Ouloussir dépasse de près de 300 mètres les pics les plus élevés de la région des Aiguilles.

Vers l'est, au sud et à l'ouest, d'autres régions tout aussi bouleversées et de parcours très difficiles... »

D'emblée, on admit que seules des troupes à pied, très légères pourraient opérer dans un tels chaos.

LE GROUPE MOBILE DE MARRAKECH

Le général Catroux, commandant la région de Marrakech sur le territoire de laquelle s'étendait le pays Aït Atta, était naturellement désigné pour conduire les opérations. Il avait proposé au général Huré un plan fondé sur l'utilisation de harkas de partisans, nombreuses et soutenues par des goums, qui « submergeraient » par vagues concentriques les îlots de résistance, et les refouleraient vers l'est, où un barrage mis en place par les Confins algéro-marocains les arrêteraient et les contraindraient à la soumission sur le plateau de l'Imdadène, où nous savions que se trouvait la plus grande partie des troupes.

Le Groupement ouest, du général Catroux, comprenait les détachements suivants :

Harka du Todhra, aux ordres du capitaine Lacroix :

- 1.000 partisans glaoua et Aït Ouaouzguit, encadrés par plusieurs officiers, dont le sous-lieutenant Le Chevalier ;
- 32° goum, lieutenant Garoud.

Harka du Dadès, aux ordres du capitaine Barrieux :

- 1.200 partisans Imerhane, Aït Seddret, M'gouna, encadrés par les lieutenants Bertiaux, Paul, Moulin et Robillot ;
- 14° goum, lieutenant Roche ;
- 39° goum, lieutenant du Plessis de Grenedan, adjoint lieutenant Timpagnon.

Harka du Draa, aux ordres du capitaine Spillmann :

- 1.400 partisans du Draa et du Tazzarine, encadrés par les lieutenants de Saint-Bon, Hubschwerlin, Marchetti et Fromentin, sous-lieutenant Ahmed bel Madani ben Hayoun ;
- 10° goum, lieutenant Lizeray ;
- 49° goum, lieutenant Monsinjon.

Harka de réserve, aux ordres du capitaine Daumarie :

- 800 partisans ;
- 34° goum, sous-lieutenant Sieurac ;
- milice d'artillerie de 80 M du pacha de Marrakech.

Ces quatre harkas constituent le Groupement A, aux ordres du lieutenant-colonel Chardon.

En outre, une cinquième harka, dite « harka du Regg », est constituée sous les ordres du capitaine Paulin, comprenant :

- 800 partisans du Todhra ;
- 36° goum, lieutenant Beurpère.

Cette harka est mise à la disposition du général Giraud, commandant le groupement est.

Enfin le général Catroux demandait que soit mis à ses ordres un détachement des Confins comprenant 900 partisans et deux goums.

Le général Giraud, qui avait eu à maintes reprises des accrochages sérieux avec les Aït Atta, les considérait comme des adversaires redoutables et il

craignait que les mesures prises dans la région de Marrakech ne fussent insuffisantes pour résoudre le problème. Aussi tint-il à étoffer très largement le groupement C, appelé à opérer sous les ordres du général Catroux, qu'il confia au lieutenant-colonel Despas. Ce groupement comprenait :

- 900 partisans du Cercle d'Erfoud, répartis en fezzas commandées par les lieutenants Alessandri, Benedittini, Magenc et l'Aridon ;
- 16° goum lieutenant Betbeder ;
- 21° goum, lieutenant de Charette ;
- 28° goum, lieutenant Binet ;

renforcé par les unités régulières suivantes :

- compagnie montée du 3^e R.E.I. ;
- un escadron de spahis ;
- un peloton d'A.M.C. du 1^{er} R.E.C. ;
- une batterie de 75.

Il ne conservait sous ses ordres directs qu'un groupement chargé d'établir un barrage sur la face est du Sarhro, constitué par les unités suivantes :

- 7° goum, lieutenant Badie ;
- 17° goum, capitaine Gillioz ;
- 33° goum, lieutenant R. Boulet-Desbarreau ;
- la compagnie saharienne du Guir ;
- une compagnie de marche du 1^{er}/3^e R.T.M. ;
- un escadron de spahis.

Sur le flanc sud du Sarhro, la compagnie saharienne de la Saoura dans le secteur des Aït Saadane.

Le général Catroux se proposait d'amener les groupements A et C sur des emplacements tels que les Aït Atta soient immobilisés à l'est comme à l'ouest, puis de passer à l'attaque générale en interdisant les lignes éventuelles de repli au moyen du détachement du barrage.

Il installe son P.C. à Bou Malne, tandis que le général Giraud s'installe à Alnif.

Le jour « J » est fixé au 13 février.

L'affaire commence mal. Le convoi de mulets de la compagnie montée du Groupement Despas, par suite d'une mauvaise transmission des ordres, s'engage par erreur sur une piste en direction de l'Imdadène et franchit nos lignes. Les Aït Atta montent aussitôt une embuscade dans un ravin, et s'emparent des 117 mulets et de tous les bagages de la compagnie montée, malgré l'héroïque défense des légionnaires, qui se font tuer sur place. Par bonheur, il n'y avait aucun chargement de munitions dans le convoi. Mais cette journée, pour les Aït Atta, est une journée de victoire, qui les renforce dans leur ardeur à nous combattre.

Ce jour-là, les harkas rassemblées sur le pourtour du Sarhro, débouchent du Dadès, de l'Imiter, du Todhra au nord, de la région d'Ammar et d'Alnif à l'est, des Aït Slilo et de Tazzarine à l'ouest, de Mellal au sud. Elles progressent en combattant et convergent vers la cuvette de l'Imdadène, vers le cœur du Sarhro.

Mais, là aussi, l'affaire commence mal. La harka du Todhra du capitaine Lacroix, composée surtout de partisans glaoua, ne peut coiffer son premier objectif, le Tizi n'Oulili, et subit des pertes considérables au cours de ce premier engagement. Une section du 32° goum (sergent Bourse) reçoit mission de prendre pied sur une colline intermédiaire pour soutenir les partisans qui refluent. La section part à l'assaut avec beaucoup d'ardeur, bien enlevée par son chef. Malheureusement, alors qu'il atteignait son objectif, le sergent Bourse tombe, mortellement blessé, et la section reflue en désordre avec les partisans. Ce que voyant, l'adjudant-chef Lafforgue se porte en avant avec une autre section mais il est tué à son tour avant d'avoir pu atteindre le corps du sergent Bourse.

Devant la violence de la réaction des Aït Atta, le capitaine Lacroix stoppe le mouvement de sa harka, qui s'organise défensivement sur les positions qu'elle a pu atteindre.

La harka du Dadès, aux ordres du capitaine Barrieux, a reçu la mission principale :

- à l'aube du jour « J », occuper le Tizi n'Zaker et, si possible, le Tizi n'Tamlelt et la crête entre ces deux cols ;
- chercher la liaison avec la harka du Draa au sud, vers le plateau 2.600, et avec la harka du Todrha au nord, vers le Tizi n'Oulili ;
- coopérer au nettoyage de la zone dissidente avec la harka du Draa ;
- coopérer à l'investissement de la cuvette de l'Imdadène en liaison avec les harkas du Draa, du Todrha et du Regg ;
- procéder enfin au nettoyage de l'axe Tizi n'Tamlelt - Bou Gafer entre l'Aqqa n'Oulili et l'Aqqa n'Khouia Brahim.

Mission ambitieuse !...

Après avoir occupé le 13 le Tizi n'Zaker, sans incident, la harka se porte sans grosses difficultés sur l'objectif suivant, le Tizi n'Oulili, dominant la vallée de l'Aqqa n'Oulili.

Mais le 14 à l'aube, au débouché de sa position de départ, elle se heurte à un fort parti d'Aït Atta qui tente d'arrêter sa progression vers le Tizi n'Tamlelt. L'attaque est menée par les 800 partisans des lieutenants Bertiaux, Paul et Moulin et par le 39° goum du lieutenant du Plessis. Malgré le tir des mitrailleuses, le groupe du lieutenant Paul est cloué au sol par le tir ajusté des Aït Atta. C'est alors que le lieutenant Bertiaux, par une manœuvre audacieuse de débordement, contraint l'adversaire à se replier dans l'Aqqa n'Tamlelt, abandonnant six cadavres sur le terrain.

A 15 heures, le 39° goum s'organise sur la crête nord du col et la liaison optique peut être effectuée trois quarts d'heure plus tard avec la harka du Draa, arrêtée au nord du plateau 2.600, mais aucune liaison ne peut être réalisée avec les harkas du Todrha et du Regg.

Les insoumis occupent toujours les crêtes à l'est et à l'ouest du Tizi n'Oulili. Le 14° goum est alors poussé sur le Tizi n'Tamlelt, la garde du Tizi n'Zaker étant confiée à un groupe de 150 partisans.

Le 15, le 39° goum s'installe en échelon de recueil et en base de feux sur le tizi n'Tamlelt, tandis que le 14° est poussé vers le plateau 2.600. Le terrain n'offre pas de difficulté mais, de ce fait même, l'avance ne peut se faire qu'en terrain découvert. L'affaire est vivement menée, les partisans reprenant courage au contact des gnomiers. Les Aït Atta sont attaqués avec vigueur mais ils contraignent le groupement du lieutenant Moulin à stopper sa progression au jbel Mimount, dit « la bosse de chameau », et à s'y organiser défensivement.

Poursuivant sa progression, le groupement du lieutenant Paul effectue la liaison effective avec la harka du Draa qui a atteint les pentes sud du plateau 2.600.

A 15 heures, sur ordre du colonel Chardon, la harka reprend sa marche en avant pour occuper le plateau supérieur. La progression devient difficile, car il faut franchir un premier plateau de 150 mètres de longueur, battu de front et d'enfilade par les tireurs Aït Atta, retranchés et embusqués derrière les rochers à des distances de 200 à 400 mètres.

Enlevé d'une main sûre par le lieutenant Roche, le 14° goum fonce droit sur l'objectif, tandis que le groupe Bertiaux tente de déborder l'adversaire par la gauche. Mais il se heurte à une résistance acharnée.

Après avoir traversé sans trop de dommages les 100 premiers mètres du glaciais dénudé, le goum est pris sous le feu violent des Aït Atta, embusqués derrière les rochers, devant lui et sur ses flancs. La situation devient vite critique et, dans la nuit qui tombe, le 14° goum doit se replier sous le feu des Aït Atta qui progressent dans son sillage. Il atteint enfin les murettes du 39°, qui fait feu de toutes ses armes, contraignant les Aït Atta au repli.

La journée du 16 se passe à remettre de l'ordre dans les unités, qu'il faut recompléter en munitions, avant de reprendre l'attaque le lendemain.

L'objectif est le « Plateau Supérieur » que le colonel Chardon veut tenir solidement pour contrôler la partie haute de la vallée de l'Aqqa n'Khouia Brahim. Les partisans attaquent de front, encadrés à droite par le 39° goum, à gauche par le 14°. Premier objectif : la « Bosse de chameau ».

Le mouvement s'effectue de nuit, aussi vite que possible, et le 17 à l'aube, les partisans atteignent leurs objectifs et en bousculent les défenseurs. Vers 8 heures, toutes les crêtes commandant les ravins affluents de l'Aqqa n'Khouïa Brahim sont entre nos mains. Le 18, les partisans des lieutenants Bertiaux et Paul, les 14° et 39° goums occupent le plateau sans rencontrer de résistance. C'est un succès.

Le 19 février, à gauche du dispositif, la harka du capitaine Lacroix reprend son mouvement en avant et effectue la liaison avec la harka du Regg du capitaine Paulin. Liant sa progression à celle du 36° goum, le 32° occupe les pentes ouest du jbel Ouloussir et fait liaison avec les partisans du lieutenant Tournier de la harka du Dadès, qui ont franchi l'Aqqa n'Oullil.

Le 20, les partisans glaoua relèvent ceux du lieutenant Tournier au Tizi n'Zammer et la progression générale reprend en direction de l'est, vers le massif des Aiguilles du Bou Gafer. Elle ne tarde pas à se heurter au feu violent des Aït Atta, bien retranchés dans cette forteresse naturelle, aux parois verticales. L'attaque est reprise de nuit, mais la crête ne peut être atteinte tant les guerriers Aït Atta tiennent efficacement sous leur feu tous les couloirs d'accès possibles.

L'attaque est stoppée et le 21 au matin, une compagnie du 2° R.T.M. vient relever le 39° goum sur ses positions du Tizi n'Tamlelt.

Devant les difficultés rencontrées par le groupement A dont la progression est sérieusement ralentie, le groupement B, des Confins dont le rôle de barrage est devenu sans objet, entame sa progression le long de l'oued Tazlaft en direction de l'Imdadène. Il est articulé en deux sous-groupements aux ordres respectifs du capitaine de Bournazel, qui commande les forces supplétives (partisans, 16°, 21° et 28° goums) et le capitaine de Balincourt, qui commande les forces régulières. Dans cette situation nouvelle, la harka du Regg, qui évolue dans la région de Sidi Mohamed n'frouten, se trouve un peu isolée.

La progression du groupement B est lente et pénible. Il faut escalader les pitons les uns après les autres dans un chaos invraisemblable de rochers propres à l'embuscade. On ne peut boire que si l'on a la chance de s'emparer d'un point d'eau.

Devant les difficultés accumulées par la découverte d'un pays qu'on ne connaissait pas, défendu par un adversaire sur lequel on était mal renseigné tant en ce qui concernait les effectifs que sur la valeur combative et l'armement, le problème de la réduction du Sarhro apparaît sous un jour nouveau, qu'on n'avait pas suffisamment envisagé.

En outre, du fait de la difficulté des transmissions des ordres dans un terrain aussi difficile, de certaines erreurs aussi, l'attaque n'a pu être conduite dans un mouvement d'ensemble unique pour tous les groupements. Seule, la harka du Dadès, la plus proche du P.C. du général Catroux, a été engagée selon le plan prévu. Pour des raisons inexpliquées, la harka du Draa resta sur place toute la journée du 13 et le groupement B du colonel Despas ne fut pas touché par le signal qui devait lui être donné ce même jour par la région de Marrakech. C'est de sa propre initiative qu'il entreprit sa progression le long de l'oued Tazlaft...

En fait, le Sarhro ne fut attaqué que par le nord et par le sud au lieu de l'être par les quatre points cardinaux à la fois. Et encore le mouvement de la harka du Dadès et celui du groupement Despas ne furent-ils pas coordonnés.

Pour remédier à cette situation regrettable, le général Huré décide, le 17 février, de rendre au général Giraud le commandement de ses troupes, de laisser au général Catroux celui des siennes et de prendre lui-même le commandement de l'ensemble. Cette réorganisation du commandement prend effet le 18 à 0 heure.

Le général Huré convoque les généraux Giraud et Catroux à son P.C. qu'il installe à Bou Malne, pour leur donner ses premières directives.

Alors qu'il rentrait à Alnif après cette conférence, le général Giraud eut un accident d'avion qui faillit mettre fin à ses jours. Le moteur de son appareil s'arrêta en plein vol, au-dessus du massif des Aiguilles... Par bonheur, le pilote aperçut sur sa droite, hors du massif, un plateau de deux cents mètres environ, sur lequel il posa son appareil en catastrophe, en vol plané. Après avoir touché le sol, l'avion percuta un rocher et se mit en pylone. Fortement commotionnés,

ses occupants purent en sortir à peu près indemnes, par leurs propres moyens... Et l'avion ne prit pas feu...

Cet atterrissage forcé s'était produit à proximité des positions occupées par la harka du Draa et le capitaine Spillmann ne fut pas peu surpris de se trouver en présence du général Giraud qui lui demanda tout aussitôt de le faire conduire à Mellal, où un autre avion viendrait le prendre, et d'informer son P.C. de ce qui venait d'arriver.

Après avoir été sommairement examiné par le médecin-capitaine Vaudin, médecin de la harka, le général monta à cheval, escorté par le lieutenant Hubschwerlin et 150 partisans, et se mit en route pour une chevauchée de six heures en montagne... On ne sait s'il faut admirer la force de caractère plus que le courage physique du général... Fortement contusionné, il souffrira longtemps d'une lésion vertébrale qui le gênera dans l'exercice de son commandement. Mais il restera à son poste immobilisé dans un fauteuil de campagne, avec le panorama du champ de bataille devant lui. Dans l'impossibilité de se déplacer, il donnera ses ordres sans avoir vu le terrain, contrairement à son habitude. Et cela ne sera pas sans conséquence sur la suite des opérations.

LES ATTAQUES DES 21-25 FÉVRIER SUR LA FACE NORD DU BOU GAFER

La première instruction donnée par le général Huré aux généraux Catroux et Giraud est de resserrer au maximum l'investissement du Bou Gafer pour passer ensuite à l'attaque générale.

Le 21 au matin, une compagnie du 2^e R.T.M. relève le 39^e goum sur ses positions et la harka se regroupe au complet sur la crête sud du Plateau Supérieur.

A 10 heures, les partisans se portent à l'assaut de la dernière crête qui les sépare du Bou Gafer. Ils marchent en liaison avec la harka du Draa et prennent pied sur l'objectif, soutenus par le 14^e goum, tandis que le 39^e, débordant par la gauche, en chasse les derniers défenseurs.

Mais le terrain devient de plus en plus difficile et il semble que les partisans perdent peu à peu leur ardeur combative. Aussi, lorsqu'ils sont lancés, le 24, sur le massif des Aiguilles, refluent-ils en désordre sous le feu meurtrier des Aït Atta, qui battent efficacement tous les cheminements possibles.

Après cet échec, ordre est donné aux 14^e et 39^e goums de reprendre l'attaque à leur compte, appuyés par le 32^e goum de la harka du Todrha et renforcés par le 34^e de la harka de réserve.

A 15 h 30, le débouché a lieu, Rivalisant de courage, chacune de ces quatre unités tente obstinément de prendre pied dans ce chaos, où, bien postés, d'invisibles tireurs prennent nos gnomiers, et surtout leurs gradés, pour cibles.

Vers 18 heures, le lieutenant Timpagnon, adjoint du lieutenant du Plessis au 39^e goum, se lève pour entraîner une section en avant. Il est tué d'une balle au front, Voyant l'officier touché, les gnomiers le disent autour d'eux. Le sergent Maritano, apprenant la nouvelle se lève pour repérer l'endroit où git le corps de Timpagnon. Il est aussitôt mortellement blessé. Voyant son goum arrêté, le lieutenant du Plessis se lève à son tour pour se rendre compte de la situation. A peine debout, il est grièvement blessé d'une balle à l'épaule. Le sergent-chef Christophe, du groupe de mitrailleuses, désigné pour remplacer le sergent Maritano, se rend immédiatement à son poste. Il ordonne le mouvement en avant et tombe, grièvement blessé... Nombre de gnomiers sont, eux aussi, tués ou blessés dès que le moindre de leurs mouvements les désigne comme objectifs aux tireurs Aït Atta.

Au 14^e goum, la situation est un peu moins critique, quatre gnomiers sont tués, mais aucun cadre n'a été touché.

A gauche le 32^e goum subit lui aussi des pertes légères, mais les partisans glaoua ne tiennent pas malgré l'ardeur du sous-lieutenant Le Chevalier à les entraîner. Alors qu'il se levait pour un nouveau bond en avant, le jeune officier tomba, blessé d'une balle à la cuisse. Ses partisans, tout aussitôt, l'abandonnent sur le terrain et refluent en désordre. Le Chevalier reste ainsi plusieurs heures, gisant, perdant son sang. Trois sous-officiers de la harka se glissent de rocher

en rocher pour aller jusqu'à lui et le ramener dans nos lignes. Péniblement, ils réussissent dans leur tentative et ramènent leur officier qui n'a pas perdu connaissance. Il plaisante même : « Je serai le premier à être allé au Bou Gafer ! » Mais il a perdu beaucoup de sang et, après avoir subi le calvaire de l'évacuation sur une litière, à dos de mulet par des pistes impossibles, il mourra quelques jours après son arrivée à l'hôpital de Marrakech.

Les goms ne peuvent plus avancer ; le terrain est contre eux et la position de l'adversaire est un roc contre lequel ils se brisent les dents. Ils parviennent tout juste à se maintenir sur leurs positions en attendant l'arrivée d'un gomme frais, le 34°, commandé par le sous-lieutenant Sieurac, ancien saharien, vétéran de nombreux combats, qui jouit d'un ascendant exceptionnel sur ses hommes, autant par ses qualités humaines que par sa connaissance parfaite de l'arabe et du berbère.

Dès son arrivée, Sieurac revendique pour son gomme l'honneur d'être en tête lors de la reprise de l'attaque, prévue pour 3 heures du matin. En pleine nuit, le 34° gomme se porte sur les premières lignes, suivi du 14° et du 39°. Jusqu'à 5 heures, il progresse lentement, sans bruit, dans un terrain chaotique où les gommiers doivent s'aider continuellement, se pousser, s'entraider, faire la chaîne. L'escalade des cheminées rocheuses est rendu particulièrement pénible par une nuit noire qu'un ciel couvert rend encore plus opaque. Les mitrailleuses ont été laissées sur la base de départ pour ne pas alourdir la marche et seuls les gommiers allégés, souples, habiles, poursuivent le mouvement.

L'espoir de remporter un succès éclatant soutient le gomme. Les positions extrêmes atteintes la veille par les partisans, puis abandonnées sous la pression des Aït Atta, sont largement dépassées. Tous se sentent très proches du sommet du Bou Gafer, où l'on pourra s'accrocher solidement et résister aux contre-attaques les plus furieuses.

De leur côté, les Aït Atta, qui restent vigilants, ne perçoivent aucun bruit. Aucun ne se rend compte du danger... L'aube va se lever, quand les chiens de garde, qui veillent aux côtés des guetteurs, donnent l'alerte. Quelques bruits de pierre, roulant sous les pas des assaillants, situent la menace. Et soudain, les éléments de tête du 34° gomme apparaissent dans la pénombre, à moins de 30 mètres de la ligne adverse. La fusillade se déclenche ; les gommiers tentent de se déployer, mais le terrain ne le leur permet pas. En outre, ils ne peuvent plus progresser : une faille rocheuse profonde leur barre la route. Les premiers hommes tombent, un sous-officier, puis un autre, s'abattent alors qu'ils lancent des grenades. Le petit jour commence à éclairer le combat.

Dans un dernier effort, désespéré, le sous-lieutenant Sieurac cherche à lancer son unité en avant, à franchir l'ultime obstacle, le fossé, qui le sépare encore du Bou Gafer. Les gommiers se font la courte échelle et quelques-uns atteignent la position tenue par les Aït Atta, mais ils sont tués sur place. Certains ont les mains écrasées à coups de pierre, puis sont poignardés et rejetés dans le vide. Les femmes Aït Atta encouragent leurs maris et font rouler sur nos hommes des blocs de rocher.

Le sous-lieutenant Sieurac est tué, ainsi que son adjoint l'adjudant Tournier. Les deux sergents français jusque-là indemnes sont blessés à leur tour, ainsi que deux moqaddemine. Tous les gommiers qui les accompagnent sont tués à leurs côtés et le soleil levant, auquel ils font face, aveugle nos hommes, enlevant toute précision à leur tir.

A l'arrière, la situation n'est pas meilleure. Les 14° et 39° gommiers sont pris à bonne portée sous le feu des Aït Atta. Les lieutenants Roche et Robillot sont blessés.

A 6 h 30, la position n'est plus tenable : l'élan du 34° gomme, que n'ont pu arrêter les balles adverses, est brisé par les parois verticales des « Aiguilles » qui forment une véritable forteresse naturelle.

Les gommiers doivent se replier, sur l'ordre des sous-officiers blessés qui sont restés avec eux. Le repli s'effectue péniblement sous la protection des mitrailleuses du gomme, en batterie sur la base de départ.

A 8 heures, l'affaire est terminée. Sur sept gradés français que comptait le 34° gomme, trois sont tués et trois sont blessés ; 40 gommiers, sur 80 engagés, sont hors de combat. Les difficultés du terrain et la violence du feu contraignent les survivants à abandonner les cadavres de leurs chefs et de leurs camarades...

Nous avons aussi à déplorer un accident grave qui nous prive, le 21 février du lieutenant-colonel Chardon, dont l'action politique et militaire, au cours des journées précédentes avait été si féconde : il est blessé grièvement par un long feu de 65 qui blesse en outre six sous-officiers et canonniers.

LA HARKA DU DRAA

La harka du Draa est articulée en deux détachements :

détachement du lieutenant de Saint-Bon :

- 375 partisans, dont plusieurs contingents Aït Atta, aux ordres du sous-lieutenant Si Ahmad bel Madani ben Hayoun ;
- 10° goum à pied, lieutenant Lizeray.

détachement du lieutenant Marchetti :

- 475 partisans, dont plusieurs contingents Aït Atta, aux ordres du lieutenant Hubschwerlin ;
- 49° goum à pied, lieutenant Monsinjon ayant pour adjoint le lieutenant Fromentin,

détachement du capitaine Pignon, dit « harka du Tazzarine » :

- 300 partisans Aït Atta, Ahl Tazzarine et Ahl Tarhbalt ;
- les pelotons de cavalerie des 10° et 49° goums, à pied.

Le capitaine Spillmann en outre, avait organisé un petit groupe de commandement comprenant le lieutenant du Jeu, son adjoint, le lieutenant Angot, du 4° R.E.I., chargé des transmissions, et le médecin-capitaine Vaudin.

La harka se concentre les 11 et 12 février dans la région d'Imi n'Sit, sans incident, mais les habitants du ksar ont disparu. Les crêtes à l'est ne paraissent pas tenues par les Aït Atta, un groupe de partisans aux ordres du lieutenant Hubschwerlin y est envoyé en reconnaissance et les occupe dans la région des Aït Taddert.

Le 13, le lieutenant de Saint-Bon envoie le sous-lieutenant bel Madani en reconnaissance dans la région de l'Aqqa n'Sit, puis de l'Aqqa n'Tizilit, dont il occupe le ksar.

Ce n'est que vers midi le 13 que le capitaine Spillmann reçoit l'ordre de se porter immédiatement sur le « Plateau Supérieur » pour y faire jonction avec la harka du Dadès. A 16 heures, ordre est donné au lieutenant de Saint-Bon de faire mouvement vers « 2.600 », objectif que doit atteindre aussi le lieutenant Marchetti.

Arrivé au pied du rebord sud du plateau, vers 21 heures, le capitaine Spillmann constate que le plateau est occupé par les Aït Atta, dont on voit les feux. Une première tentative d'escalade par une centaine de partisans se solde par un échec. Le gros du groupe du lieutenant Marchetti tente sans plus de succès une manœuvre de débordement sur la droite. Le 49° goum est alors appelé en renfort, le 10° restant en réserve.

A 21 heures, le détachement du lieutenant de Saint-Bon est engagé sur la gauche du détachement Marchetti, mais c'est un nouvel échec : toutes les crêtes sont tenues sur un front de quatre kilomètres.

Le 15, les chioukh Aït Atta du détachement Marchetti déclarent qu'une attaque de nuit est susceptible de réussir. Vers 3 heures, ils se portent avec leurs partisans vers la corne sud-est du plateau, qu'ils atteignent et occupent sans coup férir. Un peu avant l'aube, il se démasquent et rejettent les défenseurs en désordre vers le nord.

Le lendemain, le détachement Marchetti et la harka du Tazzarine atteignent le plateau des Aït Ousmane après avoir bousculé l'adversaire, qui se rétablit aussitôt dans le massif des Aiguilles. Dans la soirée, toute la harka se rassemble sur le plateau conquis et le capitaine Spillmann a la satisfaction de recevoir deux émissaires Aït Atta qui viennent... parler. Cette première conversation tourne court et les pourparlers sont rompus. Peu importe : les Aït Atta connaissent désormais le chemin de nos P.C.

Le 19, on signale que les « Tigouna » paraissent moins bien occupés que la veille. Le détachement Marchetti est chargé de vérifier le renseignement, appuyé par le 49° goum et le feu des mitrailleuses des deux goums. Les sommets sont atteints vers 11 heures et liaison à vue est prise avec la compagnie saharienne du Guir (groupement du général Giraud).

Le 20, la harka est rattachée, à partir de 6 heures, au Groupement Est. Le détachement du capitaine Pignon prend à sa charge la garde des Tigouna. On apprend, dans la journée, que le cheikh de Tagoudilt n'Aït bou Daoud, envoyé en émissaire par la harka du Dadès, a été tué à coups de fusil, et son corps lardé de coups de poignards...

Le 21, la harka participe à l'attaque générale menée par le groupement Despas : elle constitue l'élément de liaison entre ce groupement, au sud du Bou Gafer, et la harka du Dadès à l'ouest. Elle reçoit l'ordre d'enlever le plateau « F », situé à 1.500 mètres au nord du plateau des Aït Ouamane. L'attaque est menée par le détachement Marchetti, s'appuyant à gauche sur la harka du Dadès, à droite sur la harka du Tazzarine, elle-même flanquée à sa droite par le détachement de Saint-Bon. Le sommet est atteint vers 16 heures avec l'appui de feux du 49° goum.

Le 22, la harka du Dadès relève sur le plateau « F » le détachement Marchetti, qui s'empare d'une crête située à l'est de ses positions de la veille, au nord de l'Aqqa n'Khouia Brahim. Il appuie alors de ses feux le détachement de Saint-Bon qui, progressant à son tour, enlève de vive force un massif rocheux situé également au nord de l'Aqqa n'Khouia Brahim, à 800 mètres des positions qu'il occupe. L'investissement du Bou Gafer se resserre peu à peu.

La journée du 23 est occupée à l'organisation des positions conquises et au nettoyage de la haute vallée de l'Aqqa n'Khouia Brahim.

Le 24, le détachement Marchetti attaque et enlève avant l'aube, la « crête de la Source », importante position entre le plateau « F » et la base du massif des Aiguilles.

À l'aube, le lieutenant Hubschwerlin essaye de progresser en direction du col du Bou Gafer. Mais sur sa gauche, les partisans de la harka du Dadès refluent devant une contre-attaque des Aït Atta qui prend également à partie les partisans de la harka du Draa. Ceux-ci se replient sur la « Crête de la Source » qu'ils ne tardent pas à abandonner. Ils sont recueillis par le 49° goum et maintenus sur place grâce à l'énergie du lieutenant Hubschwerlin.

À 9 heures, la harka du Dadès est bousculée et reflue vers l'arrière, découvrant le flanc gauche de la harka du Draa. Le lieutenant Hubschwerlin repart à l'attaque de la « Crête de la Source », qu'il occupe sans combat.

Mais il ne peut s'y maintenir, étant pris sous le feu des tireurs Aït Atta installés sur un piton dominant sur sa droite, qui rend sa position intenable.

Le 25 pendant les combats dramatiques des goums de la harka du Dadès, la harka du Draa organise ses positions et accepte à 18 h 30 un cessez-le-feu provisoire pour permettre des pourparlers qui se soldent par un échec — prévisible. La trêve est rompue le lendemain à 18 h 20.

LE GROUPE MOBILE DES CONFINS

Rappelons pour mémoire la composition de ce groupe mobile, qui comprend, au départ, un élément d'attaque et un élément de barrage.

L'élément d'attaque est composé des 16°, 21° et 28° goums et d'un groupe de 900 partisans du Cercle d'Erfoud, avec quelques unités de troupes régulières (Légion). Il est placé sous les ordres du lieutenant-colonel Despas.

L'élément de barrage comprend les 7° et 17° goums et des unités régulières, dont la compagnie de marche du 1/3° R.T.M. Le sous-lieutenant Saulay, rédacteur cinquante ans plus tard de cet essai, âgé de vingt-deux ans, frais émoulu de l'École spéciale militaire, camarade de promotion du sous-lieutenant Le Chevalier, commandait la section de mitrailleuses et d'engins de cette compagnie. Cet élément, qui sera renforcé plus tard par les 15° et 33° goums, est aux ordres du lieutenant-colonel Tarrit.

Rappelons aussi que la compagnie saharienne de la Saoura poussée dans la région de Tarhbat est prête à intervenir sur les confins sahariens de l'Iguidi.

Le 7^e goum, de Mellab, aux ordres du lieutenant Badie, et le 17^e goum, de Tinjdad, commandé par le capitaine Gillioz (1) patrouillent à partir du 11 février dans la plaine du Ras Staf, pour s'opposer à l'arrivée éventuelle de renforts de l'Atlas central ou au passage d'Aït Atta insoumis vers le nord.

Il ne se passera rien de tel et les deux goums arriveront sans incident jusqu'au pied du massif des Aiguilles dans le Bou Gafer sur la rive gauche de l'Aqqa n'Oulili, récoltant au passage la soumission, sans signification politique, d'une centaine de tentes isolées.

Ils découvrent alors la forteresse naturelle dans laquelle les Aït Atta se sont retranchés. Devant eux, les falaises du Bou Gafer dont la roche a été mise à nu par l'érosion, tombent verticalement dans la vallée de l'Aqqa n'Oulili. Pour accéder au sommet, quelques très rares passages par des sentiers de chèvres qu'un fantassin met plus de deux heures à escalader. Les Aït Atta occupent toutes les crêtes et contrôlent toutes les cheminées d'accès. Depuis le déclenchement des opérations, ils ont eu le temps d'accumuler d'importants approvisionnements et d'aménager des abris et des emplacements de tir.

L'affaire sera chaude et les deux goums vont tout de suite en faire l'expérience.

Ils reçoivent pour mission d'attaquer, le 24, le piton « 4 », qui se dresse devant eux de l'autre côté du ravin. Il se présente sous l'aspect d'une pyramide dont l'une des faces, surplombant l'Aqqa n'Oulili, serait verticale. Cette paroi cependant est traversée par une petite rocade qui s'élève à partir de sa base et devrait permettre d'arriver aux environs du sommet. Le 7^e goum s'y engage naturellement et parvient tout d'abord à progresser malgré le feu des Aït Atta. Mais l'attaque est bloquée à mi-chemin par le terrain qui devient trop abrupt, et surtout par des blocs de rochers que les Aït Atta, aidés par leurs femmes, font rouler du haut de la falaise sur les assaillants. Ceux-ci sont abattus par des tireurs bien abrités, dès qu'ils font un mouvement pour éviter la chute des rochers (témoignage visuel du rédacteur).

Ordre est alors donné de stopper l'attaque, de repasser l'Aqqa n'Oulili et de s'installer défensivement sur la rive gauche de la rivière.

Cette première opération, destinée à soulager la harka du Dadès qui attaquait par le nord, se solde par un échec.

Pendant que le groupement Tarrit progresse vers l'ouest, le groupement d'attaque du colonel Despas, sous les ordres du capitaine de Bournazel, se concentre dans la région d'Alnif. Le 12 février à 23 heures, il part vers son destin pour prendre sa place sur la base de départ.

Comme pour conjurer le mauvais sort, une vingtaine de femmes de partisans Aït Atta, après avoir assisté en silence au défilé de la fezza du lieutenant Benedittini, ramassent de la terre qu'elles lancent en direction de leurs époux.

Dans un premier temps, seules les harkas du groupement « A » de Marrakech doivent attaquer les faces nord et ouest du Bou Gafer, tandis que le groupement « B » formera barrage sur sa base de départ, sur la ligne générale Imi n'Ouzrou - Sidi Mohamed n'Ifrouten. Ce n'est qu'au cours d'un deuxième temps que les deux groupements attaqueront ensemble en direction de la dépression de l'Imsadène pour y faire leur jonction et emporter la décision.

Le 13 février, le groupement « B » attend vainement le signal de la région de Marrakech pour amorcer son mouvement. Le même jour, le convoi muletier de la Légion égaré sur une mauvaise piste, est enlevé par les Aït Atta. Le même jour, on déplore la perte d'un appareil du 37^e régiment d'aviation, en mission au-dessus du massif des Aiguilles. Ayant réussi par miracle à poser leur appareil dans ce chaos, pilote et observateur, sergent Berret et lieutenant de Saulieu de La Chaumonerie, parviennent à fuir en direction de nos lignes pendant quatre à 5 kilomètres. Mais, arrêtés par une falaise infranchissable, ils sont acculés et succombent après avoir épuisé leurs munitions.

Le 14 au matin, ordre est reçu de progresser vers l'ouest. Le détachement de Bournazel se met en route vers 9 h 30 sur un terrain peu accidenté. Le plein d'eau est fait dans les résurgences de la Chaaba n'Tazert et l'on entame l'escalade de la crête de Tazelt n'Ourhioul, où la veille des guetteurs Aït Atta ont été repérés.

Les partisans Aït Yazza du Regg et une quinzaine de moghaznis de Tiniffit participent à l'affaire. Sous les ordres du lieutenant Benedittini, ils se distinguent

par leur entrain, soutenus par le 21^e goum du lieutenant de Charette. « Ce fut une belle bagarre, écrit le sergent-chef Lelong, mais nous sommes quand même parvenus à nous emparer de l'objectif, récupérant même onze des mulets enlevés la veille au convoi du Train. »

Les 15, 16 et 17 février, le sous-groupement de Bournazel ratisse la vallée de l'oued Tazlaft sur 2 ou 3 kilomètres de front. Les partisans du lieutenant Alessandri se hissent sur la gara « H » et font liaison avec la harka du Regg du capitaine Paulin et le 36^e goum, tandis que des éléments de la saharienne du Guir prennent contact avec les partisans du lieutenant Benedittini.

Le 18, le général Giraud reprend le commandement de la totalité de ses troupes. Il donne ordre au 16^e goum et à la fezza du lieutenant l'Aridon de se porter vers le nord pour maintenir le contact avec le groupement T (Tarrit) qui se dirige vers le Tizi n'Oulili.

Le 19, le sous-groupement de Bournazel reprend sa progression pour resserrer l'investissement du Bou Gafer, maintenant tout proche. Il s'agit d'occuper un massif qui commande l'accès au piton « 1 », dénommé plus tard « la Chapelle ».

Bournazel monte son attaque en deux temps :

- débordement sur la droite avec les trois goums et la fezza Alessandri ;
- débordement sur la gauche, avec occupation des crêtes dominant l'Aqqa n'Khouïa Brahim, par les fezzas Benedittini et Magenc.

Les deux sections sont appuyées par les feux des armes automatiques du sous-groupement de Balincourt.

L'attaque se développe sans incident majeur, sous le feu de quelques tireurs isolés. Quelques Aït Atta en armes se rallient ; ils sont originaires de Mellab, des Aït Saadane, du R'teb. Ces soumissions n'ont aucune signification politique.

Le 20 l'investissement du Bou Gafer est terminé et la liaison assurée entre tous les groupements. Il ne reste plus, devant le groupement d'attaque, que l'impressionnant massif, que l'on a tout loisir d'examiner à la jumelle, avec ses pitons, ses clochetons, aux pentes escarpées, parfois dressées à la verticale.

Le sous-groupement de Bournazel a pour objectif le piton « 6 », vers lequel il progresse après avoir occupé les pitons « 1 » et « 2 ». L'attaque débouche le 21 à 11 h 30, menée par les trois goums et les fezzas Alessandri et Benedittini, couverte à droite par la fezza l'Aridon, à gauche par celle de Majenc et appuyée par une puissante base de feux et les tirs de toute l'artillerie.

Au moment du débouché, on amène au lieutenant Betbeder une vieille femme venant du Bou Gafer. Comme dans les tragédies antiques, elle annonce et prédit l'avenir. Non sans quelque grandeur, elle prophétise devant Betbeder : « Jusqu'à présent, les guerriers Aït Atta se sont repliés en combattant pour vous attirer jusqu'ici. La véritable bataille va s'engager dans le Bou Gafer, qui est le cœur de notre pays. Vous allez connaître ce qu'est la guerre, lorsqu'elle est menée par les imazirhène pour défendre leur pays... »

Langage qui ressemble étrangement à celui que tenait au capitaine Spillmann un chef de guerre des Aït Ounir avec lequel il avait pu entrer en relations et qu'il savait perméable à notre influence : « Si tu me donnes six mois, je pourrai t'amener des gens. Que Chardon prenne contact avec Asso et Basso ou Baselham par l'intermédiaire des Ilemchane de Tinrhir. Mais surtout ne fais pas intervenir le pacha el Hadj Thami... » « Nous n'avons pas six mois devant nous, mais douze jours. Alors les harkas pénétreront dans le Sarhro. Que se passera-t-il ? » « Dans ce cas nous vous combattrons, moi le premier. Chez nous, vous rencontrerez trois adversaires : « oussemid », le froid, « izran », les rochers, « en nhas », les balles... »

L'attaque se développe, péniblement, car la montée est rude et les tirs de la base de feux n'arrêtent pas les infiltrations des Aït Atta. Une section du 16^e goum parvient à se hisser par une cheminée jusqu'au sommet du piton « 1 », « La Chapelle », et le sous-groupement s'aligne immédiatement sur elle. A ce moment, le lieutenant-interprète Alessandri est mortellement blessé à la tête de sa fezza, « qu'il a entraînée avec une froide et splendide bravoure ».

Le 16^e goum tente de poursuivre l'action, mais il est aussitôt contre-attaqué très vigoureusement et doit se replier sur « la Chapelle », où le sous-groupement s'organise.

Le 22, la matinée est employée à ravitailler les unités en vivres et en munitions. A 13 heures, le capitaine de Bournazel envoie le lieutenant de Charette et son 21° goup sur un plateau situé entre une crête secondaire et « la Chapelle ». A 15 h 30, le goup atteint son objectif. Bournazel envoie alors le lieutenant l'Aridon et sa fezza sur ce plateau pour prendre le commandement de la nouvelle position.

La fezza arrive bien sur le plateau, mais sans son chef : le lieutenant l'Aridon a été tué en cours de route vers 16 heures. Le sergent Lepape, du maghzen de Rigani, resté seul au commandement de la fezza, qui subit au même moment une violente contre-attaque des Ait Atta. L'artillerie les prend à partie, mais son tir, un peu trop court, contraint le 21° goup à reculer pour ne pas être pris sous le feu de nos batteries. Lorsque le tir cesse enfin le 21° goup repart à l'assaut, baïonnette au canon et s'empare définitivement du piton « 2 ». Au cours de l'action, le lieutenant de Charette est blessé au bras, mais ne se laisse évacuer qu'après avoir assuré l'organisation de la position. Le sergent-chef Lelong assume alors le commandement de l'unité, jusqu'à l'arrivée des fezzas du lieutenant Benedittini, à qui Bournazel a donné l'ordre de rallier le 21° goup et de prendre le commandement de l'ensemble. Le lieutenant Aubert, adjoint au 16° goup, l'accompagne et prend le commandement du 21°.

La nuit du 22 au 23 est homérique : partisans Ait Atta et Ait Atta insoumis échangent en hurlant les injures les plus outrageantes, ponctuées de coups de fusils...

Dans la nuit, le capitaine de Balincourt reçoit l'ordre de se porter sur la « Chapelle » où la position de Bournazel est jugée un peu trop légère.

Le 23, Bournazel reçoit l'ordre de s'emparer du piton « 8 », position clé de toute la partie est du Bou Gafer. Il rejoint avant l'aube, avec les 16° et 20° goums, le 21° goup sur la position conquise la veille, qui porte son nom. Les goums sont alors à 400 mètres environ de l'objectif. Le capitaine de Bournazel donne ordre au lieutenant Benedittini d'attaquer à l'aube, avec sa fezza et celle du sergent Lepape, soit 300 fusils environ, soutenus par le 21° goup du lieutenant Aubert. La base de feux est assurée par les armes automatiques du capitaine de Balincourt. Le groupement Tarrit enfin, doit progresser sur la droite de l'axe d'attaque.

L'attaque débouche à 6 h 30. Dès que la brume se dissipe, les Ait Atta ouvrent un feu d'enfer sur les partisans qui subissent des pertes et se débandent, sauf une cinquantaine qui peuvent poursuivre leur progression et atteignent une dernière crête presque au pied du piton « 6 ». Trois ou quatre partisans parviennent même sur l'objectif. Il est alors environ 7 h 15, quand les Ait Atta déclenchent une puissante contre-attaque sur le flanc droit des assaillants.

C'est la débandade générale.

Les partisans du R'teb, d'Alnif et de Mecissi rallient la base de départ et se regroupent derrière le 28° goup avec le lieutenant Benedittini. Le 21° goup se rétablit à une centaine de mètres en avant du P.C. de Bournazel.

Le bilan est lourd : 22 tués dont le sergent Lepape, que sa folle bravoure avait entraîné très haut sur le piton « 6 », 41 blessés et 3 disparus. Les corps des tués sont restés sur le terrain. Dans un message à son camarade de Balincourt, Bournazel écrit : « J'ai eu de très lourdes pertes, ce qui n'est pas fait pour remonter le moral... » Le succès était à portée de la main, mais l'opération n'a pas pu être menée assez vigoureusement par suite de l'insuffisance numérique des cadres, réduits par les opérations antérieures.

Et le groupement Tarrit est resté sur ses positions...

A Bou Malne, au P.C. du général Huré, l'annonce de cet échec confirme la résolution des Ait Atta à mener contre nous une lutte à outrance. Leur agressivité est devenue telle que l'on peut se demander s'ils ne vont pas très prochainement nous attaquer à leur tour, s'efforcer de passer à travers nos lignes, et, ce qui serait grave, s'en prendre à nos arrières, où les effectifs sont réduits au minimum depuis le 13 février.

L'ordre est donc donné de poursuivre les attaques avec une vigueur accrue pour en finir le plus rapidement possible et éviter un blocus de la forteresse du Bou Gafer. Avec son cortège de harcèlements par mitrailleuses et bouches à feu, il ferait subir des pertes non seulement aux insoumis et à leurs troupeaux, ce qui est de bonne guerre, mais aussi aux femmes et aux enfants, ce qui n'est pas dans nos traditions militaires.

La journée du 24 est consacrée à l'amélioration des défenses des positions de « la Chapelle » :

- sur le piton « 2 », aux ordres de Bournazel, les 16°, 21° et 28° goums, les fezzas et la base de feux du capitaine de Balincourt ;
- sur le piton « 3 » avec le lieutenant Jeanpierre, un peloton et un groupe de mitrailleuses de la « Montée » du 3° étranger, pour protéger le flanc droit de Bournazel et assurer la liaison avec le groupement Tarrit ;
- sur le piton « 1 », « la Chapelle », position de sécurité aux ordres du capitaine Faucheu, avec un peloton de la compagnie montée, un peloton du 2/8° R.S.A. ; des partisans, le poste de secours, le P.C. Despas.

A 8 h 30, le lieutenant Bureau, commandant le peloton de spahis, est tué à la murette au moment où il se levait pour diriger le tir des armes automatiques. Pendant toute la journée, le peloton est soumis au feu très précis des Aït Atta qui demeurent très vigilants et tirent sans discontinuer sur la position Bournazel, dont les murettes ne pourront être surélevées que dans la nuit du 24 au 25.

Du 24 au 27 février, des renforts arrivent, notamment des engins de tranchée pour soutenir au plus près l'effort qui va être demandé aux supplétifs et à la Légion. L'artillerie est elle-même renforcée et comprend une batterie de 155 C du 64° R.A.A.

Le 26, le lieutenant Pothuau, aide de camp du général Giraud, se rend au P.C. du capitaine de Bournazel pour lui transmettre l'ordre du général de revêtir une gandoura kaki par-dessus sa fameuse veste rouge de spahi... Il lui aurait aussi précisé que l'attaque du piton « 6 », prévue pour le 28, n'aurait lieu que s'il donnait son accord. La réponse aurait été : « Il n'y a aucun problème. »

Ce même jour, éprouvés par l'action de l'aviation, impressionnés par le resserrement du blocus, des notables Aït Atta, représentant 400 guerriers, demandent au général Giraud une trêve de vingt-quatre heures pour permettre à leurs jemaas de conférer entre elles au sujet de la soumission. Ce n'était pas la première fois que des pourparlers étaient engagés avec les insoumis. Déjà, le 18 février, 120 tentes Aït Yazza avaient demandé et obtenu l'aman. A trois reprises, certaines fractions étaient entrées en relations avec nous, demandant à se soumettre, et, sans raison apparente, avaient rompu les pourparlers. Mais c'était la première fois qu'une demande de soumission était présentée au nom d'un nombre aussi important de guerriers.

Mais au cours des palabres de la journée, les éléments les plus turbulents l'emportèrent et, au moment où la trêve expirait, le général Giraud ne reçut qu'une lettre insolente affirmant la volonté de tous de résister jusqu'au bout.

Il fallait donc abandonner tout espoir de paix pour le moment. Les tirs de l'artillerie s'intensifièrent sur le Bou Gafer avec l'arrivée à la base d'une deuxième batterie de 75 et de deux obusiers de 155, dont le tir vertical permettait de pilonner les campements invisibles de l'autre côté de la crête.

LA JOURNÉE DU 28 FÉVRIER

Le 28 février, l'attaque du piton « 6 » doit être menée par deux détachements marchant l'un derrière l'autre :

1° Détachement de Bournazel

- en première ligne : 28° gôm à gauche, 16° à droite ;
- à gauche du 28° gôm, la fezza Benedittini ;
- plus à gauche, la fezza Majenc,
 - en renfort de la première ligne : 21° gôm à gauche, peloton du lieutenant Brincklé (« Montée » Fourré) à droite,
- en deuxième ligne : la compagnie montée du 3° R.E.I. du capitaine Faucheu.

Mission : enlever d'un seul élan les crêtes « 6 », « 8 » et « 10 » du massif, s'y organiser pour résister à toute contre-attaque et couvrir à gauche le mouvement du détachement Fourré.

2° Détachement Fourré

- en première ligne, 7° goum à gauche, 17° à droite, 100 partisans à gauche du 7° goum, en renfort le peloton du lieutenant Margot du 1^{er} R.E.I. ;
- en deuxième ligne : la compagnie montée du 2° R.E.I. du lieutenant Garnier.

Mission : en suivant au plus près le détachement de Bournazel, obliquer à droite au moment où celui-ci coiffera son objectif et faisant face au nord, se porter à l'attaque des crêtes « 17 », « 19 » et « 16 ».

L'attaque est précédée d'un bombardement par avion et d'une préparation d'artillerie. Elle est appuyée par trois bases de feux de mitrailleuses, de F.M. et d'engins de tranchée.

Ni le bombardement par avion, ni la préparation d'artillerie ne semblent amoindrir la combativité des Aït Atta, et les bases de feux qui les arrosent ne les émeuvent pas le moins du monde. C'est sous une grêle de balles que le détachement de Bournazel franchit l'ensellement qui le sépare de son premier objectif. Mais, à une vingtaine de mètres de la tranchée de l'adversaire, ce sont surtout les légionnaires du lieutenant Brincklé qui sont au contact : les goums et les partisans sont en partie restés collés au sol après leur premier bond.

Le capitaine de Bournazel, qui vient d'être grièvement blessé au ventre, se relève avec une énergie surhumaine et se dirige vers ses goudiers qu'il sent fléchir. Blessé une seconde fois, il est abandonné par son maghzen de Branès dont il avait fait sa garde personnelle en souvenir des combats de 1925-1926 dans le Riff. Il est ramené à l'arrière, au prix d'atroces souffrances par deux légionnaires, qui commencent leur sauvetage en le tirant par les pieds dans les rochers. Ce temps d'arrêt est mis à profit par les Aït Atta, qui, redoublant la cadence de leurs tirs, font refluer partisans et goudiers vers leur base de départ. Vers 7 h 45, le capitaine Fauchaux et le lieutenant Brincklé sont tués. Seuls, le lieutenant Jeanpierre, de la « Montée » du 3° R.E.I. et le lieutenant Binet, du 28° goum, sont encore au contact Vers 8 heures, très éprouvés, les légionnaires se replient avec la poignée de goudiers qui sont restés avec le lieutenant Binet. Au cours de ce repli, le lieutenant Binet reçoit trois blessures, dont une mortelle. Abandonné par ses goudiers, il est mis à l'abri derrière un rocher par deux légionnaires et ne tarde pas à rendre l'âme.

Le capitaine Fourré, qui s'est mis en marche derrière le détachement de Bournazel, aborde vers 7 h 30 la lèvre ouest de l'ensellement, où il est relativement à l'abri. Devant l'évolution des événements, il s'organise définitivement sous le feu des Aït Atta qui lui cause des pertes sévères. Cette position avancée est maintenue et renforcée par la compagnie montée du 1^{er} R.E.I. et par le 17° goum, et passe sous le commandement du capitaine Taguet. Elle est ravitaillée en vivres et munitions en fin d'après-midi.

Les pertes sont très lourdes : 64 tués, dont les capitaines de Bournazel et Fauchaux, les lieutenants Brincklé et Binet, 115 blessés, dont deux officiers. Parmi les forces supplétives, les plus éprouvées sont les fezzas d'Alnif et de Mecissi, de soumission récente, avec 17 tués et 22 blessés sur un effectif de 130 hommes engagés.

Le rapport d'opérations du général Giraud se termine par cette conclusion : « Malgré les prodiges d'héroïsme déployés par la Légion, l'attaque a échoué. Les supplétifs n'ont pas tenu, insuffisamment encadrés à la suite des pertes subies au cours des combats précédents. »

Dans la nuit du 28 février au 1^{er} mars, le lieutenant de Turenne, avec quelques hommes de la compagnie saharienne du Guir (capitaine Jean) s'empare par surprise du piton « 4 », magnifique observatoire sur la dépression de l'Imadène et sur tout le Bou Gafer. Les guetteurs Aït Atta avaient quitté leur poste pour fêter leur victoire avec leurs camarades, et compter leurs morts, car si nos pertes furent très lourdes, les leurs — on le saura plus tard — le furent bien davantage. (Le piton « 4 » était, on le sait, l'objectif du 7° goum le 24 février.)

Le 1^{er} mars, le général Huré décide de suspendre toute attaque importante et n'autorise que des opérations de détail pour rendre le blocus plus étroit.

Le 3 mars, le 33° goum, sous le commandement du lieutenant Boulet-Desbarreau vient renforcer la position avancée au pied du piton « 6 » : « On est si près des insoumis que le moindre mouvement est salué de coups de feu. Les déplacements vers l'arrière ou vice-versa ne sont possibles que de nuit. »

Pendant cette véritable guerre de siège, Aït Atta et goumiers s'invectivent à qui mieux mieux. Deux reconnaissances de nuit sont effectuées, l'une pour relever les corps des nôtres, l'autre pour reconnaître un poste de garde tenu par les Aït Atta.

Les unités suivantes sont retirées du front et renvoyées sur la base avancée du groupe mobile pour se réorganiser et se préparer aux opérations de printemps dans l'Atlas Central :

- 16° goum, 21° et 28° goums ;
- compagnie motorisée du 1^{er} R.E.I. ;
- compagnies montées des 2° et 3° R.E.I. ;
- 1/8° R.S.A.

Le 28° goum est envoyé à Alnif pour patrouiller en bordure du Sarhro et assurer la police des arrières du groupe d'opérations. L'ensemble des unités retirées du front constituent un groupement réservé aux ordres du chef de bataillon Schmidt.

Un troisième groupement est mis sur pied, sous les ordres du chef d'escadrons de Goutel, pour compléter au sud le blocus du Bou Gafer dans la région de Khouïa Brahim et pour assurer la liaison avec les troupes du Groupe mobile de Marrakech. Il comprend :

- 1 peloton motorisé du 6/1^{er} R.E.C. ;
- 1 escadron de spahis ;
- le 15° goum.

Enfin, il est décidé de licencier tous les partisans dont la combativité est fortement émoussée par les combats menés depuis le 13 février contre un adversaire farouche et résolu, sauf 1.800 d'entre eux, choisis principalement dans les harkas du Draa et du Regg.

Le blocus du Bou Gafer sera assuré par des unités régulières acheminées en hâte vers la zone des combats et appuyées par une forte artillerie.

Et derrière la ligne de blocus, le travail patient des officiers des Affaires indigènes va reprendre pour nouer des intelligences avec les insoumis et les amener, lentement, à accepter le principe de pourparlers.

LA SOUMISSION

La mort du capitaine de Bournazel provoqua une intense émotion parmi les troupes du Maroc où il était considéré comme un héros de légende par sa bravoure et son ardeur au combat.

La direction des Affaires indigènes demanda des volontaires pour combattre au Sarhro et remplacer leurs camarades tués ou blessés. Le lieutenant Lecomte, l'ancien commandant du 38° goum à M'zizel, alors adjoint à la section politique de la Direction, présenta sa candidature, qui fut acceptée.

Affecté au Groupement est, il se présente le 11 mars au général Giraud, qui lui donne le poste d'officier des renseignements du groupement de Goutel. Il a pour mission de recueillir les isolés qui descendraient de nuit du Bou Gafer et de tenter de faire passer en montagne des émissaires susceptibles de provoquer l'ouverture de conversations.

Le lieutenant Lecomte s'installe dans la vallée de l'Aqqa n'Khouïa Brahim avec six partisans des Aït Atta du Regg. Il commence sa mission en prenant contact avec le groupe d'opérations de Marrakech, où le capitaine Spillmann contemple avec tristesse ce sinistre Bou Gafer, dernier réduit de manifiques guerriers qui se font hacher plutôt que de se soumettre. Et ils ont avec eux leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux... Comment arrêter ce massacre ? Ils sont comme enragés et ont mis à mort plusieurs de nos émissaires.

Pourtant, le 10 mars, 150 familles Aït Ouanebgui et Aït Yazza annoncent leur intention de passer dans les lignes de la harka du Draa pour aller faire leur soumission au général Giraud. Le capitaine Spillmann les accueille lui-même aux avant-postes avec le médecin-capitaine Vaudrin qui panse ceux qui paraissent le plus touchés et administre quelques piqûres.

Pendant ce temps, on parle, et le capitaine Spillmann recueille un renseignement d'importance : il apprend que l'élément belliqueux qui lui fait face, vient d'élire comme chef de guerre un membre du clan « Ou Ghezis ». Une antique prophétie soigneusement gardée dans la mémoire des Anciens veut, en effet, qu'en cas de péril mortel pour le clan, un membre de la famille « Ou Ghezis » soit élu comme chef, car lui seul pourra les sauver de l'anéantissement. Mais tous les guerriers « Ou Ghezis » sont morts au combat ; il ne reste plus qu'un enfant de cinq ans qui, pour respecter la prophétie, est aussitôt élu chef du clan.

Or l'enfant-chef a, dans le Fezzouata, un frère et des cousins, qui se sont bien gardés de participer à la harka ! Le capitaine Spillmann télégraphie à son adjoint à Zagora, le lieutenant Laënnec, de lui amener lui-même tous les « Ou Ghezis » présents en tribu, ce qui est fait aussitôt.

Sur ces entrefaites, le 49^e goum du lieutenant Monsinjon occupe brillamment une position au sud du point 14, et, dans la nuit du 20 au 21, exécute un coup de main heureux sur le point « 14 » lui-même, où il s'installe aussitôt.

Impressionnés par notre présence aussi près d'eux, les Aït Aïssa ou Brahim se montrent moins agressifs et, le 21 dans la soirée, le lieutenant Monsinjon rend compte de l'ouverture de conversations avec eux.

Le 21, le lieutenant Laënnec conduit tous les « Ou Ghezis » au poste du 49^e goum et ceux-ci, la nuit venue, appellent de la murette les Aït Aïssa ou Brahim, qui ne répondent tout d'abord que par des bordées d'injures. Puis le frère du jeune chef de clan les interpelle à son tour et le dialogue s'engage, à tue-tête. Au bout d'une heure de joute oratoire, les Aït Aïssa ou Brahim consentent à rencontrer leurs frères entre les lignes, puis à se rendre auprès du lieutenant Laënnec. Ils acceptent aussi d'envoyer une jemaa le lendemain au même endroit pour « parler ».

C'est un premier succès, très considérable.

Averti de cette prise de contact, le lieutenant Lecomte s'y associe en envoyant immédiatement deux de ses informateurs au poste du 49^e goum, où il se rend de sa personne dans la matinée du 23.

Une trêve locale est accordée pendant la durée des pourparlers et les armes se taisent, tandis que, vers 11 heures, une quinzaine d'Aït Atta descendent dans le ravin. Les lieutenants Laënnec et Lecomte envoient leurs représentants et la conversation s'engage. Le chaouch Hamida, fidèle adjoint du capitaine Spillmann, et ami des Aït Atta qui le connaissent bien, fait la liaison entre les délégations et les officiers. Ceux-ci apprennent que Asso ou Baselham lui-même était venu avec la jemaa, mais qu'il était reparti en constatant que les tirs d'artillerie se poursuivaient. Les insoumis demandent une nouvelle trêve de vingt-quatre heures, qui leur est refusée, mais une prolongation jusqu'au lendemain 13 heures de la trêve en cours leur est accordée, à condition que la jemaa des Aït Atta revienne, au complet.

Notre délégation rentre au poste avec l'impression que les insoumis ont encore de nombreuses réserves et qu'ils peuvent encore prolonger leur résistance. Cependant, si les chefs de guerre acceptent de venir pour « parler », la soumission peut se produire.

Le commandant Boyé, qui assure l'intérim du colonel Chardon blessé, mis au courant des derniers développements de la situation, arrive au poste du 49^e goum, pour en suivre sur place l'évolution.

Le 24, les lieutenants Lecomte et Laënnec attendent l'arrivée de la jemaa des Aït Atta. Vers 11 heures, un homme arrive, qui annonce que la jemaa est en route vers le poste, conduite par Asso ou Baselham. Les officiers envoient à sa rencontre leurs délégués de la veille, accompagnés de Ali ou Adda, notable attaoui du R'teb, dont la notoriété et l'intelligence vont avoir un poids décisif dans la suite des conversations. D'emblée, il prend la direction des pourparlers et paraît fort écouté de ses frères insoumis.

L'approche des officiers interrompt la palabre et les Aït Atta du Bou Gafer font preuve d'une certaine nervosité lorsque le commandant Boyé veut effectuer un rapide inventaire des personnalités présentes. « Nous sommes toujours en guerre, disent-ils et nous ne sommes pas « Maghzen ». Ils posent leurs conditions de soumission, qui paraissent inacceptables au commandant Boyé (2). Celui-ci tente de converser par l'intermédiaire des gens qu'il a amenés, avec Asso ou Baselham, mais Asso déclare qu'il ne connaît qu'Ali... »

Boyé ayant déclaré que, s'ils se soumettaient, les Aït Atta du Bou Gafer seraient traités comme leurs frères précédemment soumis, un mouvement de protestation unanime s'élève et les gens se dispersent dans un grand brouhaha, déclarant la chose inacceptable (3).

Avec un grand esprit de décision, Ali ou Adda demande alors un entretien particulier avec le commandant Boyé, que le lieutenant s'emploie à convaincre : « Le but à atteindre est de rechercher par tous les moyens à faire sortir les Aït Atta de la forteresse naturelle dans laquelle ils se sont retranchés. Ils y ont encore des vivres et des munitions en quantité importante et malgré les pertes, ils arrivent de nuit à s'approvisionner en eau. » Le lieutenant Lecomte ajoute : « Si nous laissons la jema'a repartir, la lutte s'éternisera, puisque nous ne pourrions écraser une résistance entêtée que par un assaut final qui nous causerait des pertes nouvelles importantes, à éviter à tout prix. » Ali ou Adda conclut en disant que, entre Aït Atta, ils sont habitués à ce genre de pourparlers où l'on demande beaucoup, qu'il vaut mieux accepter, car, par la suite, les insoumis, pasteurs aux troupeaux décimés, vont se sédentariser. Le bloc actuel de guerriers se dissoudra donc de lui-même entre les différents districts de la fédération des Aït Atta. Une fois hors du Bou Gafer, les insoumis seront à notre merci.

Puis Ali ou Adda ramène très habilement la jema'a devant le commandant Boyé et la harangue avec beaucoup d'adresse. Le chef du bureau régional approuve les paroles d'Ali ou Adda et la soumission est décidée dans son principe. Une jema'a complète se présentera le lendemain au petit marabout de Khouïa Brahim pour rencontrer les grands chefs qui confirmeront les conversations de la journée. Six otages sont demandés, et, malgré l'opposition de Asso ou Baselham qui juge sa parole suffisante, douze notables Aït Atta se présentent spontanément.

C'est la fin.

Dans la nuit, 100 guerriers Aït Aïssa ou Brahim décrochent et passent dans nos lignes. Somme toute, écrit le capitaine Spillmann, la prophétie se révèle exacte : grâce aux « Ou Ghezis », ils furent sauvés avec leurs familles !

Le 25 mars, les derniers insoumis du Bou Gafer, conduits par Asso ou Baselham, mettent bas les armes auprès du petit marabout de Khouïa Brahim, devant les généraux Huré, Giraud, Catroux et de nombreux officiers.

Regardant le général Huré droit dans les yeux, Asso ou Baselham dit : « J'ai eu des torts envers le Maghzen. J'en demande pardon au Maghzen. » Le général répond : « Tout cela est du passé, le Maghzen ne t'en veut plus. »

Les conditions d'aman accordées à Asso ou Baselham sont des plus généreuses :

- soumission complète au Maghzen ;
- recensement des armes possédées par les insoumis qui les gardent en leur possession ;
- amnistie complète pour tous les faits antérieurs à la soumission ;
- pas de confiscation des biens possédés en tribu par les dissidents ;
- pas de corvées en dehors des impôts légaux.

En outre, Asso ou Baselham sera, un peu plus tard, nommé « amrhar oufella », amghar supérieur, de toute la fédération des Aït Atta.

Dans son livre sur « la Pacification du Maroc », le général Huré rend un hommage particulier aux officiers du service des Affaires indigènes. Il écrit : « C'est un devoir pour moi de marquer ici ce que la cause de la pacification doit dans cette affaire aux officiers des A.I. qui, pendant les quarante-deux jours qu'ont duré les hostilités, n'ont cessé d'exercer une pression politique interne sur les dissidents.

« Tous seraient à citer, mais je veux rendre un hommage particulier au lieutenant Laënnec, dont la dépouille mortelle repose dans le cimetière de Marrakech avec celle de tous ses camarades tombés au champ d'honneur. Laënnec faisait preuve d'une patience inlassable et avait poursuivi les pourparlers avec les dissidents devant le groupement ouest, renouant tous les jours les fils qui s'étaient cassés la veille. Il avait acquis une influence extraordinaire sur les dissidents. Après la soumission, il continua à s'occuper des intérêts des gens d'Asso, à visiter les blessés et les malades, faisant

rapatrier en camions ceux qui étaient trop faibles pour marcher, enfin assurant l'assainissement du charnier qu'était devenu le Bou Gafer.

« Il fut un jour piqué par une mauvaise mouche. Cette piqûre, arrivant sur un organisme débilisé par près de quarante nuits de veille lui fut fatale. Il mourut en quelques heures, pleuré non seulement par ses camarades, mais encore par ses anciens ennemis... »

La soumission des Aït Atta du Sarhro eut un retentissement énorme en montagne. Toutes les tribus encore insoumises avaient les yeux fixés sur le Bou Gafer et n'attendaient qu'un succès d'Asso pour lever l'étendard de la révolte.

La tournure que prirent les événements, si différente de ce qu'ils avaient un instant espéré, amorça un mouvement de soumission non négligeable. Dans les deux mois qui suivirent, 550 familles appartenant aux Aït Atta du haut Dadès et de l'Imdrhas firent spontanément acte de soumission. Cet heureux événement plaçait sous l'obédience du Maghzen les dernières fractions Aït Atta encore indépendantes, et couronnait l'effort politique poursuivi patiemment pendant plusieurs années pour faire reconnaître par la puissante fédération des tribus Aït Atta, qui l'avait si longtemps ignorée, l'autorité du sultan alaouite.

L'organisation du pays enfin pacifié plaça le Sarhro sous l'autorité administrative du Territoire de Ouarzazat. Un poste d'Affaires indigènes fut créé à Iknoum et le 49^e goum vint y tenir garnison, avec le lieutenant Monsinjon. La première tâche du goum fut le nettoyage du champ de bataille, où des morts attendaient leur sépulture, accrochés dans les rochers, où de nombreux projectiles qui n'avaient pas explosé rendaient la circulation dangereuse. Pour cette raison, le Sarhro fut pendant un certain temps « zone interdite ».

Le poste d'Iknoum fut rattaché administrativement au bureau de Tinrhir et le capitaine Paulin fut chargé de faire renaître à la vie les fractions décimées des Aït Atta, avec la collaboration loyale et efficace d'Asso ou Baselham.

La fin des combats dans le Sarhro fut annoncée par le général Huré qui expédia le télégramme suivant du P.C. du général Giraud :

COMMANDEMENT SUPERIEUR
DES TROUPES DU MAROC
ETAT-MAJOR
P.C. DE BOU MALEM
3^e BUREAU

P.C. GIRAUD, 25 mars 1933 (11 heures)

TÉLÉGRAMME OFFICIEL

**Général commandant supérieur T.M.
et état-major commandant supérieur
Bou Malem.**

N° 43/PC. — Toutes fractions Aït Atta restées dans le Bou Gafer présentées par leurs chefs et notamment par Asso ou Baselham ont fait soumission à la zaouia Khouia Brahim, à onze heures. Cérémonie rituelle a eu lieu devant Général commandant supérieur et généraux commandant les deux groupes d'opérations et de nombreux officiers.

Le résultat obtenu qui nous rend maîtres du dernier nid de résistance existant dans le Sarhro est dû à l'action combinée des troupes tant régulières que supplétives qui viennent de fournir un magnifique effort, et des officiers des Affaires indigènes dont l'habile politique poursuivie depuis le début des opérations a puissamment contribué à faire fléchir les dernières résistances.

Signé : HURÉ.

Mais ce succès a été payé très cher. Pour les seules troupes supplétives, les pertes en officiers ont été les suivantes :

Groupement Ouest :

- sous-lieutenant Sieurac, commandant le 34° goum ;
- lieutenant Timpagnon, adjoint au 39° goum ;
- sous-lieutenant Le Chevalier ;
- lieutenant Poitevin,

tous deux détachés à l'encadrement des partisans.

Groupement Est :

- capitaine de Bournazel, commandant le sous-groupement de supplétifs du groupement ;
- lieutenant Binet, commandant le 28° goum ;
- lieutenant-interprète Alessandri ;
- lieutenant l'Aridon, des A.I. d'Algérie,

tous deux détachés à l'encadrement des partisans.



(1) Pour la petite histoire anecdotique, indiquons que les officiers des Confins avaient conféré au capitaine Gillioz, premier chef du bureau de Tinjdad, le titre de « duc du Ferkla », de même que le capitaine de Bournazel était promu « gouverneur du Tafilalet ».

(2) Asso ou Baselham se dit prêt à quitter le Bou Gafer avec tous ses gens, s'ils peuvent regagner librement, avec leurs armes et leurs troupeaux, leurs zones de transhumance traditionnelle.

(3) Asso ou Baselham et la jemaâ reprennent la direction de la montagne. Le lieutenant Laënnec entraîne alors largement à l'écart le commandant Boyé, tandis que le lieutenant Lecomte, avec Ali ou Adda rappelle Asso ou Baselham, le rejoint et lui explique qu'il y a eu un malentendu, mais que, en fait, nous sommes prêts à nous entendre sur des bases convenant à la jemaâ des Aït Atta.

Il est bien certain que les lieutenants Lecomte et Laënnec sont d'accord pour donner « les honneurs de la guerre » aux combattants du Bou Gafer pour obtenir leur soumission officielle au Maghzen.

Pèlerinage au djebel Sarhro

Répondant à l'invitation d'un camarade Aït Yazza qui avait compris l'intérêt que je porte à l'histoire des Aït Atta, je partais pour Touroug, petite oasis sur la rive gauche de l'oued Ferkla, le dernier jour de juillet. Le père de ce jeune instituteur Iddir avait fait partie du djich de 250 Aït Atta qui, dans la nuit du 20 au 21 février 1932, avaient attaqué le camp du groupement du lieutenant-colonel Trinquet à Mecissi, en bordure du djebel Ougnat. Au cours de cette attaque nocturne, 25 dissidents restaient sur le terrain avec leurs armes. De notre côté, nous déplorions la mort du lieutenant Fromentin.

C'est donc le 31 juillet que j'allai quérir Lahsen Rassam et sa petite famille, à Tetouan où il réside. Après une nuit à Meknès nous nous mîmes en route vers les 10 heures, non sans avoir rencontré par un heureux hasard, Ali Aabad, qui, en août 1979, alors caïd d'Alnif, nous avait reçus, le colonel Benedittini, mon épouse et moi-même, selon les meilleures traditions de l'hospitalité marocaine. C'est à la tombée du jour que le 1^{er} août nous arrivâmes à Touroug, le vieil Oul Touroug des Aït Yazza, berbères d'origine saharienne. Le ksar est bâti sur les premiers contreforts de l'Ougnat et domine une oasis qui, comme toutes les oasis de ces contrées, est en voie d'abandon en raison de la progression des déserts d'une part, et de l'immigration des haratines d'autre part. En effet, le berbère ayant toujours considéré le travail de la terre comme une déchéance, c'était aux haratines (croisement de nèges et de berbères) qu'incombait l'entretien des oasis. Ceux-ci profitant des possibilités de travail offertes dans les villes, ne reviennent au pays que l'été pour y passer leurs vacances. La distance qui existait autrefois entre haratines et berbères a pratiquement disparu au profit d'une sympathique fraternité que j'ai pu constater au cours de mon séjour.

Après les présentations et avant le dîner, qui ne se prend pas avant 9 heures, Lahssen me conduisit à travers l'oasis vers une destination qu'il ne m'avait pas révélée. Après avoir traversé le sable de l'oued Ferkla, nous primes pied sur un épaulement rocheux au pied d'une crête aride. Sur cet épaulement, une base quadrangulaire en maçonnerie : les restes de la stèle érigée à la mémoire du lieutenant de Chappedelaine. C'est sur cet épaulement rocheux que le corps de l'officier, soustrait de justesse aux Aït Hammou, par le cheikh de Touroug, Moha ou Brahim, fut déposé. Je fus très sensible à cette délicate attention de mon camarade qui avait senti mon attachement profond à la mémoire de tous ceux qui payèrent de leur vie l'œuvre unificatrice du Maroc. « Chappe », comme l'appellent avec affection les berbères de Touroug, était parti avec 30 partisans à la poursuite d'un djich Aït Hammou fort de 150 hommes, se repliant dans l'Ougnat après avoir volé un troupeau. En abordant une crête, il fut tué le 6 décembre 1931.

Et ce fut ma première nuit sur la terrasse, à la belle étoile ; nuit brève, comme celles qui suivirent, « égayée » par les moustiques attaoui, relayés au petit jour par les mouches. Le petit déjeuner ne se prend pas avant 8 h 30, aussi est-ce l'occasion d'une promenade dans la palmeraie après une toilette qui n'est pas toujours aisée, mais dont on perfectionne la technique au fil des jours. Il n'y a à Touroug ni eau courante ni électricité.

L'été est la période du grand retour. Les Aït Yazza venant de France (Nancy surtout), et des grandes villes du royaume, négligeant les plages en vogue, préfèrent le retour aux sources à la tribu, aux coutumes ancestrales. C'est l'occasion pour eux de retrouver leur authenticité dans les eaux calmes d'une vie qui s'écoule hors du temps. Très vite à leur contact j'ai trouvé quelque chose que je n'avais rencontré nulle part ailleurs et je me suis senti adopté par tous, au hasard des rencontres et des invitations autour d'un verre de thé ou d'un méchoui. Là-bas, chaque été, une grande famille se reforme où l'instituteur, l'ingénieur, l'ouvrier émigré, le haut fonctionnaire se côtoient fraternellement. Le mot démocratie sied à merveille ici, ce qui ne saurait surprendre quand on songe à l'organisation des sociétés berbères d'antan.

L'été est aussi la saison des mariages. Peu de jours après mon arrivée eut lieu le premier d'entre eux. Ce fut à Igli des Aït Khalifa, petit ksar entre Mellab et Tinjdad où cinq mariages avaient lieu en même temps. La mariée montée sur un mulet a le visage entièrement recouvert d'un litham rouge. Un petit garçon

en croupe la protège des ardeurs du soleil avec une petite ombrelle. Chaque mariée est suivi de sa « demoiselle d'honneur » qui marche à ses côtés. C'est ainsi que le cortège s'écoule lentement dans un nuage de poussière, par les ruelles du ksar, accompagné de toute la population. De loin en loin, ce flot, sur lequel semblent flotter les ombrelles, s'immobilise le temps d'une ahidous, danse sacrée des Aït Atta. Les femmes portent un châle noir, la tahrouyt, au rebord brodé, qui encadre un visage discrètement fardé et qui retombe sur une robe de tissu broché d'or ou d'argent. Face aux jeunes gens qui portent les ainza (grands tambourins aux sourdes pulsations), les femmes, épaule contre épaule les mains enlacées et les yeux baissés, répondent aux chants nostalgiques de leurs vis-à-vis. Danseurs et danseuses absorbés en eux-mêmes s'avancent tour à tour avec une sobriété, une retenue qui confère à la danse un caractère mystique. Il est vrai que, d'après les ethnologues les ahidous ne sont ni plus ni moins que les restes d'anciennes rondes sacrées de cultes lunaires et solaires, ce qui pourrait expliquer le broché d'argent et d'or des robes. Si l'ahidou est fascinante dans l'aveuglante lumière de midi, elle est envoûtante dans la nuit chaude telle que je l'ai vu danser sur la vieille place de Touroug jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les pulsations lentes et lourdes des ainza et les chants nostalgiques qui se répondent vous emportent insidieusement dans un autre âge. Une ahidous s'achève sans qu'un seul signal ne l'annonce, dans une suprême ondulation de la ligne de jeu des épaules, danseurs et danseuses s'arrêtant net et se perdant dans la foule qui les entoure. Après un répit d'autres danseurs se présenteront pour une autre ahidous. Chaque mariage se déroule ainsi pendant quatre jours et quatre nuits et les familles des mariés sont tenues de recevoir et nourrir tous les habitants du ksar et des alentours selon un ordre rigoureusement établi au préalable.

Ce qui me tenait le plus à cœur était de rencontrer de ces vieux qui sont les témoins vivants d'un passé qui là-bas semble très proche. Je ne fus pas déçu. Dans ces contrées les vieux ne semblent pas subir les atteintes du temps. On les rencontre un peu partout, assis en groupe ou seuls sur le pas d'une porte ou contre un mur de pisé. Paisibles, doués d'un sens aigu de l'humour et d'une prodigieuse mémoire, leurs regards s'allument dès que l'on évoque les phases héroïques de la geste Aït Atta. Le 3 août, vers midi, je rencontrai Aachach. Nous le trouvâmes assis, seul, au pied d'un haut mur à l'angle d'un ksar. Il était du côté des dissidents lors des combats du Sarhro. Le 28 février 1933, il était parmi ceux qui recevaient l'attaque de Bournazel. Il avait participé à la construction de la murette en chicanes, au pied du piton 6, dans l'axe de l'attaque. Je revois encore ses yeux aveugles tournés vers une lumière qu'il avait enfermée en lui-même et d'où surgissaient les images vivantes, rendues au présent par la magie de son verbe. Il voit monter Bournazel, entouré de ses mokhzanis très en avant de l'attaque, criant « zidou, zidou terbhou oula toumatou » (avancez, avancez vaincre ou mourir). Il le voit vaciller, tomber, se relever et tomber définitivement, puis traîné et porté en hâte par quelques goumiers, la djellaba relevée laissant voir la célèbre vareuse rouge. Très peu après, lorsque la nouvelle s'est répandue parmi les assaillants, Aachach voit les goumiers affolés s'enfuir dans tous les sens en hurlant, et beaucoup parmi eux se faire poignarder dans le dos par les dissidents qui s'étaient levés de derrière leurs abris. Le 23 février, quelques jours avant, lors de la première attaque emmenée par le lieutenant Benedittini, Aachach, posté sur la crête du piton-objectif, voit arriver deux partisans, les seuls à avoir pu prendre pied à cet endroit. L'un d'eux, Brahim ou Kerro, est connu d'Aachach, il le supplie de lui laisser la vie sauve mais un dissident, Addi ou Brahim, ne l'entend pas de cette oreille et lui dit : « Tu es avec les Français et tu demandes grâce ! » Pis il l'abat. Selon Aachach, c'est un iqabourne (sous-fraction des Aït Yazza) d'Alnif, nommé Ali ou Brahim, qui blessa mortellement le capitaine de Bournazel. Le Berbère devait d'ailleurs payer cher cet honneur puisqu'il mourut le même jour, des suites d'une grave blessure à la jambe. Aachach nous parle aussi de cet Algérien blessé qu'il acheva dans la nuit à coups de poignard et qui lui demandait de bien frapper afin qu'il ne souffre pas.

Le 4 août, je rencontrai un Aït Khalifa qui était avec les cent partisans aux ordres du lieutenant Badie, commandant le 7^e goum. Il se souvient de Bournazel poussant en avant ses partisans à coups de cravache, parfois de pierres, leur criant « zidou, zidou ». Il vit passer, non loin, le cortège ramenant le corps de l'officier inanimé et se souvient d'un mokhzani noir portant le képi du capitaine et pleurant, penché sur le corps de son chef vénéré.

Le même jour, rencontre avec Ali ou Hassain, un Aït Yazza qui lors de l'engagement où fut tué le lieutenant de Chappedelaine, son chef, n'avait eu la vie sauve que parce qu'il avait un ami parmi les terribles Aït Hammou. Prisonnier dans une grotte, il fut relâché quelques jours après. Lorsque le lieutenant fut tué presque à bout portant en abordant une crête, un Aït Hammou le dépouilla de son arme et s'apprêtait à le brûler : le cheikh de Touroug eut le temps de le charger sur un cheval, avant de prendre le large. Cette crête où nous sommes allés est à quelques kilomètres de Touroug en allant vers Erfoud. Elle fait partie de l'Arhri n'Imakern (la montagne des voleurs. Comme Chappedelaine, nous avons abordé cette crête en traversant l'Amda n'Ourhioul (la cuvette de l'âne), lit d'un torrent formé de plaques rocheuses noires. A la pointe de cette crête, au-dessus du ravin, un cairn marque le lieu où tomba l'officier.

A Igli, au cours du mariage, j'avais fait la connaissance de deux jeunes Aït Khalifa. L'un, instituteur à Ksar-es-Souk, Ahmed el Mounir, est marié avec la fille de M'Barek Azouaoui, une famille de notables d'Alnif. L'autre, ingénieur forestier, Mohamed Mitali, est le fils de Taleb Lahcen, ex-dissident, qui lui aussi faisait face au groupement du général Giraud, au Bou Gafer. Pour eux le Bou Gafer était une légende fabuleuse. Assis le soir sur la terrasse, au cours du repas de noces, nous parlions du Sarhro et c'est là que nous décidâmes de nous y rendre.

Le vendredi 6 août, mon camarade Rassam et moi-même, sommes au rendez-vous comme convenu à Igli. Mitali et El Mounir, assis contre un mur, sont exacts. Il est 6 heures du matin, nous partons heureux et enthousiastes. Après un rapide petit déjeuner dans un café de Tinjdad nous quittons la route pour la piste d'Alnif, sur notre gauche. Ma Fiat 127 qui a huit ans et 127.000 kilomètres se comporte fort bien et passe allègrement les quatre cols : le Tizi n'Boujou, le Tizi n'Ferkhine (les palmiers), le Tizi n'Islaeme (les mariés), le Tizi n'Israharene (le fer), où des vieilles ruines de murs rappellent la présence de « Portugais » qui autrefois extrayaient le fer de la montagne noire toute proche. Il est midi, nous arrivons chez M'Barek Azouaoui. En l'absence de ce dernier, en France, c'est notre compagnon de route, gendre de M'Barek, qui fait office de maître des lieux. Avant le repas qui se prépare et après avoir avalé petit lait, thé et dattes, je pars avec Mitali. On vient de nous signaler la présence à un kilomètre d'Alnif d'un certain M'Hamed ou Mouch ex-dissident du Bou Gafer. L'accueil est, comme à l'accoutumée, chaleureux. L'homme, un petit vieux encore très alerte, est visiblement ému et tout à fait empressé de nous conter ses souvenirs. Je retiendrai que cinq tireurs se trouvaient derrière cette fameuse murette en chicanes et que l'un d'eux, Ali ou Hajmou (Aït Ali ou Hassou de Tarhbalt) aurait atteint Bourazel, ce qui n'est pas impossible puisqu'il reçut deux blessures par balle... Il parla aussi d'un officier « déguisé en gommier », qui, arrivé à une certaine distance de la murette, lança deux grenades, tuant deux dissidents, en blessant un, avant d'être abattu... Il s'agit très probablement du lieutenant Binet, commandant le 28^e goum, qui portait la djellaba et le chèche autour du képi, et qui était monté à l'assaut avec « des grenades plein les mains, plein les poches », selon le récit de son camarade le lieutenant Betbeder, commandant le 16^e goum.

Nous prenons congé de notre hôte pour retrouver la maison de M'Barek où nous attendent Moha Ichou, fils du cheikh d'Alnif, Ba Ichou, tué aux côtés du lieutenant Benedittini le 23 février au Bou Gafer. A 15 heures, nous embarquons dans un camion qui, tous les jours, va prendre son chargement de baritine au pied du Bou Gafer, car il n'est pas question de risquer l'aventure avec la Fiat et nous nous en féliciterons en constatant l'état de la piste. Alnif s'éloigne et nous traversons le Regg, platitude sublime et désolée au sud du Sarhro. Bref arrêt à Imi n'Ouzrou (la bouche du rocher), petit douar sévère, bâti en pierres sèches, sans végétation. C'est du côté sud, la porte du Sarhro. Nous longeons sur notre gauche, en aplomb de la piste, une interminable muraille de falaises verticales qui semblent basculer sur nous. Nous avançons péniblement en cahotant dans un univers dramatique, sévère et sauvage, d'où ni homme, ni bête ne semble pouvoir trouver aucun des éléments de son existence, et qui ne tolère, en ce royaume de la pierre, que quelques arbustes torturés et rabougris. Cramponnés, nous sommes debout, regardant de tous nos yeux, les garas et les falaises qui surplombent l'oued Tazellaft que nous longeons.

Cette grande gara, un peu isolée, sur notre droite, c'est Tiourrhine (les jaunes) qui fut attaquée le 17 février, à l'aube, par la harka du capitaine Paulin :

elle sera abandonnée par l'adversaire après un léger accrochage. Tiourarhine s'éloigne et retombe dans l'étrange silence d'un passé que nous ranimons, unis dans une même ferveur. Et voilà, Tazelaft, bouquet de verdure insolite avec ses palmiers et ses figuiers, ses petites habitations basses en pierres sèches et, à la sortie, le cimetière des Aït Aïssa ou Brahim tués dans les combats du Sarhro. Qu'ils dorment en paix, car ils furent braves !

Dans le jour mourant, tout à coup, je reconnais le Bou Gafer. Nous sommes au lieu-dit Talilit (le petit laurier), au pied de la colline en chapeau de gendarme qui fut le P.C. du général Giraud. Les murettes qui le délimitent se distinguent très bien. Devant nous le clapotis serré des pitons formant les petits massifs du pré-Bou Gafer et au-delà, plus haut, plus pâle dans une transparence irréaliste, le profil de ce qui fut le théâtre des dramatiques assauts des 23 et 28 février 1933. A droite, l'épaulement qui fut la base de départ et prit le nom de « piton Bournazel » puis l'ensellement qui le sépare du piton 6. L'Ikhf n'Bou Gafer (la tête du Bou Gafer). Ce piton fendu de haut en bas par une étroite cheminée était la clé de tout le système de défense des Aït Atta, dans l'est de ce massif du diable. Malgré le déluge de feu de l'artillerie et de l'aviation et les vagues d'assauts des goumiers et des légionnaires, il restera jusqu'au 25 mars, jour de la reddition, le symbole de la fierté et du courage sublime des Aït Atta qui y livrèrent le dernier combat chevaleresque des temps modernes.

Notre transporteur nous largue bientôt, nous donnant rendez-vous au même endroit, à la même heure, pour le lendemain. Il est 6 heures, nous nous retrouvons seuls au milieu du chaos de ces crêtes sombres qui nous entourent. Devant nous, « la Chapelle » fantastique caprice de la nature, qui s'élève d'un jet brutal au flanc du Bou Gafer et que couronne une sorte de donjon, c'est le Tazlot n'Imzezi des Berbères (la corne du chevreau). Par quel miracle Bournazel et les siens parvinrent-ils à se hisser là-haut sous le feu des chleuh ? C'est là aussi que le lieutenant Alessandri et le brigadier-chef Roudot furent mortellement blessés.

Le temps presse car la nuit va tomber et il nous faut gagner le Bou Gafer pour y établir notre camp. Je guide mes compagnons Attaoui sur une crête d'où nous redescendrons jusqu'au lit caillouteux de l'Aqqa n'Khouïa-Brahim. Nous remontons le cours entre les hautes murailles des massifs qui nous dominent. Nous trouvons de loin en loin des vasques d'une eau limpide et fraîche dont nous faisons ample provision. Nous débouchons soudain sur les pentes de « la Chapelle » et le jour tombe lorsque nous arrivons au-delà, sur la base de départ. Nous installons nos couvertures au creux de l'ensellement dans un espace sablonneux parsemé de touffes d'alfa. Après un thé réconfortant, nous dévorons à belles dents notre arhroum n'ouamacs que l'on nous a préparé à Alnif. C'est une grande galette farcie de graisse cuite avec piment, cumin et beaucoup d'oignons. C'est la pastilla du pauvre. Notre dîner terminé, nous enflammons deux touffes d'alfa. Les flammes s'élèvent dans la nuit chaude, à la mémoire de tous ceux, Français et Marocains, qui tombèrent sur ces pentes mêmes où nous allons dormir. Une nuit sur le Bou Gafer, j'en avais rêvé depuis longtemps. Mon rêve est une réalité et, ne pouvant dormir, je me lève et m'éloigne un peu. La lune, dans sa plénitude, inonde de sa clarté cet étrange paysage, fantastique musée ouvert aux étoiles où chaque piton, chaque murette, semble contenir le souvenir vivant de ces terribles journées de février 1933. Le temps est aboli, au sommet du Bou Gafer, cœur du Sarhro, quelque chose d'étrange, de magique rayonne en silence : objets inanimés vous avez donc une âme.

La nuit fut brève. Nous nous levons avec le soleil qui se lève côté d'Alnif. Avant de prendre notre thé, nous montons sur la base de départ et, grâce à deux photos de l'époque, nous retrouvons ce qui fut le P.C. Bournazel, le « tout petit espace incommode protégé par un rocher » tel que le décrit le médecin-capitaine Vial. C'est là que Bournazel, le toubib et ses lieutenants Benedittini, Betbeder, Binet et Majehc se réunissaient, « allongés sur une épaisse couche d'alfa et chantaient le refrain à la mode, « Couchés dans le foin... » Il n'en fallait pas plus pour mon bonheur car c'était ma sixième visite au Bou Gafer et je désespérais de découvrir un jour ce lieu. Nous y trouvâmes même dans les creux des rochers, deux boîtes de conserve et un fragment de bouteille : précieuses reliques que je mis dans mon sac.

Assis sur la crête, tournés vers le piton-objectif, mes camarades écoutent attentivement la lecture du récit de l'attaque du 28 février 1933, que je leur lis, punctuant les faits de mon index tendu vers tel ou tel secteur du glacis. Cela

fait, nous redescendons au bivouac, cent mètres plus bas, pour y faire un thé à la menthe et nous mettons sac au dos pour la traversée du Bou Gafer, jusqu'au massif ouest, à quatre kilomètres de là. Nous arrivons bientôt à la seule source existant là-haut. C'est « illiten » (les lauriers). En 1933 l'eau y était alors rare et les femmes berbères y faisaient la queue. Dans l'immense cuvette qui fait suite, et qui occupe le centre du massif, les débris d'explosifs abonent, nous y avons même trouvé un dé à coudre aplati, ainsi ces dames attaouia en faisaient-elles usage ! Nous passons au col de Bou Gafer avant de descendre vers un petit verger, en contrebas. Il est midi, c'est l'occasion pour nous de nous reposer près d'un puits à l'eau délicieuse, à l'ombre d'un figuier. Un berger nous prépare un thé à la menthe et nous déjeunons des restes de notre galette farcie. Reposés, rassasiés nous nous dirigeons vers la stèle érigée à la mémoire des combattants du Sarhro, pour remonter ensuite dans les aiguilles noires et déchiquetées, les Igourran (oreilles de mule) qui étaient les pitons 43 et 47. C'est là que sur une étroite plateforme se trouvait Asso ou Ba Slam, chef de guerre des Ilemchane. Le 25 février à l'aube, le 34^e goum y perdit le tiers de son effectif, dont le lieutenant de chasseurs d'Afrique Sieurac, qui le commandait. Nous retraversons le Bou Gafer dans le sens est-ouest et retrouvons le bivouac. Mes camarades explorent la crête du piton 6 et y découvrent sous un amoncellement de pierres le squelette complet de quelque « assès » dissident, tué à son poste, sentinelle endormie à jamais, veillant dans le silence de cet exil des pierres. Nous redescendons par un ravin peu commode entre « la Chapelle » et le piton 6. A 18 heures, fidèles au rendez-vous, nous apercevons notre camion au tournant de la piste. Une heure d'attente, le temps qu'il charge sa baritine, puis, fourbus, hirsutes mais transformés par cette aventure, nous reprenons dans la nuit qui tombe le chemin du retour. Arrêt à Tazelaf : une nuée d'hommes et de femmes avec d'énormes ballots de fourrage, des caisses de raisins et de figues, envahissent le camion. Je suis assis auprès d'un vieux. Comme je le pensais, il était parmi les dissidents. C'est un Aït Yazza de Tiguerna. Il me parle de « Bitini » (berbérisation de Benedittini) en termes affectueux, évoque la source de Bou Gafer où l'eau rare qu'ils buvaient était mélangée de sang. Il fait lourd, une chaleur orangeuse. Il est 9 h 30 lorsque nous retrouvons Alnif où nous attend un somptueux repas sur la terrasse où nous dormirons ensuite, non sans avoir été nous doucher, répondant à l'invitation d'Omar Azaoui, propriétaire du restaurant « La Gazelle ». C'était ce que nous souhaitions le plus.

A l'aube du lendemain, nous repartons sur Igli. A quelques kilomètres, au niveau d'un douar : Ammar, prend racine la piste qui mène à Tiniffit (l'entonnoir), au seuil de l'Ougnat. C'est aussi un lieu « historique » : le sergent-chef Ithier y « régna » avec autorité, entouré de 30 mokhazenis : la tentation est forte de s'y rendre, mais notre fatigue l'est plus encore et nous retrouvons les uns Igli, les autres Touroug. Le 10 août, je suis invité à Igli chez le père de Mitali, Taleb Lahssen, ex-dissident. Il était là le 13 février 1933, le jour de l'affaire de l'oued Taoksist où une erreur d'itinéraire coûta très cher à un convoi de mulets du train et à huit des légionnaires de l'escorte. C'est au cours de l'engagement meurtrier qu'un légionnaire blessé, feignant d'être mort, tua Lahssen ou Rhzif, un des durs de la dissidence et un des meilleurs fusils Aït Atta.

Voilà l'essentiel de notre séjour chez les Aït Yazza dont je n'oublierai jamais l'hospitalité chaude et souriante et l'empressement à répondre à mes questions, grâce auquel s'est établi un authentique dialogue.

Tanger, 21 août 1982.

Jacques GERARDIN.

Au sujet du capitaine Moureau...

Il y a cinq ans — bulletin n° 69 de novembre 1977 — évoquant la mémoire du capitaine Moureau, je me référais à la version de sa captivité et de sa mort, donnée par le général Clément dans son livre consacré à « Oufkir », qui reproduit, en fait, les conclusions de Jean Lartéguy venu enquêter à Agadir pour **Paris-Match**, sur les enlèvements de notre camarade, du lieutenant Perrin et de l'adjudant-chef Cacciaguerra.

A l'époque où parut cet article, quelques camarades m'écrivirent pour me dire ce qu'ils savaient de cette affaire, mais aucun n'apportait d'élément vraiment nouveau à ce que je pensais, depuis longtemps, correspondre à la vérité.

Or voici que, à propos du décès du colonel Le Page, qui, délégué de l'ambassadeur de France pour Agadir comme je l'étais pour Marrakech, avait cherché, comme moi, à obtenir des renseignements pour l'« affaire Moureau », un camarade vient de m'apporter une version nouvelle de cette malheureuse affaire.

Le colonel Mézard — c'est de lui qu'il s'agit — a servi sous les ordres du colonel Le Page au G.T.M.E.O. comme lieutenant adjoint au 4^e goum du 3^e tabor, d'octobre 1949 à avril 1950, date à laquelle il fut grièvement blessé sur la R.C. 4. De retour au Maroc, les hasards des mutations le firent affecter au poste du Tleta des Akhsas, circonscription de Bou Izakarn, avant de prendre le contrôle du poste de l'oued Massa, qu'il quitta en mai 1956.

En août 1956, le capitaine Mézard, alors détaché à la subdivision d'Agadir, se trouve à même de connaître les faits relatés ci-dessous.

Le capitaine Moureau venait d'être enlevé dans la nuit du 22 au 23 juin et l'émotion était grande dans les milieux français d'Agadir, où le colonel Le Page s'efforçait, avec difficulté, de recueillir des indices susceptibles de le mettre sur le chemin de la vérité. De son côté, le capitaine Mézard renouait quelques contacts avec quelques-uns de ses anciens « administrés » du Tleta des Akhsas et de l'Oued Massa. Et il ne tarda pas à recueillir un certain nombre de renseignements, tous concordants, sur le sort du capitaine Moureau.

Le capitaine Moureau aurait été arrêté sur ordre du caïd Dahman de Goulimine — ancien interprète de l'Aéropostale, précise notre ami le capitaine de Rochefort — qui lui reprochait d'avoir joué un rôle déterminant dans sa révocation en août 1953. Revenu en place avec l'Indépendance, il se vengeait.

Les hommes de main du caïd chargés de l'affaire auraient vigoureusement malmené Moureau au moment de l'arrestation et l'auraient grièvement blessé, lui causant plusieurs fractures, dont une, ouverte, au bras.

Le prisonnier aurait alors été transporté à Anja, ancien poste désaffecté du 22^e goum en 1934, et il serait mort d'épuisement, faute de soins, deux ou trois mois plus tard.

Dès lors on s'interroge. Pourquoi tout ce scénario, repris par Lartéguy dans la vaste campagne de presse qu'il orchestra avec la vigueur qu'on lui connaît, et qui aboutit à la libération du lieutenant Perrin et de l'adjudant-chef Cacciaguerra ? Pour Moureau, c'était trop tard : il était déjà mort.

Le colonel Mézard suggère que les autorités marocaines étaient parfaitement au courant et qu'elles laissèrent délibérément s'accréditer la version de la détention de Moureau par des éléments incontrôlés de l'A.L.N.M. Ce faisant, elles gagnaient du temps, souhaitant éviter une réaction brutale de notre part, si la mort de l'officier était découverte dans le climat de tension provoqué par l'enlèvement.

De son côté, la diplomatie française était embarrassée d'avoir à entamer ses nouvelles relations avec l'Etat marocain par une affaire aussi grave et aussi délicate. Elle multiplia bien ses « démarches » — c'est le terme officiel, mais notre ambassadeur, M. Dubois, et son adjoint, M. Lalouette, acceptèrent comme argent comptant la version officielle du gouvernement marocain. C'est ainsi que, en 1957, lors d'une conférence à Agadir en présence du général Cogny, S.A.I. le prince Moulay Hassan éluda adroitement une question précise posée par le colonel

Then, commandant la subdivision, sur le décès du capitaine Moureau à Anja, et revint à la version officielle de sa détention dans un poste éloigné du sud par l'Armée de libération marocaine.

Le colonel Mézard rappelle à juste titre qu'à cette époque, l'A.L.N. et l'Istiqlal faisaient jouer sur les souqs des saynètes dans lesquelles l'ex-autorité de contrôle était violemment tournée en dérision. Les scènes du tribunal pénal étaient particulièrement appréciées, avec les quatre personnages clés qu'étaient le « capitaine », le « caïd », le « chaouch » avec son bâton, et le pauvre hère, condamné, houpillé et roué de coups. Dans la région de Goulimine, la tenue et le képi de Moureau étaient utilisés comme accessoires de scène.

Ces tristes mascarades pouvaient fort bien accréditer l'idée, quelques centaines de kilomètres plus loin, à Agadir ou à Marrakech, que Moureau était effectivement promené de souq en souq.

Enfin, le colonel Mézard assure que les renseignements recueillis à l'époque par le consul d'Espagne à Agadir, M. Vergana, correspondaient à la version de l'arrestation, de la détention, puis de la mort du capitaine Moureau à Anja dans un délai de deux mois et sans exhibition sur les souqs. Ce consul aurait même rédigé une plaquette sur « l'affaire Moureau », plaquette qui, d'ordre supérieur, ne fut pas éditée.

Tel est le « fait nouveau » que le colonel Mézard apporte au dossier « Moureau » de la Kouimia. Qu'il en soit vivement remercié.

Et maintenant, où est la vérité ?

Nous ne le saurons jamais et je crois, pour ma part, qu'après la présentation de ces deux versions, à cinq ans d'intervalle, il convient de laisser le capitaine Moureau dormir en paix, là où il est. Où qu'il soit, où qu'il ait été, il reste présent dans la mémoire de ceux qui vécurent, sur place, les journées difficiles de l'accession du Maroc à l'indépendance recouvrée. Et la Kouimia est là pour garder sa mémoire après nous, et celle du lieutenant Hulín.

... A moins, bien sûr, qu'un autre élément nouveau ne vienne modifier nos hypothèses pour les orienter vers une « certitude », hélas ! bien problématique.

Revel, août 1982.

Jean SAULAY.



BIBLIOGRAPHIE

Marguerite Castillon du Perron

CHARLES DE FOUCAULD

Grasset, 1982, 520 p.

Le talent d'historienne de l'auteur de **La Princesse Mathilde**, de **Louis-Philippe et la Révolution française**, s'affirme dans la biographie de Charles de Foucauld au destin exceptionnel. Sa spiritualité rejoint celle de l'ermite de Beni-Abbès et de Tamanrasset qui le conduisit, dans ses rudes étapes qu'elle a suivies, au martyre, à l'âge de cinquante-huit ans, comme il y aspirait. Depuis René Bazin, nul n'a écrit sur le père de Foucauld avec plus de chaleur ni mieux approché les difficiles degrés de sa vocation.

L'enfant solitaire et renfermé, parfois coléreux, orphelin à six ans, élevé, sinon toujours compris, par des grands-parents qui l'aimaient, Marguerite du Perron en éclaire la personnalité grâce à une correspondance familiale inédite où s'exprime son affection pour ceux auxquels il restera toujours attaché. S'il se sait de la lignée de ce Hugues de Foucauld qui, en 870, abandonna ses biens pour se retirer dans un monastère, il ne prend pas le chemin de l'imiter. Intelligent mais paresseux, doué mais indiscipliné, il travaille juste assez pour passer ses examens et entrer à Saint-Cyr. Le gros joufflu à la tenue souvent négligée, qualifié de « cosaque » dans l'argot de l'Ecole, fait le minimum d'efforts pour obtenir la cavalerie et à Saumur il sortira le dernier de sa promotion.

Dès Saint-Cyr, il s'est fixé un objectif : avant tout, s'amuser, se distinguer par un libertinage sans frein. Peu importe si les plaisirs sont souvent frelatés, sa grosse fortune lui permet un cadre élégant, les repas fins, les beaux vêtements, les courtisanes, comme il sied à certains grands noms qui dépensent sans compter. Que ne ferait pas le noceur et épicurien au sommet de la vie dorée pour se divertir et épater ? A Saumur, il cultive les arrêts de rigueur, accueille les remontrances avec une politesse qui frise l'insolence. Il a trouvé un compagnon de plaisir en la personne d'Antoine de Vallombrosa, le futur marquis de Morès qui mourra assassiné au cours de son expédition en Libye. Enfin, Foucauld, l'individualiste, avoue qu'il a perdu la foi.

La course aux plaisirs continue pour le sous-lieutenant du 4^e hussards qui s'amourache d'une théâtrale. Elle le précède à Sétif en empruntant son nom. C'est le scandale. Ayant refusé de renvoyer sa maîtresse, Foucauld est rayé des cadres de l'armée pour inconduite notoire et mis en non-activité. Quelques mois plus tard, apprenant que son régiment part se battre en Tunisie, il implore d'être réintégré dans l'armée, même comme simple spahi. Sa demande est acceptée et, maintenu dans son grade, il rejoint le 4^e chasseurs à Mascara afin de participer à la lutte contre Bou-Amama. L'Afrique est une révélation à l'époque où il découvre les amis que seront pour lui Laperrine, son cadet de deux ans, Motylinski dont la carrière s'annonce prestigieuse.

Le fétard et coureur de jupons se range. Bien que très lié aux siens, ceux-ci atterrés par ses frasques lui ont mis un conseil judiciaire. Charles de Foucauld est à un tournant de sa vie. Le Maroc l'attire. Au début de 1882, il donne sa démission. Libre, il va préparer son expédition marocaine à Alger avec les hommes compétents qui lui dispensent leur savoir, Mac Carthy, conservateur de la Bibliothèque d'Alger, explorateur et savant éminent, conseiller de Duveyrier à ses débuts, ce jeune prince saharien, qui deviendra l'ami de Charles de Foucauld, mais qui, méconnu, abandonné par la France, se suicidera.

Empruntant la personnalité et le costume d'un juif, accompagné du juif Marchodée, qui lui facilite l'entrée dans les milieux marocains, il accomplit à pied

une étonnante expédition d'où sortira sa **Reconnaissance au Maroc** qui lui vaudra d'être récompensé par la Société de géographie. Le vicomte Charles de Foucauld, objet de pitié et de sarcasmes a dépouillé le vieil homme mais le voilà célèbre et reconnu par ses pairs.

De retour dans sa famille, il en apprécie l'affection et les soins dont son corps fatigué a besoin. Marie de Bondy, sa cousine, à la foi ardente, sa mère spirituelle, qui le comprend et l'aide, l'incite peu à peu à reprendre ses devoirs religieux. La rencontre avec l'abbé Huvelin, vicaire à Saint-Augustin, sera l'étincelle qui éclairera sa voie. Pour le futur ermite du Hoggar, plus proche de Thérèse d'Avila, qu'il vénère, que de saint Augustin et à qui le Maroc a appris le dépouillement, « des outrances du charnel, il est passé à celles du spirituel ». Faut-il reprocher au sacristain des Clarisses de Nazareth la folie de l'abjection à laquelle il s'est adonné et son excès de la pauvreté ? A travers les étapes de sa rude ascèse, Marguerite Castillon du Perron nous dépeint cet « orant » jeûnant, se mortifiant pour mieux se rapprocher de Dieu. On l'admire au cours de ses séjours dans les trappes de Notre-Dame-des-Neiges et d'Akbès où il prépare sa voie qui, de la Terre Sainte, le conduit au petit ermitage de Beni-Abbès.

Le voici prêtre, pauvre parmi les plus pauvres, aimé et respecté par les officiers des bureaux arabes, les Lacroix, les Regnault, les Dinaux, les Susbielle, les Charles, les Cauvet, les Nieger, son ami des longues méharées, Laperrine surtout. avec lequel, pendant six ans, il entreprend des tournées d'approvisionnement chez les Touaregs au milieu desquels il va s'installer. Laperrine le soutient et comprend qu'au Hoggar Foucauld a la valeur d'un drapeau. Les Touaregs l'ont vite adopté, les femmes, d'abord, dans un pays où le matriarcat a force de loi. Près de la poétesse Dassine, Charles s'initie aux mœurs, récolte les récits, vers et proverbes des hommes au litham. Plus que le travail manuel qui l'occupait à Beni-Abbès, où il a institué la règle des Petits Frères du Sacré-Cœur de Jésus, il s'attache à des recherches linguistiques et ethnographiques. En compagnie de Motylinski, il travaille à un dictionnaire franco-touareg et touareg-français, à l'élaboration d'une grammaire puis, à la mort du brillant interprète, il poursuivra seul sa tâche.

Tamanrasset est son royaume où Moussa ag Amastane, aménokal du Hoggar, l'a pris sous sa protection. Il conseille le chef intelligent, rusé mais désormais auxiliaire fidèle des Français, et l'encourage à se sédentariser. Quant à lui, toujours avide de solitude, dans le site grandiose de l'Assekrem, à deux mille six cents mètres d'altitude, il construit un nouvel ermitage. Ermite, il est voué à rester seul, sans compagnons de prières, comme si l'objectif fixé était trop haut pour d'autres « frères ». Cela ne l'empêche pas de garder des contacts avec des personnalités susceptibles de l'aider, Massignon, jeune orientaliste déjà célèbre, et son ami Henri de Castries. Il n'en revient pas moins plusieurs fois en France pour se replonger dans l'ambiance familiale, celle qu'il trouve chez sa sœur et surtout près de Marie de Bondy, où le cousinage amoureux des jeunes années a fait place à la compréhension accordée par un être d'exception.

L'apostolat de l'auteur des **Ecrits spirituels** souffre-t-il de ses déplacements, d'occupations qui risquent de déformer sa mission religieuse ? Templier, notre Charles de Foucauld qui « adhère du plus profond de son être au colonialisme civilisateur d'un Laperrine » ? Non, il reste un moine, fidèle à sa vie érémitique, le bon pasteur d'une terre deshéritée qu'il a élue. Le martyr qu'il souhaitait, « vivre comme si tu devais mourir aujourd'hui » couronnera son passage terrestre. Dans un Hoggar aux effectifs réduits par la guerre de 1914, les Senoussistes armés par les turco-allemands ont beau jeu d'attaquer la France dont la passivité incite à la révolte. Avec raison, le marabout blanc jugeait grave la situation dont il sera la victime. Trahi, attiré hors du fortin qu'il a construit à Tamanrasset pour se défendre, lui et les habitants du voisinage, il sera assassiné le 1^{er} décembre 1916. Plus tard, le grain germera sur une terre qu'il avait refusé de quitter.

Marguerite Castillon du Perron n'avait pas besoin de transcender ni de magnifier son modèle. Elle le dépeint avec chaleur dans un Sahara où il faut avoir vécu pour bien l'évoquer. Son étude minutieuse, où sa pensée et son style éclairent la spiritualité de l'ermite du désert, est attachante et exaltante. Elle nous fait espérer qu'aboutisse le procès de béatification en cours du moine africain que nous aimons.

René Moreau

« HUIT ANS OTAGE CHEZ LES VIETS (1946-1954) »

Editions Pygmalion / Gérard Watelet, 70, avenue de Breteuil, Paris.

Sous ce titre vient de paraître un ouvrage émouvant par sa simplicité et son réalisme qui ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui ont combattu en Indochine et particulièrement ceux qui ont connu les camps viets.

M. René Moreau, ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur de France, fils de l'amiral Moreau, préfet maritime à Alger lors du débarquement américain en 1942, a été capturé en 1946 à Vinh (Nord Annam), alors qu'administrateur civil il était chef de la mission française de liaison auprès des autorités du Vietminh.

Il raconte avec beaucoup d'objectivité la vie qui lui a été imposée dans les diverses geôles où il a été successivement enfermé, ses vaines tentatives d'évasion à travers une nature hostile, étroitement quadrillée, et une population fermement encadrée, la peur et « le supplice de l'espérance », son arrivée au camp n° 1 en janvier 1953 et... sa libération en 1954 après six années de sévices tant moraux que physiques.

J'ai personnellement très bien connu au camp n° 1 celui que, par respect pour son passé et son attitude présente, nous appelions « Monsieur Moreau ». Il avait l'estime de tous. C'était pour nous un exemple, plus qu'un HOMME : un MONSIEUR, que je remercie d'avoir écrit ces pages afin que les anciens n'oublient pas... et que les jeunes sachent.

Général FEAUGAS.

NOTA. Pour cet ouvrage, M. Moreau vient de se voir attribuer le prix Vauban par l'Académie des sciences d'outre-mer.

« AMAZIGH »

Dans le bulletin n° 81 de juillet 1981 de notre amicale, nous avons salué avec sympathie la naissance de la revue **Amazigh**, dont le directeur M. Mahjoubi Aherdane, avait ainsi précisé la mission : « défense et illustration de la culture berbère ».

Fidèles au souvenir des années de leur jeunesse passées au milieu des imazirhen, plusieurs camarades ont tenté, mais en vain, de souscrire un abonnement à la jeune revue.

Et pour cause...

En effet, le gouvernement marocain n'a pas vu d'un bon œil cette manifestation d'une identité berbère qu'il a toujours combattue. Imitant le gouvernement algérien, qui ligote l'identité kabyle, il a « suspendu » pour ne pas dire « interdit » — la parution d'**Amazigh** à partir de sa seconde livraison.

Cette attitude ne saurait surprendre. Elle s'inscrit d'abord dans le cadre général de l'arabisation du pays, sur le plan culturel. Elle procède aussi de la volonté du gouvernement de présenter la résistance que nous ont opposée les Berbères senhaja, de 1913 à 1933 dans l'Atlas central, comme la résistance de patriotes marocains à l'envahisseur colonial français, alors que, en réalité, ces Berbères défendaient par les armes, avec un courage que nous avons toujours respecté — et sans souci d'une « patrie marocaine » qu'ils ignoraient superbement à cette époque — leur propre identité, et leur société archaïque qui n'avait plus sa place dans le Maroc naissant au monde moderne sous la double autorité du sultan Moulay Youssef et du maréchal Lyautey.

Meylan, novembre 1982.

Jean SAULAY.

AVIS DIVERS

SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT AU MARÉCHAL JUIN

Comme suite à l'article concernant la cérémonie d'inauguration du monument au maréchal Juin, paru dans notre bulletin 87, page 55, nous précisons que des bulletins de souscription sont à la disposition de ceux qui le désirent chez les présidents de section ou au secrétariat général.



COURS DE FRANÇAIS

Etudiante D.E.A., agrégative lettres modernes, donnerait cours de français de la Troisième à la Terminale.

Téléphoner à Patricia Boyer de Latour (D) : (1) 325-04-05.



NOTE DE RECHERCHE

M. Robert Corniau a fait paraître l'article suivant, dans le journal **Ouest-France** du 8 janvier : « Mon frère, Maurice Corniau, brigadier-chef au 17^e tabor marocain a été porté disparu avec sa compagnie le 3 octobre 1951 au col de Yang-Mhâ. Depuis ce jour et malgré les correspondances avec son état-major, nous n'avons pas eu de nouvelles de lui. »

Notre camarade Edmond Jousset a pris contact avec le colonel Saulay qui a lui-même écrit au commandant Egloff, sans succès.

M. Corniau aimerait savoir ce qui s'est passé et serait reconnaissant de toute information concernant la disparition de son frère.

Contactez Edmond Jousset, La Goupillais, 44130 Blain.



Dans notre numéro 83 de décembre 1982, nous avons signalé à l'attention de nos adhérents l'ouvrage de notre ami G. de Bouteiller, ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur de France en Arabie Saoudite, intitulé : **L'Arabie Saoudite : cité de Dieu, cité des affaires, puissance internationale.**

Nous sommes heureux de féliciter son auteur qui, après avoir obtenu le prix de la Société de géographie de Paris, vient de se voir décerner le prix « Lyautey » par l'Académie des sciences d'outre-mer pour cet ouvrage dont nous recommandons la lecture à nos adhérents.

Notre ami André Fougerolles, auteur d'un guide alpin sur le Haut-Atlas central, édité en 1982 à Casablanca, et qui poursuit ses études sur cette région du Maroc, souhaite se procurer le livre écrit par le général Guillaume sous le titre : **Les Berbères et la pacification du Haut-Atlas central**. Il est demandé à nos adhérents qui posséderaient cet ouvrage de se mettre directement en rapport avec M. Fougerolles à Tamgert - Beni Mellal (Maroc).

**

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs, l'ouvrage de 318 pages du docteur Dupuch, intitulé **Fumées de Kif** (souvenirs d'un médecin au Maroc) comprenant 60 illustrations à la plume de l'auteur dont 15 hors-texte, préfacé par le général de Montsabert.

Il ne se trouve pas en librairie mais peut être envoyé franco de port en collection originale dédicacée, sur demande adressée à : Docteur Dupuch, le Petit-Trianon, 16, rue Molière, 06100 Nice, au prix de 95 F.

**

SI VOUS ÉTIEZ DEVENU AVEUGLE HIER...

La vie ne se serait pas arrêtée pour vous. Pas plus que pour ce jeune Centra-lien victime d'un tel accident : il a repris son job après six mois de rééducation.

Cela n'a été possible que grâce à la générosité de tous, organisée depuis trente ans déjà par le G.I.A.A. (Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes)*.

Le Groupement a rapidement besoin d'un appareil nouveau pour sa bibliothèque sonore ; il manque encore une partie de la somme nécessaire.

Voulez-vous donner un coup de pouce à ce groupement, sous forme d'un chèque à :

G.I.A.A.,
5, avenue Daniel-Lesueur,
75007 PARIS
Tél. : 566-07-07.

Merci.

Jean de ROQUETTE-BUISSON,
membre bénévole du G.I.A.A.,
secrétaire général adjoint de la Koumia.

* Amblyopie : affaiblissement de la vue allant jusqu'à la cécité et d'origine toxique, nerveuse ou autre.

LOIS ET DÉCRETS

QUOTIENT FAMILIAL ACCORDÉ AUX MUTILÉS DE GUERRE

Nous extrayons de la réponse faite par le ministre délégué chargé du budget à une question écrite, le passage suivant :

« La majoration de quotient familial accordée aux mutilés de guerre titulaires d'une pension d'invalidité d'au moins 40 p. 100 a toujours été d'une demi-part. Cela dit, le régime d'imposition des intéressés, loin d'avoir été modifié dans un sens restrictif, l'a été au contraire, dans un sens favorable. Ces contribuables, lorsqu'ils vivent seuls, continuent à bénéficier en effet, comme précédemment, d'une demi-part supplémentaire. Quant à ceux qui sont mariés, ils vont précisément, à compter de l'imposition des revenus de l'année 1981, bénéficier pour la première fois du même avantage en vertu des dispositions nouvelles prévues à l'article 12-VIII de la loi de finances pour 1982. »

**

PLAQUES G.I.G.

Les plaques G.I.G. accordées aux mutilés de guerre, grands invalides ou mutilés sont actuellement changées. Les plaques jaunes qui sont en cours de validité sont annulées. Il faut donc en demander le changement. De jaunes, ces plaques passent à une plaque de plusieurs couleurs et vont bientôt être les seules valables, les plaques jaunes perdant leur valeur.

Pour obtenir ce changement et pour pouvoir bénéficier des avantages accordés à cette plaque, il faut procéder comme suit :

- écrire à la Fédération des amputés de guerre à Paris, 74, boulevard Haussmann (8°) ;
- fournir les pièces suivantes (photocopies) : Modèle 15 - Carte grise de la voiture du mutilé - Carte de l'Office national des A.C. (recto et verso) - Vignette gratuite. Soit cinq photocopies. Y joindre un versement de 65 F (chèque bancaire ou C.C.P. trois volets ou mandat).

Pour l'instant, les changements se font pour les noms commençant par les lettres allant de A à G.

Les suivantes seront changées ensuite. Vous serez tenus au courant.

**

PÈLERINAGES SUR LES TOMBES ET DANS LES ANCIENS CAMPS DE DÉPORTATION

Le voyage annuel gratuit est accordé aux ayants cause des militaires et déportés « Morts pour la France » en activité de service au cours d'une opération de guerre et inhumés dans les nécropoles nationales ou dans les carrés militaires des cimetières communaux dont les tombes sont entretenues aux frais de l'Etat.

POUR SE RENDRE AU LIEU D'INHUMATION

Parcours en chemin de fer

BENEFICIAIRES :

- veuves, parents, petits-enfants ;
- à défaut, le frère ou la sœur aînés ou par délégation un autre frère ou une autre sœur, à l'exclusion de tout autre membres de la famille.

PIECES A FOURNIR :

- imprimés à retirer dans les mairies, services départementaux de l'O.N.A.C., directions interdépartementales, Bureau des nécropoles nationales (1) ;
- pour la première demande : attestation du lieu d'inhumation délivrée par le Bureau des nécropoles nationales.

TITRE ALLOUÉ :

- un permis gratuit en 1^{re} classe, valable un an, délivré par la S.N.C.F. 12 bis, rue de Budapest, 75436 Paris Cedex 09.

FRÉQUENCE :

- annuelle.

Parcours maritime : Corse-Continent - Afrique du Nord-France

BÉNÉFICIAIRES :

- veuves, parents, enfants ;
- à défaut, le frère ou la sœur aînés, ou par délégation un autre frère ou une autre sœur à l'exclusion de tout autre membre de la famille.

PIÈCES A FOURNIR :

- imprimés à retirer dans les directions interdépartementales compétentes ;
- attestation du lieu d'inhumation délivrée par le Bureau des nécropoles nationales.

TITRE ALLOUÉ :

- une réquisition, délivrée par la direction interdépartementale compétente.

FRÉQUENCE :

- droit ouvert à deux ayants cause par an.

- Le permis S.N.C.F. est valable du lieu du domicile à la gare la plus proche du cimetière. Les frais de transport éventuellement supportés pour se rendre de la gare au lieu d'inhumation sont remboursés par le Bureau des nécropoles nationales sur justification de ces frais.

- Les personnes demeurant en Corse ou en Afrique du Nord (ou s'y rendant) peuvent opter pour le voyage aérien. Les bénéficiaires devront alors payer la différence entre le prix du voyage par avion et celui des voyages terrestre et maritime.

TOMBES SITUÉES A L'ÉTRANGER : Dans tous les cas où le droit est ouvert, un permis gratuit est accordé sur le réseau français, uniquement jusqu'à la gare la plus proche de la frontière ou du port d'embarquement.

Cependant, il existe en plus :

- pour l'Italie, réduction de 70 p. 100 sur le réseau italien (2) ;
- pour la Grande-Bretagne, remboursement du prix de la traversée maritime (3) ;
- pour les Pays-Bas, remboursement des frais de transport sur territoire néerlandais et hébergement gratuit (4).

(1) Adresse postale : Ministère des Anciens Combattants, 4^e bureau, nécropoles nationales, 37, rue de Bellechasse, 75700 Paris Cedex.

(2) Ce bon doit être demandé au consulat italien le plus proche du domicile.

(3) Par les soins du Bureau des nécropoles nationales.

(4) Demande à adresser au « Nederlands Dorlogsgraven Comité », 2 Josuelaan H. Landstichting - Post Nijmegen - Pays-Bas.

Anciens déportés**BÉNÉFICIAIRES :**

- eux-mêmes, et un accompagnateur s'ils possèdent la carte d'invalidité à double barre.

AVANTAGES :

- parcours gratuits sur le territoire de la R.F.A.

PIÈCES A FOURNIR :

- photocopies de la carte de déporté, et, éventuellement de la carte d'invalidité à double barre.

ORGANISME COMPÉTENT :

- ministère des Anciens Combattants, Bureau des nécropoles nationales.

Familles (voyage unique)**BÉNÉFICIAIRES :**

- veuves remariées.

AVANTAGES :

- gratuité totale du parcours.

PIÈCES A FOURNIR :

- justification de la qualité d'ayant cause.

ORGANISMES COMPÉTENTS :

- ministère des Anciens Combattants, Bureau des nécropoles nationales.

Familles (voyage annuel)**BÉNÉFICIAIRES :**

- conjoint, parents, enfants, petits-enfants. A défaut, frère ou sœur dans la limite de deux ayants cause.

« Déporté résistant et déporté politique ».

AVANTAGES :

- gratuité totale sur le parcours français pour l'ensemble des ayants cause précités ;
- et gratuité totale sur le parcours R.F.A. pour les deux ayants cause.

PIÈCES A FOURNIR :

- justification de la qualité d'ayant cause.

ORGANISME COMPÉTENT :

- ministère des Anciens Combattants, Bureau des nécropoles nationales.

VALEUR DU POINT DE PENSION AU 1^{er} NOVEMBRE 1982

Le **Journal officiel** du 11 novembre 1982 a publié le décret n° 82-951 du 9 novembre 1982 portant majoration de la rémunération des personnels civil et militaire de l'Etat à compter du 1^{er} novembre 1982. Par ce même décret, la valeur d'un point d'indemnité de résidence est intégrée dans le traitement.

Le traitement à l'indice 100 est fixé à 21.703 F, ce qui donne pour l'indice 211, indice de référence du rapport constant, un traitement de 45.793 F. La valeur du point de pension qui en est le millième est donc portée de 44,06 F à 45,79 F à compter du 1^{er} novembre 1982.

La dernière majoration datait du 1^{er} avril. En raison du « blocage » il n'y en avait pas eu au 1^{er} juillet alors que les traitements — et par conséquent les pensions — accusaient déjà un retard de près de 3 p. 100 sur les prix.

Pour la « sortie du blocage », le gouvernement a décidé une majoration de 3 p. 100 au 1^{er} novembre, ce qui représente 6,1 p. 100 depuis le début de l'année. Signalons que l'augmentation du coût de la vie, pour la même période est de 7,7 p. 100...

A cela s'ajoute l'incidence de l'intégration d'un point d'indemnité de résidence dans le traitement, équivalent à une majoration supplémentaire de 0,99 p. 100. Cette majoration ne s'ajoute pas à la première, mais se combine avec elle pour donner au total 7,15 p. 100.

*

VALEUR DU POINT DE PENSION AU 1^{er} DECEMBRE 1982

Enfin a été publié le décret n° 82-1039 du 8 décembre 1982 (**Journal officiel** du 9-12-1982) majorant les traitements les plus bas à compter du 1^{er} décembre 1982. Il s'agit d'une majoration de 2 p. 100 applicable seulement jusqu'à l'indice 246. Les traitements à partir de l'indice 251 ne sont pas affectés par cette augmentation et ceux correspondant aux indices 247 à 250 sont fixés de façon à assurer la transition nécessaire.

Il en résulte que les traitements ne sont plus rigoureusement proportionnels aux indices. Peut-être faut-il voir là une première mesure dans le remaniement de la grille.

Quoi qu'il en soit, le traitement de base pour cette catégorie est fixé à 22.108 F ce qui donne 46.648 F à l'indice 211. La valeur du point de pension est donc ainsi portée à 46,65 F à compter du 1^{er} décembre 1982.



ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES
DE LA KOUMIA, ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS
ET DES AFFAIRES INDIGÈNES, EN FRANCE



Association Loi 1901

Siège social : mairie de Montsoreau - 49730 MONTSOREAU

BULLETIN D'ADHESION

Nom et prénoms :

Date et lieu de naissance :

FILIATION :

Situation de famille : Nombre d'enfants :

ADRESSE :

.....

Numéro de téléphone :

PROFESSION :

Grade dans l'armée (éventuellement) :

Profession du conjoint :

Nome de jeune fille de votre épouse :

Déclare adhérer à l'Association des descendants des membres de la Koumia, anciens des Goums marocains et des Affaires indigènes, en France.

- Montant de la cotisation pour 1983 : 20 F.
- Abonnement au bulletin de la Koumia pour l'année 1983 : 60 F.
(Ce bulletin paraît quatre fois par an : mars, juillet, septembre, décembre.)
- Annuaire : 20 F.

Cet annuaire comprend la liste des membres de la Koumia et celle des membres de l'Association des descendants.

- Ci-joint, en règlement, la somme de F.
- Chèque à libeller au nom de l'**Association des descendants des membres de la Koumia** et à adresser, joint au bulletin d'adhésion, au président, Georges B. de LATOUR, Les Magatis, 69, rue de l'Acacia, 13300 SALON DE PROVENCE (Tél. : (90) 53-63-50.)

A, le

Signature :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†) - Colonel PICARDAT - Colonel LUCASSEAU

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS - Georges BOYER de LATOUR - Catherine COUSIN,
née LUCASSEAU - François DELHUMEAU - Florence LECHAT, née
de MAREUIL - Chantal L'HERITIER, née FEUGAS - Francine
de LIGNIERES, née PICARDAT - Hélène de LIGNIERES - Max
de MAREUIL - Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- | | | |
|-----------------------|----------------------------|---------------|
| — Président | : Georges BOYER de LATOUR | (90) 53-63-50 |
| — Vice-présidente | : Francine de LIGNIERES | (1) 651-36-17 |
| — Vice-président | : Robert COUDRY | (1) 326-70-96 |
| — Secrétaire générale | : Antoinette-Marie GUIGNOT | (1) 260-29-98 |
| — Trésorier | : Michel PASQUIER | (47) 50-94-49 |
| — Administrateur | : Jean BERTIAUX | (86) 62-20-95 |
| — Administrateur | : Maëva HOVASSE | (1) 842-28-46 |
| — Administrateur | : Jean-François CARRERE | (6) 957-65-62 |
| — Administrateur | : Guy ADAM | (3) 639-10-47 |
| — Administrateur | : Hubert CHANOINE | (1) 578-82-34 |
| — Administrateur | : Cyril VILLERBU | (84) 40-17-63 |

La cotisation pour l'année 1983 20 F

Abonnement au bulletin de la KOUMIA pour l'année 1983 .. 60 F

80 F

Chèque à libeller au nom de l'Association des Descendants des membres de la Koumia et à adresser à :

Georges BOYER de LATOUR, président,
Les Magatis, 69, rue de l'Acacia,
13300 SALON DE PROVENCE

UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS - Tél. : 887-21-86 + 30-22

M. LESAING, Directeur

Chaussures - Bottes - Vêtements - Lunettes - Ceintures - Casques
Gants de protection - Civières - Boîtes à pansements

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES

Philippe POULIN

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

Diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-rue

Tél. 626-19-49 92310 SEVRES

Editions A.V.

Directeur André MARDINI

Insignes militaires, de Sociétés et Industriels, Breloques, Médailles, Coupes

172, rue du Temple, 75003 PARIS
Tél. : 272-36-98

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure verte ;
- fond blanc et bordure bleue ;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 250,00 F ou 260,50 F, par envoi en province.

